

Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. Bulletins et mémoires de la Société. 1899.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

III

AVANT-PROPOS

Il y a bientôt quatre ans, M. le Vicomte du Fou de Kerdaniel, ouvrait ses archives à la commission spéciale, chargée par la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, de rechercher dans les châteaux du pays, et spécialement chez les membres de notre Société, les documents intéressant l'histoire qui peuvent y exister.

M. Bouan de Chef du Bos, avec le même empressement, a bien voulu nous montrer son chartrier et nous confier le soin de publier quelques-unes des pièces qu'il possède.

Il faudrait être archiviste pour classer et inventorier les titres conservés dans le joli château du Val-Bouan, et celui qui aurait la science et le loisir nécessaires pour mener à bien ce travail, découvrirait des trésors. Mais un secrétaire de commission, même d'une commission des archives, ne peut que passer et butiner au hasard, et je ne connais pas de travail plus décevant. Il voudrait tout lire, tout voir, et il y a là devant lui des armoires, des caisses entières toutes pleines de parchemins, encore enfermés dans les vieux sacs de procédures, couverts d'une poussière aussi abondante et désagréable que vénérable par l'âge. Dans cet amas poudreux il y a, à n'en pas douter, des actes anciens curieux et qui, peut-être, sont de nature à éclairer certains points peu connus de notre histoire, mais ce sont des trésors cachés. D'une main hésitante on retourne les dossiers : que peuvent-ils bien renfermer ? A tout hasard on en ouvre un, c'est une longue et ennuyeuse procédure ; un second, un troisième ; et si une fée bienveillante fait découvrir une pièce intéressante, on l'emporte s'estimant trop heureux de n'avoir pas fait une vaine recherche, et avec le regret de n'avoir ni le temps ni les loisirs pour étudier complètement ces vieux parchemins qui nous racontent l'histoire et les usages de nos pères.

La commission des Archives de la Société d'Emulation n'a pas

le droit de se plaindre cependant. Au château de Bonabri, elle a découvert les titres de la famille Tuffin de la Rouerie ; du Val Bouan, charmant castel situé sur la même côte ensoleillée de la baie de Saint-Brieuc, nous avons rapporté des actes diplomatiques d'Anne de Bretagne et de Maximilien d'Autriche, et le manuscrit que nous publions aujourd'hui : ces pièces suffisent à montrer l'importance et l'intérêt des archives du Val, que M. et M^{me} Bouan de Chef du Bos conservent et gardent avec un soin attentif. Qu'ils nous permettent, au nom de la Société d'Emulation, de leur exprimer nos respectueux remerciements.

Sans doute ces vieux titres poudreux qu'on feuillette du bout des doigts, paraissent au premier abord fastidieux et sans intérêt, et parfois l'esprit fatigué se lasse et se perd dans la lecture de longues et interminables pièces notariées. Mais, voici que tout à coup on découvre une lettre, un document d'un caractère personnel où l'on sent battre un cœur humain. C'est comme une voix lointaine qui se fait entendre à travers le temps et nous raconte les joies, les douleurs, les passions d'un de nos semblables. Si l'étude des archives n'était qu'une vérification de date, l'établissement d'une sèche nomenclature d'événements peu connus, je laisserais volontiers ces recherches à quelque antiquaire grisonnant qui, le regard protégé par ses lunettes encerclées d'or, suit du doigt pendant des heures, et sans fatigue, les lignes régulières tracées par les procureurs et les passes du temps jadis, mais l'histoire se ramène toujours à l'étude de l'homme, qui ne cessera et ne se lassera jamais de s'étudier lui-même.

Dans cet ordre d'idées, j'ai trouvé aux archives du Val un vieux registre très mal écrit et que j'ai mis de longues heures à déchiffrer, mais qui me semble des plus intéressants ; il renferme le journal domestique d'un gentilhomme du XVI^e siècle (1). Sans doute, comme tous les hommes d'action, l'auteur de ce journal

(1) Dans une étude communiquée au Congrès de l'Association Bretonne, en 1897, M^r Parfouru, comptait 44 journaux de familles bretonnes publiés ou connus. Sur ces 44 journaux 9 seulement sont antérieurs à 1600. Il ne connaissait pas les mémoires de François Grignart qui doivent s'ajouter à ceux qu'il signalait. Ce chiffre peu considérable de 10 journaux de famille antérieurs à 1600, montre l'intérêt qui doit s'attacher à ce genre de publication.

n'est pas bavard, il est sobre de réflexions, ses mémoires sont un peu secs, mais cependant sa physionomie se dessine en traits bien accusés, et s'il se borne à énumérer les événements particuliers de sa vie et les événements généraux qu'il a connus et auxquels il a été mêlé, son caractère, la tournure de son esprit se peignent au vif dans quelques courtes remarques qui donnent une saveur particulière à cette autobiographie.

François Grignart, escuier, s^r de Champsavay, naquit le 21 septembre 1551 ; il était fils de Jan Grignart et de Mathurine de Cramou. Il prit de bonheur le parti des armes, marié jeune encore par ses parents il contracta un mariage de raison pour rétablir une fortune ébranlée, veuf au bout d'un an de mariage, aîné de quatre enfants, il eut la douleur de voir son frère et ses sœurs prendre le parti de la Ligue alors qu'il suivait celui du roi. Éprouvé dans sa famille, dans ses biens, il connut des jours sombres. Un second mariage conclu dans son âge mûr, lui donna de nombreux enfants. Mais il est inutile d'insister ici sur sa biographie, il nous la fera suffisamment connaître ; ce que je veux seulement mettre en relief c'est cette figure un peu grave d'un gentilhomme breton, de la fin du XVI^e siècle. Brave et actif dans le service des armes, fidèle à son Dieu et à son roi, paisible et tout occupé d'améliorer la culture de ses terres, lorsqu'il est retiré chez lui, il s'intéresse également aux grandes affaires de l'état et de la province et aux paisibles travaux des champs. Curieux de recherches généalogiques, il connaît comme Nestor les générations des hommes et occupe ses loisirs à compulsier ses archives. Les passions l'ont peut-être effleuré dans sa jeunesse, mais arrivé au déclin de la vie sa physionomie s'est empreinte de cette gravité que les malheurs et les chagrins impriment sur le visage de l'homme, et lorsque par la pensée il se reporte à ses vingt ans, son regard s'éclaircit et il n'écrit qu'une date, celle qui marque le commencement d'un sentiment très doux qui, sans doute, l'a consolé souvent dans les tristesses de sa vie agitée : c'est à vingt ans qu'il rencontra cet ami avec lequel il fut uni d'une affection très parfaite jusqu'à la mort. Comme les chevaliers du moyen-âge choisissaient leur frère d'armes avec qui ils mettaient tout en commun, ces hommes du XVI^e siècle vivant en un temps troublé où la vie était dure, avaient souvent dans l'âme des délicatesses infinies. N'est-ce pas, en termes presque

identiques, qu'un autre gentilhomme de la même époque parlait de cet ami qui lui fut enlevé trop tôt « avec lequel, tant que Dieu voulut, il lia une amitié si entière et si parfaite, que leurs âmes étaient mêlées et confondues l'une en l'autre ».

Il ne faut pas chercher dans ces notes rapides, écrites au jour le jour, une autobiographie littéraire et savante où l'auteur se peint complaisamment, pour la postérité, tel qu'il se voit, à travers ses préjugés et trop souvent sa vanité. C'est un livre de famille, un livre de « raison » destiné à fixer certaines dates, certains événements, et si celui qui l'a écrit s'est peint en son ouvrage, c'est bien à son insu ; le portrait de ce gentilhomme du XVI^e siècle, tracé par lui-même, est d'autant plus intéressant qu'il est plus vrai et plus sincère. Sans doute il y manque bien des traits ; c'est plutôt une esquisse, ou plutôt je le comparerais volontiers à ces vieux tableaux de famille, tout noirs et craquelés par le temps, qui ne laissent plus voir que les grandes lignes du dessin, l'expression générale de la figure. Mais, tel qu'il nous apparaît, M^r de Champsavay nous donne bien l'idée de ce qu'étaient ces gentilshommes bretons d'autrefois, braves et loyaux, de mœurs simples, vrais fils de la terre de Bretagne et cachant sous leur écorce un peu rude une âme délicate ouverte aux plus nobles sentiments.

Le journal de François Grignard S^r de Champsavay est contenu en un registre grand in-quarto dont les premières feuilles sont réservées aux « Mémoires des seigneurs qui ont possédé la maison de Champsavay depuis les trois cents ans derniers et les alliances qu'ils ont eu, extraicts sur les vieilles et anciennes lettres de la maison par François Grignard S^r dudit lieu de Champsavay ». Cette généalogie, extrêmement curieuse, confirme les données de l'arrêt de noblesse des Champsavay, nous n'en dirons que peu de chose, mais nous en avons extrait des indications intéressantes pour certaines familles dont quelques-unes ne sont pas mentionnées dans le nobiliaire de P. de Courcy, on trouvera ces notes à part à la suite du journal que nous publions. Nous donnons celui-ci en entier, et nous n'insisterons pas sur l'importance de ce document dont l'intérêt historique se montre dès la première lecture. François Grignart rapporte tous les événements qui le concernent lui et sa famille, puis les événements, les faits généraux de l'histoire qu'il a pu connaître par lui-même ou par les nouvelles qu'on lui en

rapporte. Nous n'avons pu vérifier toutes les assertions du S^r de Champsavay, le temps et les moyens de contrôle nous eussent fait défaut, nous avons tenu seulement à publier tel quel un document qui nous a semblé particulièrement intéressant pour l'histoire du XVI^e siècle, et nous le livrons à ceux qui s'intéressent à ces questions. Nous nous sommes appliqués seulement à en donner une édition aussi correcte que possible. M. Tempier, archiviste des Côtes-du-Nord et membre de la commission des archives de la Société d'Emulation, a bien voulu vérifier notre première lecture. Nous le remercions et nous livrons au public avec plus de confiance ce document dont M. Bouan de Chef du Bos a voulu faire profiter notre Société qui s'honore de le compter parmi ses membres.

· ALAIN RAISON DU CLEUZIQU.

JOURNAL DE FRANÇOIS GRIGNART

Escuier S^r de Champsavoy

1551-1607

AUTRES MÉMOIRES de se qui cest passé par les années d'empuix l'an 1551 de plus remarquable aux affaires de François Grignart, escuier sieur de Champsavay, qui est l'an de sa nativité et mesmes des choses plus mémorables arivées auxdites années tant en ceste province que ailleurs, partie extraicts sur des mémoires faictz par le père dudit François.

Et premier,

Le vingt et ouictiesme jour de septambre mil cinq cents cinquante et ung nasquit escuier François Grignart, fils de nobles gens Jan Grignart et Mathurine de Cramou sa compaignie sieur et dame de Chamsavay, et fut baptizé en l'église d'Evran le dernier jour dudit mois, tenu sur fonds par nobles homs M^r Francois Gle sieur de La Roche Costardaye sénéchal de Dinan, escuier Georges Grignart sieur de Launay Champsavay (1) et damoiselle Perronnelle Gle dame de S^{ct}. Jouan.

(1) Georges Grignart, frère de Jean, oncle propre de l'auteur du présent journal, mourut sans alliance, nous avons reporté ci-après les notices généalogiques de la famille Grignart et des familles qui lui sont alliées, on pourra les consulter pour l'intelligence des noms propres cités dans les mémoires de François Grignart.

Nota que lesdicts Jan Grignart et Mathurine de Cramou estoient ensemble mariés dès le premier jour d'aoust 1549 et avoient eu déjà deux enfans fils et fille, mais se avoit esté d'une ventrée, lesquels enfans estoient morts paravant la naissance dudit François.

En ladicte année 1551, le 19 de septambre, nasquit Henri fils du roy Henri 2, qui du dempuis par la mort de son frère Charles 9 fut dict Henri 3^e roy de France et de Pollongne.

Ledit Charles 9^e estoit nay le 27^e de juillet 1550 à St-Germain-en-Laye.

1553

Le jeudi onzeiesme jour de janvier mil cinq centz cinquante et trois nasquit Pierre Grignard, fils desdits Jan Grignart et Mathurine de Cramou s^r et dame de Champsavay, et fut baptizé en l'eglize de St-Sauveur de Rennes, en estant ladite dame accouchée audit lieu de Rennes, et tenu sur fonds par nobles homs Gui de Landujan seigneur de St-Jouan et damoiselle Perronnelle du Pan dame de la Costardaye.

En la mesme année ledit s^r de Champsavay et son frère eurent ung grand proceix avec les Serizais de Dinan lung desquels fut dempui sénéchal dudit Dinan. Cestoit pour une batrie qui avoit esté faicte à Becherel ou lesdits Serizais se trouvèrent fort blécés Lesdits frères en furent longtemps en arest à Rennes et leur en cousta bon estant les Serizais portés de ceulx de la Guerche.

En ceste année fut ausi rehausé partie du logeiz de Champsavay scavoir la salle et le bout vers la dépance.

1554

En ceste année 1554 le sieur de Champsavay femme enfans et famille se tenurent à Chasteaubriant en leur maison de Paluel près Chasteaubriant.

En ceste mesme année le (*blanc*) nasquit Catherine Grignart fille desdits s^r et dame de Champsavay, et fut baptizée en l'eglise de Béré près Chasteaubriand. (C'est celle de Vauclerice).

1555

En ladite année 1555 ledit s^r de Champsavay se tenoit encore en se pais de Chasteaubriant avecques sa femme enfans et famille.

— Le troisieme jour de feubvri^r oudit an 1555 nasquit Artur Grignart, fils desdits s^r et dame de Champsavay, et fut baptizé en l'eglise de Beré près Chasteaubriant, et fut tenu sur fonds par mestre Artur Coupe alloué dudit lieu de Chasteaubriant et lieutenant du provost des mareschaulx.

1556

En ceste année 1556 ledit s^r de Champsavay sa femme enfans et famille se tenurent encore au quartier de Chasteaubriand.

— Le (*blanc*) de septembre 1556 mourut escuier Jan de Cramou s^r de la Motte Cramou et fut enterré en l'eglise de Pleudihen lessant une seulle fille son héritiere en l'aage de deux ans en la garde de sa femme Janne de la Feillée dame de la Villegiquel.

1557

En l'année 1557 senvindrent lesdits sieurs et dame de Champsavay enfans et famille de Chasteaubriant et se tenurent quelque temps à Cramou puis retournèrent à Champsavay.

En la mesme année au mois de janvier fut Callais repris sur l'Anglois par les Francois le 8^e de janvier (1).

-- Bataille de S^t-Quentin perdue par les Francois contre les Espaignols le jour S^ct-Laurens 10^e d'aoust ou M^r le connestable fut prins.

1558

En l'année 1558 ledit s^r de Champsavay sa femme enfans et famille se tenoint à leur maison de Champsavay et mancza ledit François Grignart à aller à l'escolle à la chapelle

(1) 8 janvier 1558 suivant le nouveau calendrier.

esvesques ou mestre Jan Bougauld la tenoit, se tenant pour lors ledit mestre Jan au Pontharouard pour l'ins:ruccion des enfans de la maison et les enfans du Fougeray qui se tenoient audit lieu du Pontharouart.

— Mariage du duc de Loreine avecques Claude de France seconde fille du roy Henri II le 5 de feubvrier oudit an 1558.

1559

En l'année 1559 ledit Francois Grignart fut mené à Dinan chez et en la maison du seigneur de la Roche Costardaye son oncle et parain avecques le fils duquel il alloit à l'escolle, i estant tous deulx menés par Eustache Gallier, fils du sieur de la Cocheriaye, qui estoit leur cleric.

— La paix faicte entre les Francois et Hespaignols par le mariaige de Phelipes Roy d'Hespaigne avecques Elisabeth de France fille aînée du roy Henri II.

Le mariaige fut faict le 22^e de juing.

— En ceste mesme année sur la fin du mois de juing mourut le roy Henri deulxiesme de se nom, tué de l'éclat d'une lance en tournoy, auquel succéda le petit roy François, deulxiesme du nom, qui fut sacré à Rheims le 15^e de septambre oudit an 1559.

Le roi Henri blécé le 30 dudit mois de juing et mourut le 10 de juillet ensuivant.

— L'onzeiesme jour de septembre 1559 fut battizée en l'église d'Evran Charlotte Grignart fille desdits s^{rs} et dame de Champsavay, tenue sur fonds par Tristan de la Villearmoye s^r de la Basse-Villearmoye, thesmoings damoiselle Charlotte de Roumoullin (1) dame de la Roche et de Launay Roumoullin, et Magdelene Piedevache dame du Menehic.

1560

En ceste année 1560 ledit François Grignart se tenoit encore la pluspart du temps ches ledit seigneur de la Roche à Dinan.

(1) Voyez Courcy : de Romelin.

— Première émotion des Huguenots en France qui s'appelle l'entreprinse d'Amboise ou la pluspart des entrepreneurs furent pandus tous bottés. La Renaudière.

— Estats tenutz à Orleans ou le prince de Condé fut faict prinsonnier accusé de l'entreprinse d'Amboise.

— En ceste mesme année, au mois de septambre, mourut ledit s^r de la Roche, Francois Glé seneschal de Dinan, en sa maison de la Roche et fut enterré en l'église de S^t-Sauveur à Dinan, il laissa un seul fils apellé Gilles Gle en l'age de sept ans en la garde du sieur de Champsavay par le testament dudit s^r de la Roche, ledit enfant Gilles mourut au mois de décembre après en la maison de Champsavay et fut enterré à Dinan.

Audit an 1560 mourut le petit roy François se fut au mois de Décembre le 5 dudit mois.

1561

En ceste année 1561 ledit François Grignart et François Ferron filz du s^r de la Ferronnaye furent mips en pansion chez mestre Jan de Leon à Cardreuc ou ils furent ung an avecques beaucoup d'enfâns de bonne maison et autres.

— En la mesme année le roy Charles neufiesme vint à la couronne.

Delivrance du prince de Condé. Fainte reconciliation entre luy et le duc de Guise.

— En ceste dicte année ledit s^r de Champsavay eut ung grand proceix avecques le s^r de Rigourdene pour le mariaige de Françoise de Cramou heritiere de la Mote Cramou que la mère de ladicte Françoise avoit marié au filz dudit sieur de Rigourdene en l'age de deux ans. Le mariaige fut déclaré nul par arest de la cour à la poursuite dudict s^r de Champsavay qui par après à la sollicitation de ses amis se consantit audit mariaige qui se fist.

— Colloque de Pouessi entre les catholiques et huguenots.

1562

En ceste année 1562 ledict Francois Grignart fut mené a

Rennes pour debvoir estudier aiant pour son clerc Gilles Ride, l'ignorance duquel fut cause que ledict François i fist mal son profit.

— Edict de janvier pour la liberté de la religion. Massacre de Vassi faict sur les huguenots par le duc de Guise.

— Guerre ouverte o les Huguenots.

— Création des capitaines bourgeois à Paris.

— Prinse de plusieurs villes sur les Huguenots en Normandie par M^r de Martigues avecques les troupes de Bretagne.

— Siège de Rouen ou fut tué davant le roy de Navarre.

Prinse de Rouen par le roy Charles 9^e le 18 d'octobre.

Bataille de Dreux le 19^e de décembre ou furent faictz prinsonniers les deux généraulx des deux armées; scavoir : M^r le connestable général de l'armée catholique, et M^r le prince de Condé général de l'armée Huguenotte.

1563

En ceste mesme année 1563 ledict François se tenuit à la maison de son père estudiant soubz mestre Jan Bougaud qui se tenoit à ladicte maison de Champsavay tenant l'escolle à la chapelle dudit lieu.

En ceste présente année en janvier fut faict l'ordonnance de commencer à conter l'année dès le premier jour de janvier qui paravant ce commançoit à Pasques.

En ceste dicte année fut l'année qu'on appelle la grand cherté.

Ledit François Grignart fut aussi en ceste année là environ le mois d'aoust à la Roche en Lancieuc avec son mestre M^r Jan Bougaud ou fut ausi le jeune fils du Menehic apellé Menis.

Ledit s^r de Champsavay jouissoit lors dudit lieu de la Roche pour certaines conventions faictes o le s^r de la Costardaye héritier de l'enfant dont ledit s^r de Champsavay avoit esté garde.

Le vingt et ungniesme de juing oudit an 1563 fut baptizée Janne Grignart fille desdits s^r et dame de Champsavay, sur fonds tenue par nobles homs Jan Lambert s^r de Rigourdene,

thesmoings damoiselle Gillette le Jeunehomme dame de Launay Champsavay et Janne de Mauny seur des Tertres Maunis, et fut faict baptesme en l'église d'Evran.

— Juges consuls établis à Paris.

— Siege d'Orleans faict par M^r de Guise ou il est tué par Poltro le 14 de febvrier (1).

— Premier édict de paix faict o les huguenots.

1564

En ceste année 1564 ledit François et ledit jeune fils du Menehic se tenurent encore le plus du temps à la Roche avecques ledit M^e Jan Bougaud.

— Paix entre le roy de France et la roine d'Angleterre.

1565

En ceste année 1565 ledit François ne bougea de la maison de Champsavay et alloit à l'escolle dudit mestre Jean Bougaud qui la tenoit à S^{ct}-Lenard des Coudrelles.

Le 25^e de décembre oudit an 1565 fut faict le contract d'échange de la Jehardiere et fut baillé en contreéchange trois métairies près Chateaubriant, scavoir : Palluel Launay et la Ripvière et un logeix et jardrin aux faulxbourg de Rennes près S^t-Estienne.

1566

En ladicte année 1566 ledit François continua son estude encore à ladite maison soubz mestre Guillaume Chapon qui tenoit l'escolle à la chapelle esvesques.

— Le 13^e de janvier dudit an 1566 Françoise de la Bouexiere, fille de nobles gens François de la Bouexiere et Françoise de la Marzeliere sa compaigne s^r et dame de la Fosse-aux-Loups, fut baptizée en l'église de Treverien par vénérable et discret Missire Gabriel Fedeau grand vicaire

(1) Erreur, le 19.

chantre et chanoine à S^t Mallo, tenue sur fonds par hault et puissant François du Guemadeuc seigneur dudit lieu et de Québriac, dame Catherine de Chateaubriand dame de Ligonier et Françoise de la Bouexiere dame du Fresne-Gesmeraye.

— Faincte réconciliation entre les maisons de Guise et de Chastillon.

1567

En ceste année 1567 ledit François ne bougea encore de la maison de Champsavay allant encore à l'escolle dudit mestre Guillaume Chapon qui tenoit l'escolle en ceste année la en la chapelle de Champsavay.

— L'amiral fault de prandre le roy a Meaulx.

— En ladite année recommansèrent les troubles o les Huguenots d'où s'ensuivit la bataille de S^t-Denis ou fut tué Anne de Montmoranci connestable de France, se fut au mois de novembre le 10^e.

Anne de Monmoranci mourut agé de onze fois sept ans, de la septiesme bleceure receue en la septiesme bataille ou il cestoit trouvé.

Le 25 de janvier 1567 Rollande de la Bouexiere, fille de nobles gens François de la Bouexiere et Françoise de la Marzeliere sa compaigne s^r et dame de la Fosse-aux-Loups, fut baptisée et nomée en l'église de Treverien par don Jan Doucere subcuré dudit Treverien, et la tenurent sur fonds nobles gens Rollant Bouan s^r de la Cresmeraye, Mathurine de Cramou dame de Champsavay, Charlote de S^t-Pern fille aisnée de Ligouier.

Ladite Rollande mariée à Champsavay d'empuis a l'auteur des présentz memoires.

— Second édict de paix faict o les Huguenotz qui tenoient lors Chartres assiégé.

En l'année 1567, dès le commencement, ledit François quitta l'escolle ou il alloit aux champs et sen alla à la guerre avecques le capitaine Bordiere mari d'une sienne tante seur de sa mère qui estoit lieutenant du capitaine Launay Canelaye capitaine d'une compaignie de trois centz hommes de

pié. Ils furent trouver les compagnies vers la Beause et païs chartrain ou ledit Bordiere les avois laissées pour s'en venir ung voiaige au païs, ils estoit du regiment du comte Martingue ytallien, de là ils allèrent à Amboize ou ils furent quelque temps et i fisdrent leur caresme prenant, puis ledit Launay et Langan avecques leurs compagnies furent envoiés en Touraine au prince dauphin gouverneur du païs ou ils furent quelque temps, puis furent envoiées pour estre en garnison à la Ferté-Bernard et, sur se que ceulx de la Ferté fisdrent quelque difficulté de les recepvoir, ils raudèrent et se journèrent quelque temps aux environs, et se pandant la paix se fist le siege des Huguenots estant davant Chartres, si bien que chacun sen retourna pour faire le voyaige, ledit François neut de son père que seix escus.

Ledit S^r de la Bordiere et sa femme se tenoient lors à Champsavay et se i tenurent plus d'ung an et leurs enfans.

En la mesme année aux temps de la St Michel se recomansa la guerre ou le premier effect se fist aux Roziers sur la levée (1) entre M^r de Martigue et M^r d'Andelot, puis s'ensuivit la défaicte des prouvenceaux et la rencontre de Pamprou et Jasemel (?) la charge de Aux Auses (?) (2) pres Poictiers et force autres exploits de guerre ou ledit François se trouva estant chevau legier de M^r de Pontcroix aiant eu de son père pour faire ledit voyaige seullement ung meschant cheval et seix escuts en sa bourse.

1568

En l'an 1568, le 16^{me} jour de may, Regnault de la Bouexière fils aigné de nobles gens François de la Bouexière et François de la Marselière sa femme fut baptisé et nommé en l'église de Treverien par don Jan Doucere subcuré. Regnault de la Bouexière, fils aigné de nobles gens, François

(1) Sur la Loire. (Voyez *Hist. de Bret.*, D. Taillandier, II, page 303.

(2) Dans l'impossibilité de vérifier les noms propres, je ne puis garantir la lecture exacte de ceux qui m'ont présenté une certaine difficulté; mais je les signale par un point d'interrogation.

de la Bouexière et Françoise de la Marselière, Sr et dame de la Fosse aux Loups fut tenu sur fonds par hault et puissant Regnault de la Marselière Sr dudit lieu, escuier Jan Gueheneuc Sr de la Bare et dame Charlotte de la Marselière dame de Sepeaulx.

— Continuation de la guerre en Poictou.

— Mort de la royne d'Hespaigne, Elisabeth de France, à Madrid le 3^{me} d'octobre.

1569

En l'année 1569, la guerre avec les Huguenots continua en Poictou dont s'ensuivit la bataille de Jarnac qui fut au mois de mars, la bataille de Moncontour qui fut au mois d'octobre ensuivant ; sieges prises et reprinses de plusieurs villes et châteaux et autres beaulx effects de guerre en partie desquels ledit François fut aux autres non, faute de moien.

Mort du Sr de Martigues gouverneur de Bretagne tué d'un coup de mousquet davant St-Jehan d'Angeli.

En ceste année se commanza le proceix entre ledit Sr Champsavay et le Sr du Rouvre, pour les landes de la Jéhardière proceix qui en engendra bien d'autres.

Ce 22^e jour de may oudit an 1569, Judic de la Bouexière, fille puisnée de nobles gens François de la Bouexière et Françoise de la Marselière sa compaigne Sr et dame de la Fosse aux Loups fut baptisée et nommée en l'église de Treverien par don Jan Doucere subcuré, et fut tenue sur fonds par nobles gens Judes de St Pern, Sr de Ligouier, Bertranne de Mauny, dame du Pontharouart, et Perronnelle de la Bouexière dame du Demaine.

1570

En ceste année 1570 la paix se fist avecques les Huguenots.

Ledit François fut fort tourmenté par le Sr du Rouvre qui le tenut en proceix longtemps et en arest pour un sien serviteur qui se plaïgnoit d'avoir été battu.

En la mesme année se commanza le mariaige du roy

Charles (9^e) et de Elisabeth d'Autriche fille de l'empereur; fut ausi en la mesme année ledit François fort malade d'une fiebvre quarte qui lui print au mois d'octobre estant à la maison de la Villegoriou près Dol, ladicte fiebvre luy dura ung an.

Le (*blanc*) jour de décembre ouudit an décéda damoyselle François de Cramou dame en propriété de la Motte Cramou et femme de escuier Amauri Lambert fils aîné du S^r de Rigourdene, elle fut enterrée à Plouer elle mourut sans enffans et sa succession heritelle echeut à damoiselle Mathurine de Cramou sa tante femme dudit s^r de Champsavay et mère dudit François, sa succession mobilière vint à sondit mari et à sa mère qui vivoit encore.

Le Roy Charles vient en Bretagne ou il fist son antrée en la pluspart des bonnes villes fors Rennes ou il ne vint point.

1571

En l'année 1571, le onzeiesme jour de mars, fiancèrent nobles gens François Grignart fils aîné dudit sieur de Champsavay, et François Levesque fille de nobles gens Jehan Levesque et Bertranne de Mauni, S^r et dame du Pontharouart, lesdites fiances se fisdrent en la maison du Pontharouart par l'avis du père dudit François et de la mère de la dite François qui estoit veuve.

En la mesme année et ou mesme mois fut faict lacort entre ledit sieur de Champsavay et le S^r de Rigoudene pour les affaires qu'ils avoient ensemble touchant la succession de la Motte Cramou, par lequel le dit S^r de Champsavay poya audit S^r de Rigourdene la somme de treze cents livres, et outre se constitua en des obligations qui ont cousté bon à son héritier.

Mathurin Le Forestier fils du S^r de la Vallaye vint se tenir à Champsavay.

Le mariage du roy Charles 9 et de Elisabeth d'Autriche se parfist.

Le dimanche 15 de juillet ouudit an épouzèrent à St-Judoce ledit François Grignart et ladite François Levesque apellés

dès lors Sr et dame de la Motte, et furent faictes les nopces en la maison du Pontharouart par la mère de ladite Françoise ou il i avoit fort bonne grande et honorable compagnie. Quinze jours après ledit François et la dite Françoise furent menés à leur mesnaige chés le père et mère dudit François qui se tenoit lors à la Jehardiére, il i avoit aussi à ceste bien venue bonne et grande compagnie (1).

Le 7^e d'octobre oudit au 1591 fut baptisé et nommé en l'église de Treverien par don Jan Doucere Gabriel de la Bouexière fils puisné de nobles gens François de la Bouexière et Françoise de la Marzelière sa compaigne Sr et dame de la Fosse aux Loups, et fut tenu sur fonds par vénérable et discret mestre Gabriel Fedeau, grand vicaire, chantre et chanoene de St-Malo, Gilles de la Bouexière Sr de la Villeclere, Jehanne de St-Pern, dame de la Villeberselet (ledit Gabriel mourut estudiant à Paris).

1572

Le 29 de juillet 1572 décéda damoiselle Françoise Levesque dame de la Motte, femme et épouse dudit François Grignart, elle mourut en peine d'enfant d'ung fils qui mourut aussi à la mesme heure, ils furent tous deulx enterrés en l'église de St-Judoce en l'enfeu du Pontharouart.

Mort de la roine de Navarre à Paris le 10^e de juing.

Mariaige de son fils le roy de Navare à Marguerite de France.

En la mesme année fut le massacre de Paris dict la grand St-Barthélémy, pour estre arrivée à se jour qui fut aux nopces du roy de Navare avecques Marguerite de France seur du roy.

(1) « Ce mariaige se estoit fait en intention de toucher de l'argent pour dequicter les debtes desdits sr et dame de Champsavay, comme ausi outre les habillements et meubles ils toucherent la somme de quinze cents livres mais le mariaige estant dissolu il les faiglit rendre et quinze cents livres outre qui estoit mille escuts pour cinq cents et ce par la perfidie du sr de Fontenaille mari de l'heritière du lieu de Pontharouart qui soubz ombre d'amitié et de parentelle surprint ledit Jan Grignart ». (Extrait de la généolcgie de François Grignart. Voir ci-après, année 1581).

En ceste année se contracta l'amitié très parfaite entre le S^r de Tourdelain apellé d'empuis le S^r de la Besreschere et ledit François Grignart S^r de la Motte qui dura jusques à la mort.

Nativité de Marie Elisabeth de France fille du roy Charles 9.

1573

En l'année 1573 le onzeiesme jour de janvier mourut damoiselle Bertranne de Mauni dame douairière du Pontharouart et mère de ladite Françoise Levesque décédée paravant, près laquelle elle fut enterrée en ladite eglise de St-Judoce.

Siège de la Rochelle en ladite année, la Charité et Sancerre.

Le 6^e jour d'octobre oudit an 1573 décéda damoiselle Mathurine de Cramou dame de Champsavoir et en propriété de la Motte Cramou, elle fut enterrée en l'eglise de Pleudihen en la chapelle S^{ct}-Nicollas, en l'enfeu de la Motte Cramou.

Henri de Vallois duc d'Anjou segond fils de France eleu roy de Polongne qui traicte avecques ceulx de la Rochelle et lève le siege pour aller en Poullongne.

Le 15 de feubvrier 1573 fut nommé et baptisé en l'eglise de Treverien Gilles de la Bouexiere tier fils de nobles gens François de la Bouexiere et Françoise de la Marseliere sa femme sieurs et dame de la Fosse-aux-Loups, et fut tenu sur fonds par nobles gens Gilles Uguet sieur du Demaine, Charles du Fournet s^r dudit lieu et Françoise de la Boexiere seur aînée dudit Gilles (ledit Gilles mourut durant la guerre en l'an 1591).

1574

Couronnement de Henri de France roy de Pollongne.

En ceste année 1574 se présanta la guerre en Normandie faicte par M^r de Matignon ou fut prins M^r le conte de Montgomeri dans Donfront, S^{ct}-Lo fut prins d'assault ou fut tué Coullombieres dedans, Carentan fut aussi prins et quelques

autres places ou fut ledit François avecques M^r de la Hunaudaye.

Le Mareschal de Montmorenci et autres faicts prinsonniers à Paris.

Mort du roy Charles 9 au mois de May oudit an 1574.

En ladite année fut prins Fontenay Lusignen et autres places en Poictou par M^r de Monpansier ou estoit M^r de la Hunaudaye en la compagnie duquel estoit ledit sieur de la Mote.

Mort du Cardinal de Loreine en Avignon ou il estoit allé au devant du Roy qui revenoit de Poullongne.

1575

En l'année 1575 Henri de Vallois roy de Polongne fut par la mort de son frère Charles couronné roy de France, et dict Henri troisieme roy de France, et de Polongne. Il epouza en la mesme année et le mesme jour de son couronnement, le 13^e de febvrier (1), Louise de Loraine fille de Vaudemont puisné de la maison de Loraine.

En ceste année ledit s^r de de la Motte par acord relessa la jouissance de tout le bien de sa mère à son père, fors la metairie de Cramou, et se, dempuis le deceix de sadite mère qui avoit esté dès l'an 1573, jusques en l'an 1578, qui estoit seix années d'antière jouyssance, par se qu'il debvoit nourrir et antretenir ses autres enfans et poier les debtes de la communauté, se qu'il fist fort mal.

Le Mareschal d'Anville n'estant bien avecques le roy pratique forces villes de Languedoc, gaigna M^r frère du roy et beaucoup d'autres seigneurs et gentilshommes.

1576

En l'année 1576 ledit s^r de la Motte qui cestoît tousjours tenu avecques son père fut contrainct d'en sortir par la malice de sa seur aînée qui le mist en disgrâce avecques sondit père.

(1) Moreri en son dictionnaire donne la date du 15 fevrier.

Il fut contrainct de louer ung logeix au prochain villaige pour se retirer avecques beaucoup de incommodité pour navoir auchun meuble de quoy il peust tenir mesnaige, ni argent pour en avoir.

En la mesme année se fist le voyaige apellé des mescontantz sous le pretexte de bien public ou estoit chef M^r frere du Roy ou fust ledit s^r de la Motte avecques M^r de Chasteauneuff, le premier effet se fut à Dol ou ils devalizerent la compagnie de M^r de Bouillé.

Au retour dudit voyaige ledit sieur de la Motte alla se tenir à la Motte, sans toutefois antrer en auchune jouissance que de la chambre sur la depance, ou il se tenoit, car le tout avoit este afermé par son père à M^e Allain Maingart bourgeois de S^t-Mallo, qui avoit payé par avance.

Le Roy de Navarre et prince de Condé quittent la cour, et rallient force huguenots. M. de Chasteauneuff joint le roy de Navarre prannent Montoyr (?) puis la paix se faict.

La paix estant faicte, par ou les Huguenots avoint libre exercice de leur religion, et des villes pour leur seurté et chambres mi-parties, les princes de Loreine et de Guise commencent à projeter la ligue et en fisdrent la première asssemblée à Perronne i invitant les autres villes du royaume et seigneurs et gentilshommes catholiques; cela fut cause que les partis demeurèrent en soupçon les ungs des autres et les huguenots ne quictèrent antierement les armes.

1577

En ceste dicte année ledit François ne bougea guères de la suite de Mons^r de Chasteauneuff.

Le Roy voullant pacifier les troubles de son royaulme faict assamblar ses estats à Blois ou, par la menée de la Ligue qui commancoit à naistre, la guerre est déclarée contre les Huguenots.

M^r chef en une armée prant Yssoire et La Charité.

M^r du Maine général en une autre armée assiège Bar et prant quelques petites places.

Le Roy avoit une autre armée qui prant Brouaige.

Paix faicte avecques les Huguenots conclute à Poictiers au mois de septambre 1577. — 5^{em} edit de paix o les Huguenots.

En ceste année 1577 fut tenu de grands estats à Rennes par M^r de Montpancier le père, ou fut Monsieur de Chateauneuff fort assisté de noblesse, là ou il veit M^r de Bouille et M. de la Hunaudaye et se reconcilièrent ansemble. La dame de Montpancier sœur de M^r de Guise estoit aussi à Rennes.

1578

En l'année 1578 se intanta le proceix par le s^r de la Landegrueil vers ledit s^r de la Motte en demande d'ung droict naturel quil disoit estre deu à Marie de Cramou sa mère sur la maison de la Motte, du nombre de vingt et deulx livres dix soubz mon, de rante promisses dès l'an 1519 et les erreages dempuis ledit temps.

Mort du s^r du Premorel arivée à la Villedavi, le jeudi Lardier 1578, après avoir fait bonne chère.

En la mesme année à la s^{ct} Michel les seurs dudit sieur de la Motte se vindrent tenir avecques luy audit lieu de la Motte, et antra lors en jouissance dudit lieu de la Motte sans toucher rien toutefois jusques à ung an après. Le fermier de la Motte voulant émonder les rabines et lisières de la Motte come il le debvoit par sa ferme, le s^r de la Motte les achapta de lui affin qu'ils ne fussent émondés.

En ceste mesme année se intanta le proceix de la Touche aux Bégaces avecques ledit s^r de la Motte pour les enfeux, qui cousta cher audit sieur de la Motte qui avoit affaire au s^r de Grand Champs prestre garde du mineur de la Touche aux Bégaces et grand chicaneur.

Ledit s^r de la Motte tousjours à la suite du seigneur de Chateauneuf.

Le 24 de décembre oudit an 1578 mourut à Rennes nobles homs Francois de la Bouexière s^r de la Fosse aux Loups.

Audit mois de décembre fut tenu de grands estats à Rennes qui i furent continués de Fougères ou ils se debvoient tenir là ou se trouva la pluspart de la noblesse de Bretaigne pour s'opposer aux nouvelles impositions que l'on vouloit mettre

sur la province; les seigneurs de Rohan et de Laval i estoient fort grands amis au commencement et à la fin randus ennemis par les pratiques et menées des courtisans poursuivants les dites impositions; i estoient aussi les seigneurs de Chasteau-neuff, de Couesquen, du Pont, de la Hunaudaye comme lieutenant de roy et grand nombre d'autres seigneurs de marque.

1579

En ladite année 1579 au mois de feubvrier se feist la conférence de Nerac, entre la Roine mère et le Roy de Navarre, pour vuyder quelques difficultés sur le dernier édict de paix qui n'estoit bien observé.

1580

En l'année 1580 fut faict acort entre ledict François Grignart s^r de la Motte son frère et ses seurs pour la succession de leur mère, attendant celle du père, par l'avis de leurdit père et autres plus proches parans, rapporté par la court de Chateau-neuff : de Bonne et Brule notaires.

Réformation de la coustume faicte en ladite année.

En ceste mesme année ledit s^r de la Motte alla en court avecques M^r de Chateau-neuff qui mena de belle noblesse avecques luy.

La court estoit lors à s^t Maor des Fossés à cause de la peste qui estoit forte à Paris.

Au moys d'août tant que ledit s^r de la Motte estoit à Paris le s^r de la Jehardiere s'en alla au siège de Montagu avecques le s^r de Tourdelain en la compagnie de M^r de la Hunaudaye ou il fut peu de temps la guerre cestant encore ralumée.

La guerre se faisoit lors o les Huguenots. Siège de la Fere par M^r le Mareschal de Matignon.

1581

En l'année 1581 fut accordé le proceix qui estoit meü entre ledit s^r de Champsavoir et le s^r de Fontenaille marié à

l'héritière du Pont Harouart qui estoit pour quinze cents livres que ledit s^r de Champsavay avoit touché mariaige faisant de la femme de son fils morte sans enffans. Pour lesdits quinze cents livres il luy en cousta plus de quatre mille francs par la déloyauté dudit Fontenailles qui soubz ombre de parenté le trompa à la bonne foy, si bien qu'il en convint vendre la métairie de Cramou, qui estoit audit s^r de la Motte, pour tirer son père de ceste affaire, ledict acort est raporté par Tuffin et Loiaisel notaires et segretaires du Roy.

Fut en ceste année tenu de grands estats à Vannes où fist son antrée comme gouverneur M^r de Mercœur; i estoit ausi le primat de Leon député du Roy; ledict sieur de la Motte i estoit avecques M^r de Chateauneuff qui i estoit fort bien accompagné.

En se mesme temps ledict sieur de la Motte envoya son frère Artur Grignart s^r de la Jehardiere aux gardes du Roy ou alla ausi le s^r de la Guermonnaye son cousin fils du sieur de la Bordière.

La paix ce conclut à la fin en antier o les Huguenots. 6^{me} édit de paix o les Huguenots. Voyaige de Monsieur en Flandres.

Le vendredi 8^{me} jour de décembre oudit an 1581 décéda à la maison de Champsavoir escuier Jan Grignart s^r dudit lieu de Champsavoir et de la Jehardiere et fut le lendemain enterré dans le chanceau de l'église d'Evran en son enfeu (1).

1582

Le mercredi troisisme jour de janvier 1582 fut faict le service général en l'église d'Evran dudit defunct s^r de Champsavoir ou se trouva bonne compaignie.

(1) François Grignart fils aîné et héritier principal et noble desdits Jan Grignart et de ladite Mathurine de Cramou fut après leur déceix seigneur de Champsavay et demeura chargé de grandes affaires et doibtes si bien que comme il a esté dit il avoit esté contrainct dès le vivant de son père de vendre Cramou pour retirer la Jehardière engagée par sondit père. Les frères et seurs dudit François Grignart se tenurent avecques luy l'espace de dix ans comme il se voira et eurent toujours le maniement de tout son bien qui en a esté la ruyne (*Généalogie de François Grignart*).

Ledit sieur de la Motte et pour lors s^r de Champsavoir se tenoit audit lieu de la Motte et toutes ses seurs et son dit frère qui sen revint des gardes du roy.

Il fit parachever ung logeix à Champsavay encommancé par son père et faire une cheminée à la métairie.

Voyaige faict a Champigni par ledict s^r de la Motte vers M^r de Montpancier pour M^r de Chateauneuff et estoit touchant la querelle de mondit sieur de Montpancier et M^r de Nevers.

Sur la prolongation donnée par le roy aux Huguenots pour la reddition des villes qu'ils tenoient, les princes de la ligue prindrent occasion de dire que le roy favorisait les hérétiques et commencent à se liguier et gagner les communautés des villes et s'assurer d'hommes.

Autre voyaige fait à Paris par ledit sieur de la Motte pour mondict s^r de Chateauneuff touchant la curatelle de la mineure d'Asserac.

Le 2^e jour de Novembre 1582 fut faict et passé le mariaige de nobles gens Jan du Breil seigneur de la Roche Coullombier et Françoise du Buat ou de la Bouexière fille aînée de la maison de la Fosse aux loups.

Retranchement des dix jours sur le callendrier par le pape Grégoire XIII ladite année 1582, approuvé par ordonnance du Roy.

1583

En l'année 1583 ledit s^r de Champsavay ou de La Motte fist ung voyaige en court avecques M^r de Chasteauneuff qui i avoit esté mandé par la roine mère du Roy et M^r de Jouieuse qui le voullont faire général d'une armée pour aller en Portugal, charge qu'il ne voullut accepter par se que le Roy ne voullut bailler avou de telle guerre. Ils passèrent premièrement à Rouen, ou estoit mondit s^r de Jouieuse qui i faisoit son antrée comme gouverneur de la province de Normandie; de là ils furent en court qui estoit lors à Paris ou ils fisdrent un long sejour.

Ledit s^r de Champsavoir fut fort plédé en son absance par

le s^r de Rigourdenc qui luy demandoit indamnité de beaucoup de demandes que luy faisoit la dame de la Ville Gicquel, jusques à plus de six à sept cents escuts, et dont il obtint santance de provision contre ledit sieur de Champsavay. Cela toutefois se termina par acort au retour de la court.

Fut aussi ledit s^r de Champsavoir plédé par M^r le Marquis de Couesquén qui obtint arest contre ledit sieur de Champsavoir pour cent sous monnoie de rante sur la Motte, et aux areaiges dempuis les trante ans, et aux despans; cela cousta plus de quatre cents escus audit s^r de Champsavoir. En la mesme année ledit s^r de Champsavoir aferma la Jehardiére à son frère pour seix ans qui avoient commancé dès la S^{ct}-Michel précédante.

La peste print à La Motte ou se tenoit ledit s^r de Champsavoir qui fut contrainct luy et tout son mesnaisge se retirer à la Jehardiére, se fut au mois d'aoust.

Au mesme temps fut encore ledit s^r de Champsavoir avecques M^r de Chateauneuff premièrement à Nantes ou estoit M^r de Mercœur qui les mena en court avecques bon nombre de noblesse; ils i sejournerent jusques au mois de feubvrier ensuivant.

Durant l'absence dudit s^r de Champsavoir, ses seurs qui se tenoient à la Jehardiére fisdrent une estrange despance, voire incroyable à qui n'en auroit veu les comptes; c'estoit comme l'amour se traictoit entre Vauclerice et la fille aînée qu'il épouza dempuis; la dame de La Bordiere se i tenoit ausi pour lors, car dempuis l'an 1582 jusques en l'an 1587 elle se tenut tousjours à la Jehardiére ou à La Motte.

1584

En l'année 1584 fut conclut le mariaige de la seur aînée du dit sieur de Champsavay appelée Catherine Grignart avecques Charles de S^{ct}-Meleuc s^r de Vauclerice, mariaige faict contre l'avis des gens de bien parants de ladite Catherine pour congnoistre ledit de S^{ct}-Meleuc, homme meschant et litigieux, dès le mesme temps il mist en proceix ledit s^r de Champsavay.

Ledit s^r de Champsavoir faiglit d'estre tué de son propre frère d'ung coup de pognart que on luy pansa donner comme il soupoit, se fut en la salle de La Motte ou il se tenoit le mercredi dernier jour de feubvrier oudit an 1594 (1).

Aux environs de la S^t Michel ledit s^r de Champsavoir fut fort malade à Champsavay d'une fiebvre continue qui luy dura plus de deux mois.

Mort de M^r frère du Roy au retour de Flandres à Chateauthieri au mois de juing 1584, cela fut cause de faire s'avancer et acroistre la ligue plus que davant.

1585

En l'année 1585 ledit s^r de Champsavay fut avecques M^r de Chateauneuff à Brest, qui l'envoya de là à Nantes trouver M^r de Mercœur et retourna à Brest ou il tomba encore mallade de la mesme maladie qu'il avoit eu en l'année précédente, elle luy dura depuis le commencement du moys de may jusques à la mi septambre et fut longtemps que on en esperoit que la mort, comme ainsi fut il tenu mort, si bien que ses sœurs aiant ouy ses nouvelles et pansant qu'il le fut déroberent tout se qu'il avoit de provisions à Champsavay tant bledz, chairs, que autres chosses, et se qu'il avoit de meilleur meuble, et se i acoustumèrent si bien que depuis elles nont cessé.

En la mesme année M^r de Guize print les armes, qui fut le commencement des effects de la Ligue, M^r de Chasteauneuff fist avecques M^r de Mercœur le voyaige de Poictou.

En ladicte année ledit s^r de Champsavay fist acort avecques son frère Jehardiere pour son partaige passé par davant notaires royaulx scavoir : In. pnnonts (?) et J. de la Maire, de Bécherel.

(1) Il y a ici une erreur d'écriture : le dernier jour de février tombe bien un mercredi en l'année 1584, et non en 1594 ; du reste la phrase indique bien qu'il s'agit de l'année inscrite en tête du paragraphe. Il faut lire : oudit an 1584.

Partement du seigneur de Laval avecques bon nombre d'hommes pour aller en Poictou joindre M^r le prince de Condé.

Edict de paix faict entre le roy et les princes de la Ligue au mois de juillet 1585 par ou la guerre est déclarée aux Huguenots qui se faict en plusieurs endroicts de ce royaume. Surprinse du chasteau d'Angers ou le prince de Condé quit-tant Brouaige qu'il tenoit assiégé va avecques son armée pansant sen assurer.

Le prince de Condé aiant avecques son armée passé Loire pansant s'assurer du chasteau d'Angers en est frustré par M^r de Jouieuse qui le reprant, et voyant ledit prince de Condé le chemin luy estre coupé par M^r du Maine qui avoit son armée d'un costé, le duc de Jouieuse une aultre, et le mareschal de Biron une aultre, le tenant ainsi enfermé, est contrainct de rompre son armée qui se retire à la fille, qui ci, qui là, fors M^r de Laval qui heureusement repassa Loire, M^r de Rohan vient en Bretagne à sa maison de Blain d'ou cest quil retourna encore en Poictou.

Ledit prince de Condé avecques cinq ou six chevaulx seullement traverse la Bretagne segrettement et guidé par le s^r de Mesneuff, passe au Bordaige et à la Maignanne e au Fournet ou il est deulx jours pendant qu'on lui prépare un bateau au Guildo pour le passer aux isles soubz un non emprunté ou aiant este porté et en Angleterre retourne par mer en Poyctou trouver son armée qui si estoit ralliée.

1586

Le prince de Condé retourne en Poictou i faict vivement la guerre, épouze la seur de M^r de la Trimouille à Taillebourg le 16 de mars 1586.

Mort de M^r de Laval et ses deulx frères, M^r de Rieux et de Tanlay, au mois d'apvril dudit an 1586. Les deulx jeunes furent tués en la charge quilz fisdrent sur le regiment de Tiercelin près Xaintes et ledict M^r de Laval mourut de regret ouict jours après. Ils furent toutz trois enterrés a Taillebourg, et ung autre un peu davant estoit mort de malladie si bien qu'il i demeura quatre frères en ce voyaige.

En la mesme année ledit sieur de Champsavay commança à douber et fermer de murailles la cour de Champsavay et changer les arivées dicelle et fermer ses jardrins et pourprins et faire le chemin neuf traversant la couaille de son estang pour oster celluy qui estoit près de la maison.

Le 24 août en l'église de Treverien fut baptisé et nommé Janne Morault fille de nobles gens Claude Morault et Francoize de la Marzeliere sa compaigne s^r et dame de la Provostiere, et fust tenue sur fonds par nobles gens Jean Morault s^r du Deron, Claude Riou, et Anne Morault Chastaigneraie aussi fille dudit s^r de la Provostiere et de sa femme décédée.

Armée grande de M^r du Maine qui va en Guienne faire la guerre contre les Huguenots.

Le duc de Jouieuse en Poictou avecques une autre armée, et le mareschal de Biron avecques une autre armée.

1587

En ceste année le proceix encommancé dès l'an 1584 par Vauclerice pour le partaige de sa femme contre ledit sieur de Champsavay fut fort poursuivi dont s'ensuivit à la fin santance au siège de Rennes ou le partaige fut jugé en noble comme en noble et partable comme en partable, qui estoit l'aufre que avoit faict ledit s^r de Champsavay de le premier terme et qui avoit esté refusé par sa partie.

Mariaige des filles de M^r de Chasteauneuff, scavoir l'aisnée heritiere du Chastel à M^r de comte de Chemilli et la puisnée a M^r de Coueltnizan.

Ollive Chantrel fille bastarde fut nommée et baptizée en l'église de Treverien le 20^e de febvrier 1587.

Mort de la royne d'Escosse exécutée en Angleterre par jugement donné par le conseil de la roine d'Angleterre, le 18^e de febvrier 1587.

Grande armée de reistres lansquenets souisses et autres Allemans antrés en France pour les Huguenots antièrement mise en route par l'armée du roy et celle de M^r de Guise et autres catholiques, c'est ce que l'on nomme le voyaige des reistres.

Au mesme temps le roy de Navarre gaigne la bataille à Coutras ou est tué M^r de Joyeuse et son frère.

M^r de la Bordiere eut en se temps là un grand proceix contre le s^r du Rouvre, et fut ledit s^r de la Bordiere son fils et son bastart longtemps en arest à Rennes ou fust presque toujours avecques eux ledit s^r de Champsavay a la sollicitation dudit proceix, duquel ils eurent à la fin bonne yssue. Ledit sieur de la Bordiere s'en alla de l'issue se tenir à la maison de la Motte Cramou par prest que luy en fist ledit s^r de Champsavay où il fut fort longtemps.

En ceste dicte année ledit s^r de Champsavay fist faire la métairie de la Vallée près la chapelle et acommoder son logeix de Champsavay d'une monte et cabinets et autres augmentations bien nécessaires.

1588

En l'année 1588 au mois de mars mourut à S^{ct}-Jehan-d'Angeli M^r le prince de Condé de poizon comme l'on disoit.

Le 13^e de may furent les barricades à Paris ou le Roy fut contrainct se retirer à Chartres.

Au mesme an le roy estant à Rouen fist l'edict contre les Huguenots apellé l'edict d'union.

Le mercredi 13 de juillet oudit an 1588 ledit s^r de Champsavay fianza à Becherel par decret de justice damoiselle Rollande du Buat, fille de nobles gens François du Buat et Francoise de la Marzeliere s^{rs} et dames de la Fosse-aux-Loups, le Buat, S^{ct}-Mahé, la Chalopinaye, et ledict du Buat estoit lors defunct et ladite de la Marseliere mariée en secondes nopces au s^r de la Provostiere près Messac. Le mariaige se fist par l'avis des parans de ladite Rollande qui navoit lors que vingt et ung an et demi et ledit s^r de Champsavay en l'aage de trante et sept ans.

Le sabmedi 23 dudit mois de juillet lesdits fiancés épousèrent en l'egliçze de Treverien et furent disner souper et coucher à la maison de la Fosse-aux-Loups, puis le lendemain 24^e dudit mois ladite Rollande du Buat fut menée à son menaige à la maison de Champsavoir.

A la S^t-Michel oudit an les seurs dudit sieur de Champ-savay scavoir Charlotte, Francoise et Janne Grignart, se retirent de chès leurdit frere ou elles se estoit tousjours tenues dempuis la mort de leur mère, et avant que partir elles avoint dérobé ce que leur frere pouvoit avoir de meilleur linge et autre bon meuble, si bien qu'il en demeura du tout dégarni, elles furent se tenir à la Jehardiere et paravant avoint acordé pour leur partaige quel acort elles ne voullurent à la fin tenir.

En ceste année se defist d'elle mesme et par la tourmente à la coste d'Anglererre une fort grande armée espaignolle.

En la mesme année environ la fin de l'automne sur quelques plainctes qui vindrent audit s^r de Champsavay de son frère puisné, entre autres de Jacques Bourdet metaier à Lesven-Pommerit, lesdits deux frères antrèrent en dispute et ledit puisné s^r de la Jehardiere se retira d'avecques sondit frère aisé ou il cestoit tousjours tenu d'empuis la mort de leur père.

M^r de Mercoeur faict la guerre en Poictou assiege Montagu dou il est contrainct de lever le siege sur l'avertissement qu'il eut que le Roy de Navarre i venoit avecques, comme de faict il defeist le regiment de Jarsé qui faisoit sa retraicte.

Le duc de Nevers vient en Poictou avecques une armée prant Mauleon et assiege la Garnache quil print.

Le duc de Savoye surprant Carmaignolles et se saesist de tout le marquisat de Saluces.

Estats tenus à Blois ou est tué M^r de Guise et son frère le cardinal le vendredi davant Nouel, 23^e de décembre oudit an 1588.

La plus grande partie des bonnes villes de France se revoltent du service du Roy.

1589

Au commencement de ceste année 1589 la roine mère du Roy Catherine de Medicis mourut à Blois le 5 de janvier. Le Roy se retire à Tours et voiant la pluspart de son royaume en armes contre lui appelle le roy de Navarre à son secours qui le vient trouver à Tours ou fut faicte tresve entre eulx.

Le roy de Navarre cestant retiré à Sameur (?) le duc du Maine donne jusques dans les fauxbourgs de Tours avecques son armée panczant surprandre le Roy puis se retira.

En 1589 furent les baricades de Rennes ou le duc de Mercœur vint qui sen randit mestre et en chassa M^r de La Hunaudaye lieutenant général pour le roy dans le païs, M^r d'Asserac et Monsieur de Monbarot gouverneur de la ville et autres, i mist pour commander en ladite ville le s^r de La Charonniere, il alla aussi à Fougères dont il se randit mestre et en pansa faire autant de Vitré, se qu'ils ne voullurent, occasion qu'il les fist asiéger, il s'asura ausi en se temps là des villes de Dinan, Vannes, Quimper, Morlaix, Dol, Chateaubriant et autres et de paravant de Nantes et Redon.

Le mercredi des feries de Pasques, qui était le (*blanc*) d'avril, estant M^r de Mercœur encore vers Fougères, les habitants de Rennes se remisrent en l'obeissance du Roy et chasserent de leur ville le s^r de la Charonniere et quelques autres et prindrent prinsonnier le capitaine Jan et autres partisans dudit s^r de Mercœur et rappellerent leur gouverneur M^r de Monbarot et M^r de la Hunaudaye, et force noblesse qui si rangèrent. Mondit s^r de Mercœur qui se i en revenoit sur l'avis qu'il en eut sen va à Dinan et i mande quelque troupe quil meine à Quintin pour i ataquier le baron du Pont qui i amassoit des hommès, duquel lieu il ne le peult forcer; ses troupes retournant de là au siege de Vitré commancèrent à piller et ravaiger les maisons des gentilshommes et les prandre prinsonniers, qui fut le commencement de nos misères.

Le (*blanc*) de may la maison de Champsavay fut en antier ravaigée par les chevaux legers de Vignancourt et soldarts de Villebasse ou le s^r et dame dudit lieu perdirent touts leurs habits bagues et jouiaux et meilleurs meubles quils n'en avoint encore osté, comme aux mesmes temps furent par les mesmes soldarts pillées et ravaigées la plus part des maisons de gentilshommes du cartier de Becherel.

Ledit s^r de Champsavay peu de jours paravant cestoit de sa personne seullement retiré à Chateauneuff ou il fut quelque

(1) Le 5 avril.

temps puis à Saint-Mallo ou il fist se retirer sa femme et famille.

Le roy apelle auprès de luy le roy de Navarre qui le va trouver à Tours avecques ses forces et le sert contre la Ligue.

Le Roy envoie le comte de Soissons avecques quelques troupes en Bretagne pour s'opposer au deseins de M^r de Mercœur.

Venant à Rennes est à Chateaugiron, trois lieues près dudit Rennes, surprins dans son logeix par ledit s^r de Mercœur et le s^r de Viques qui le prannent prinsonnier luy et la plus part de la noblesse qui estoit o luy et ses troupes défaictes et mises en route, se fut le jour du sacre dudit an 1589.

Les seurs dudit sieur de Champsavay et Vaublérice son beau frère font saesir son bien à Dinan pour estre roïal et les font donner par M^r de Mercœur en entretenement jouysance et luy dérobent tout se qu'il avoit de grens, lettres, meubles et tout se qu'il pouvoit avoir dans ses maisons.

Continuation du siege de Vitré, ceulx de dedans en nécessité d'hommes le s^r de Lavardin qui cestoit sauvé de Chateaugiron prant se quil i avoit de gens de guerre à Rennes et les va secourir et i antre et i lesse nombre d'hommes, après i avoir sejourné deux ou trois jours sen retournant a Rennes trouve les chemins bouchés par la commune du païs qui cestoit toute mise en armes conduite par quelque noblesse, ledit s^r de Lavardin et sa troupe passent à la fin et gagnent Rennes mais avec grand hazard.

Josselin est au mesme temps assiegé par le s^r de St-Lorans Le comte de Soissons prinsonnier dans le chasteau de Nantes se sauve dans un grand panier de cuisine.

Le s^r de Chasteauneuff vient de Brest à Rennes, joinct à Quintin les s^r du Pont et du Guemadeuc lesquels deux avecques partie des hommes dudit s^r de Chasteauneuff rafreschissent Josselin de hommes et en tirent la dame de Rohan et le s^r de Mollac qui i estoient enfermés ; à la parfin Josselin prins par composition.

Ledit s^r de Chasteauneuff et la pluspart de la noblesse du parti du Roy partent de Rennes pour aller à Angers querir le prince de Dombes.

Le roy tué d'un coup de cousteau en son armée par un moene jacobin nommé frère Jacques Clément le jour de la Notre Dame de la Mi Aoust.

Retour du sieur de Chasteauneuff et de la noblesse en Bretagne qui amenant le prince de Dombes.

Siege de Vitré levé par M^r de Mercœur qui rompt son armée et se retire à Dinan.

Chasteaubriant assiegé et batu par M^r le prince Dombes qui aussitost lève le siege faute de munition.

Le mercredi sixiesme de septambre dudit an 1589 damoiselle Rollande du Buat femme dudit s^r de Champsavay acoucha à S^t-Mallo de une fille qui fut nommée Gilette par le s^r de la Motte au Chauff et les dames de la Belinaye et de la Planchette de S^t-Mallo. Ladictte Gilette mourut à Rennes un an et demi après sa nativité.

Lamballe pillé et ravaigé par les roiaux conduicts par M^r de Chateauneuff, prinse de Chateauneuff-Miniac et le pleseix Bertran par M^r de Mercœur ; M^r de Chasteauneuff étant à Lantriguer est contrainct tant par la commune du pais que par des gens de guerre de M^r de Mercœur se sauve par la mer aux isles, ses hommes faicts prinsonniers ; M^r de Mercœur prant Quintin assiege Plermel dou il lève le siege par la venue du Roy à Laval et se retire à Nantes.

Le roy Henri roy de France et de Navarre est attaqué à Dieppe par ie duc du Maine dont il se développe heureusement à la confusion de son ennemy, donne dans les faux bourgs de Paris et prand plusieurs places en Normandie et dans le Maine.

1590

En ceste année au commencement dicelle le lieutenant de Vignancourt qui commandait dans Chasteaubriant remist la place en l'obéissance du roy, son capitaine Vignancourt faict prinsonnier est envoyé à Rennes.

Le Roy gaigne la bataille à Yvri contre le duc du Maine le 14 de Mars 1590.

Et le mesme jour les roiaux gaignent aussi une bataille

contre la ligue en Auvergne ou le s^r de Rendan, chef de la ligue, fut tué.

Au mois de febvrier M^r le prince Dombes se met à la campagne avec ses forces et deux moiennes pièces, va prandre quelques chasteaux et maisons fortes aux environs de Nantes. Chenas Vaulonnet (1) et Fontaine Beaufiles capitaines de chevaulx légiers du parti contraire partent de Nantes et vont essaier de faire quelque effet sur ladicte armée qu'ils trouvent la nuit marchant et en chargent partie des gens de pié qu'ils mettent en désordre, mais ils sont chargés par les s^{rs} de la Hunaudaye et de Sourdeac qui les défont et mettent en route la Chenas demeure prinsonnier et beaucoup des siens morts ou prins; Fontaine Beaufiles se sauva.

Reprinse et surprinse de Chasteaubriand par les ligués sur celuy mesme qui l'avait randu qui i fut tué.

Le Roy assiege Paris.

Sac et surprinse du chateau de S^{ct}-Malo et mort de mons^r de Fontaine gouverneur de la place, le tout faict par les habitans de la ville qui par argent gagnèrent des mortes-pais qui leur atachèrent des echelles de cordes par ou ils montèrent; ledit sieur de Champsavay qui estoit lui sa femme et famille dans ladicte ville de S^{ct}-Malo, pour être roial fuct contrainct de en sortir et quicter tout ce quil i avoit porté.

Fessant chemin à Rennes fut prins prinsonnier à la Fosse aux Loups et mené à Dinan. Il estoit allé audict lieu de la Fosse aux Loups à la sollicitation d'ung traistre qui le vandit soubz ombre de faire quelques affaires pour le s^r et dame dudit lieu qui estoit lors à Paris.

La Maison de Champsavay fut aussi prinse par ceux mesme qui avoint prins le seigneur, qu'ils fortifièrent et gardèrent longtemps i faisant mille cruautés tant là que aux environs; en la prenant ils brulèrent ung corps de logeix qui estoit devant la porte.

Ceulx qui furent à la prinse dudit s^r de Champsavay et qui vollèrent sa maison et i tenurent garnison :

(1) Il faut lire probablement : La Chesnaye Vauloüet. Voyez *Hist. de Bret.* Dom Taillandier, t. II, page 383.

Lesne Bourdonnaye lieutenant de la Tour,
 Les deux frères dudit Bourdonnaye,
 La Croix Couebon,
 Launay Coterel,
 Villeberselet,
 Montalit Bastard,
 La Porte de Trevron cousturier,
 Don Gilles Durant de Guitté.
 de Langonet,
 Henri Bastard,
 De Cardreuc et la Bausaine,
 Guille et Collas Mengui pere et fils, dicts Gabelles,
 Don Charles et Pierre Mengui frères, dicts Ponchetas,
 Guille de Leon,
 Les de la Rue frères, de Plouasne,
 Le fils Michel Boutrer,
 Le fils Jan Pignault,
 Jan Vannier, fils Macé,
 Le fils grand fr. Vannier,
 Jullien Allain,
 Corbel Luteux,
 Le fils Daubert, meteier à la Roche, en Plouasne,
 Et d'ailleurs il i fut ausi de Lourme honneux,
 Jean Renault Bombardeulx,
 Chollet, mareschal.

Nota : que Rolland Besnard, qui se tenoit au Pontharouart, fut l'un de ceux qui vandit le s^r de Champsavay.

Le baron du Pont qui avoit esté blécé à Ancenix ou il estoit allé à la guerre comme l'armée estoit aux environs mourut à Rennes au mesme temps.

Hennebond asiegé par M^r le prince de Dombes ou le vient trouver M^r de Chateauneuff avecques dix pieces de canon est batu et prins à la fin par composition.

Au mois de May, M^r de Mercœur se met à la campagne près Josselin, l'armée roiale s'aproche de luy, qui luy defont quelques compagnies écartées dudit Josselin.

Au Chesne-Tort les deux armées faignent à se donner la bataille, se faict une belle escarmouche, puis se retirent.

Estant ledit sieur de Champsavay sorti de prison il se retira à Rennes où estoit déjà sa femme, se fut au mois de May, il se remist en équipage et sen alla en l'armée de M^r le prince de Dombes.

En juing le s^r de Mercœur forçza Blavet qui ne peult estre à temps secouru ; M^r le prince de Dombes alla avecques son armée pour ataquier M^r de Mercœur dans Auray qui se retira promptement à Vannes où fut ledit prince de Dombes luy présenter la bataille, là se fist de belles escarmouches entre les deux armées près dudit Vannes, puis ledit s^r prince se retira à Auray où fut exécuté de mort le Rascot pour une intelligence et entreprinse qu'il faisoit contre mondit s^r le prince qui fut découverte.

Miniac surprins par quelques gentilshommes du païs sur la ligue, Moncontour assiégé batu et prins à la fin par composition par mondit s^r le prince qui va après assiéger Lamballe où il est contrainct lever le siege faute de munitions et d'hommes s'estant toute son armée débandée, il se retire à Rennes.

Continuation des volleries faictes audit s^r de Champsavay par ses seurs et beaux frère qui ne luy lessent aucun bestail en nulles de ses maisons et métairies.

Environ le mois d'aoust dudit an 1590 les Cahideucs se logent dans Champsavay soubz ombre de estre poursuivis de l'ennemi, on leur i ouvre la porte pour leur retraicte mais ils se randent mestres et la gardent quelque temps, sont enfin contraincts d'en déloger par le commandement de M^r le prince Dombes.

Au mois de septambre le s^r de Chasteauneuff va quérir des forces en se païs bas pour lever le siege de Pontorson assiégé par M^r de Mercœur et M^r de Viques, le siège est levé par la mort de M^r de Viques qui fut tué dans les tranchées à une sortie que fisdrent ceulx de dedans.

M^r le prince et mondit s^r de Chateauneuff ne lessent de se mettre aux champs avecques leurs forces, vont en se païs de Dol où estoit lors M^r de Mercœur, ataquent Toutlot dans Saeven ? qu'ils faiglent à prandre, défont son régiment puis deulx jours après se présentent devant Dol où il se fist une

fort belle escarmouche de l'armée royale, va en Normandie et defaict le régiment de Birague qui estoit logé à Genest près Avranches, ledit Birague estoit lors audit Avranches qui pouvoit de là voir se qui se faisoit sur sondit regiment sans le pouvoir secourir.

Les parisiens assiégés par le roy souffrent et endurent de grandes miseres par la faim.

Le duc de Parme vient secourir Paris.

Le s^r de la Jehardiere frère dudit s^r de Champsavay entre en la maison de Champsavay à la charge de ne i faire la guerre.

Descente des Espagnols en Bretagne pour le secours de M^r de Mercœur qui reprant Hennebont et l'artillerie i lesse M^r de la Hunaudaye, prant quelques troupes et deux coulevrines, et va vers Vitré et Laval ou il prant nombre de maisons fortes.

Venue des Lansquenets en Bretagne pour le roy.

Estats tenus à Rennes aux festes de Nouel, députés envoiés vers le roy demander secours qui les envoist en Angleterre pour cest effect.

Paris asiégé par le Roy et fort pressé et levé par le prince de Parme.

1591

En l'année 1591 M^r le prince de Dombes se met à la campagne avecques son armée, va sur les confins de Normandie pour favoriser le siege d'Avranches que son père M^r de Monpansier tenoit assiégé, qui la print à la fin.

Le chevalier d'Aumaille tué dans S^t-Denis qu'il panczait surprendre.

M^r de Chateauneuff estant fort malade d'une hidropisie se faict porter à Grandville en intantion de s'embarquer pour aller à Brest, mais il est là si abatu de mal que enfin il meurt le (*blanc*) de feubvrier 1591.

Le Roy assiege Chartres, i antre par capitulation le 19 d'apvril 1591, prant Auneau et Dourdan.

Estant la Tramblaye gouverneur de Moncontour hors de

sa place se faict entreprinse sur ycelle par la ligue qui soubz ombre de chartiers se randent maistre de la ville et assiegent le chasteau, la Tramblaye trouve le moien d'antrer dedans et tient bon encore que le s^r de S^{ct}-Laurent avecques tout ce qu'il peut amasser de forces le presse de près.

La noblesse qui estoit lors à Rennes vont pour le secourir avecques se qu'ils peurent tirer des garnisons proches qui n'estoient lors dans l'armée de M^r de Dombes qui estoit vers Normandie; estant logés a Loudeac, 4 lieues près ledit Montcontour, i sont ataqués par ledit s^r de S^{ct}-Laurens, la cavallerie n'eut loisir que de monter à cheval que leur villaige ne tut gagné mais, cestant mips en ordre et ralliés, furent chargés de la cavallerie de S^{ct}-Laurens qu'ils receurent si bien qu'il misdrent ledit S^{ct}-Laurens en route, et i en eut grand nombre qui demeurèrent sur la place et grand nombre de prisonniers, se fut le 3^e d'apvril 1591, ou estoit ledit s^r de Champsavay.

M^r de Guise le jeune se sauve de Tours ou il estoit prisonnier.

En se mesme mois fut Chartres prins par le Roy qui le tenoit de longtemps asiegé.

Descente des Anglois en Basse Bretagne pour le roy, M^r le prince de Dombes les y va joindre et assiege et prant Guingamp par composition.

M^r de Mercœur se met en campagne pour le secourir, le sachant randu assiege et prant aussitôt Corlay, les deux armées s'aprochent les unes des autres à Chatelaudren, ou il sont deux ou troys jours, faignent à se donner la bataille, et sont tout ce temps aux escarmouches, en l'une desquelles est prins le S^r de Guebriant collonel de l'infanterie de M^r de Mercueur.

Les deux armées se retirent, la liguée va en se païs bas qui prant Rostrenen, la roialle met le siege à Lamballe ou est tué aux tranchées M^r de La Noue, qui peu de temps par avant estoit venu en ladite armée, le siège est à la fin levé de devant Lamballe par le retour de l'armée ennemye fort renforcée qui se logea dans Jugon.

Venue du s^r de Lavardin en l'armée roialle qui est logée au pays de Lamballe, vont à la guerre et font une charge

près Jugon sur quelques chevaulx ligiers ou la Tramblaye s'engage si bien qu'il i demeure prisonnier.

M^r de Mercœur va à Dinan ou estant, faict prendre et raser Miniac et autres maisons et petites places qui tenoient.

Vauclerice volle et emporte tous les bleds de la Motte en faveur de l'armée de la Ligue qui estoit aux environs de Dinan.

Les armées se rapprochent à S^t Meen se faict une charge sur ung régiment de M^r de Mercœur près la Hardouynaye lequel est defaict, M^r de Mercœur se retire à Nantes et rompt son armee.

M. le prince de Dombes asiege Chastillon près Vitré qu'il force et prant, puis va vers se pays du Maine pour séjourner son armée qui se debande.

Aux environs de la Tousaints M^r de Mercœur ramasse ses forces et asiege Blain et le prant de force, M^r le prince de Dombes le veult secourir se qu'il ne peut à temps pour estre son armée toute disipée, il se retire à Rennes.

Mort de M^r de la Hunaudaye d'une fiebvre ou poizon comme il se faisoit porter de Vitré à Rennes dans une litière.

En ceste mesme année le roy asiege et prant Noyon.

Le Roy aiant bloqué Paris par les grandes garnisons qu'il avoit dans S^t Denis, Melun, Corbeil et fort de Gournay, et randu toute la Normandie à sa dévotion, fors le Havre et Rouen, met le siege davant Rouen qu'il continue fort longtemps.

Les saises de Paris prannent le président Brisson Larcher et Tardif conseillers des plus confidens du duc du Maine les mettent prinsonniers ou ils les font mourir puis les font pandre la nuict à S^t Jan en greve.

Le duc du Maine le scaichant acourt à Paris ou il faict prandre et pandre Louchart, Amroux, Hameline et Emmono, quatre des 16, les 12 autres s'écartèrent.

1592

En ceste année 1592 fut Rouen longtemps tenu asiegé

par le roy au commencement dicelle année et en fin le siege levé par le retour du prince de Parme en France.

La Touraine lieutenant de Lamoureux qui commandoit dans Chasteauneuff pour la ligue chasse son capitaine de la place et sen rant mestre, quelque tems après il prant le parti roïal.

Au mois de apvril les princes de Conti et de Dombes se assamblent avecques se qu'ils peurent amasser de forces d'Anjou et Bretaigne, asiegent Cran qu'ils pressent fort. Monsieur de Mercœur et M^r du Boisdaphin asamblent leurs forces et le vont secourir, contraignent les asiegeans de lever le siege, au levement et sur leur retraite leur armée fut antierement mise en route ou ils perdirent toute leur artillerie et atirail et beaucoup de leur infanterie tuée et grands nombre de prinsonniers, lesdits princes se retirent à Chateaugontier avecques se quils avoient, duquel lieu le lendemain ils partirent, le prince de Conti sen alla à Angers et le prince de Dombes sen revint à Rennes, se fut se qui sapelle la déroute de Cran qui fut le 23^e jour de May 1592. Après ladite deroute l'armée victorieuse print Chateaugontier, Laval Maine qui toutes se randirent ; vint à Chateaugiron près Rennes qu'il print et démantela puis va asieger Malestroit qu'il print ausi par composition puis M^r de Mercœur se retire à Nantes.

La Touraine met Chasteauneuff entre les mains des habitants de S^{ct} Mallo pour la somme de ouict mille escus.

Mort de M^r de Monpansier a Caen en Normandie auquel succeda Mondic s^r le prince de Dombes son fils tant au non biens et estats.

M^r de S^{ct} Laurens qui tenoit encore la plupart de l'armée de M^r de Mercure va à S^{ct} Briec et asiege la tour de Cesson, M^{rs} de Sourdeac et de Quergomats qui avoient ausi une petite armée à la campagne de laquelle ils avoient prins Callac et Rostrenen vont pour secourir ladite tour de cesson et leur fut la fortune si favorable quils defisdrent S^{ct} Laurens et ses troupes i en demeurants beaucoup de morts sur la place et beaucoup de prinsonniers, entre autres ledit s^r de S^{ct} Laurens, les autres se sauvèrent dans le fort de S^{ct} Briec ou ils ne peurent estre forcé pour estre le secours trop proche qui fist

se retirer lesdits s^{rs} de Sourdeac et de Quergomats à Guingamp.

En ceste année la ledit sieur de Champsavay mist en proceix le s^r de la Fosse aux Loups pour avoir le partaige de sa femme il obtint une provision de cent escuts par an au siege de Rennes.

A la S^{ct} Jan de la mesme année la femme dudit s^r de Champsavay fut audit lieu de Champsavay et se i tenut jusques à la Tousaints daprès, auquel lieu ni elle ni son mari n'estoint allés dempuis les guerres que une seule fois qui fut environ le temps qu'il fut prins, le s^r de la Jehardiere se i tenoit lors soubz la faveur du parti ligué duquel il estoit.

La metairie de Champsavay appelée Thelosone (?) brullée, et refaïcte après, qui fut cause du voyaige fait aux champs par ladite dame de Champsavay.

En ladite maison de Champsavay le Mercredi cinquiesme jour d'aoust oudit an 1592, environ l'heure du midi dudit jour, ladite femme dudit s^r de Champsavay acoucha d'une fille qui fut tenue sur fonds en l'eglise de Treverien par ledit s^r de la Jehardiere et la dame de Chantepie et de Tourdelain, et de Marie le Saige fille du Boishulin, et fut ladite fille nommée Margueritte.

Une nuict au mois d'aoust fut surprins Malestroït sur la ligue par les S^{rs} de Trevecar de Cahideuc et autres noblesse et gens de guerre qui estoient lors à Ploermel.

Continuation des volleries faïctes sur ledit s^r de Champsavay par Vauclerice sa femme et seurs de ladite femme qui jouissent en antier de la Motte Cramou et ses dépendances dempuis les guerres et à la fin se mangent et pledent sur le butin.

Le proceix de Landegruel encore reveillé et reprins qui donne bien de l'ennuy audit s^r de Champsavay pour estre par l'injure du temps incommodé de tous ses moiens.

Peu davant la Tousaints M^r de Mercœur prant Quintin par composition qu'il faïct démanteler puis prend après la tour de Cesson de mesme après avoir esté batue de canon.

Le duc de Parme aiant esté fort harassé en son dernier voyaige de France par le roy et sestant retiré en Flandres, meurt le 2 de décembre dudit an 1592.

Environ la feste de Nouel de ladite année fut antierement rasé et ruiné le chasteau de Chasteauneuf par les habitants de S^{ct}-Mallo.

1593

Au commencement de l'année 1593 furent tenus des estats à Rennes et députés chouasis pour aller vers le roy.

Un peu après se découvrit une entreprinse que M^r de Mercœur avoit sur ladite ville de Rennes, dont s'ensuivit l'exécution de mort de M^r de Crapado et Bremarin et la prise du s^r Marquis d'Asserac, qui estoient les entrepreneurs d'icelle, M^r de Mercœur s'estoit aproché de Rennes en intantion que l'exécution de ladite entreprinse se fist et avoit mips le siège devant Derval qu'il print et i séjourna quelque temps mais voiant le tout découvert il se retira à Nantes.

Environ la mi feubvrier M^r de Monpansier part de Rennes et s'en alla en Normandie en son gouvernement et de là à Saumur ou estoit le Roy et madame sa seur avecques lesquels il s'en alla à Tours.

Le jour de caresme prenant le s^r de Liscouet surprint Corlay sur la Ligue.

Paravant ledit jour le s^r de Fondobond qui estoit dans Quebriac, et qui tenoit le Marquis d'Aserac prinsonnier, refusa et ledit marquis d'Aserac et la porte de Quebriac à M^r de Monpansier comme il s'en alloit en Normandie peu de jours après il mit ledit Marquis d'Aserac en liberté moiennant 6000^l qui luy furent baillés et en se faisant print le parti de la ligue.

Le Roy va à la messe à S^{ct}-Denis le 25 de juillet 1593, après avoir prins Dreux.

Le Roi envoist le mareschal d'Aumont et M^r de S^{ct}-Luc pour faire la guerre en Bretagne et donne audit s^r de S^{ct}-Luc l'estat de lieutenant général tel que l'avoit le feu sieur de la Hunaudaye et soubz ledit s^r de S^{ct}-Luc, trois autres lieutenants scavoir : M^r le Marquis de Couesquen, aux éveschés de Vannes S^{ct}-Malo et Dol, M^r de Sourdeac aux éveschés de S^{ct}-Brieuc, Treguer, Leon et Cornouailles, et M^r de Montbarot en l'évesché de Rennes.

Aux environs de Pasques qui estoit le 18^e d'apvril M^r de S^{ct} Luc qui estoit en se país du Maine avecques ses troupes et les Anglais attendant M. le mareschal d'Aumont print quelques petites places en se país là et s'avança avecques partie de son armée jusqu'à la Guerche qu'il assiegea et print par composition, puis retourna encore vers se país du Maine avecques ses troupes, attendant ledit s^r maréchal d'Aumont.

Noion reprins par la ligue.

Estats tenus à Paris par les partisans de la Ligue qui n'aportèrent que de la divison entre eux.

M^r de Mercœur se met à la campagne au mois de may assiege et prend le chasteau de Comper qui estoit place neutre, et toutefois le prant soubz quelque prétexte et prant force bons prisonniers.

Durant se temps ledit s^r de Champsavay fut à Couesquen, et i séjourna d'empuis la mi may jusques au commencement du mois d'aoust.

Au mois de juing M^r de S^{ct} Luc arrive à Rennes sans amener autres forces que d'une compaignie de chevaulx ligers lessant ses troupes à M. le mareschal d'Aumont en Anjou.

M^r de Mercœur vient faire le dégast aux environs de Rennes, et i séjourne quelques mois, de là il s'enva assieger Moncontour et se pandant la conversion du roy s'est faicte à la religion catholique dès le 25^e de juillet; la tresve pour 3 mois publiée à Paris et S^{ct}-Denis le premier jour d'aoust et à Rennes le quatorzeième, et toutefois M. de Mercœur tient tousjours Moncontour assiégé qui ne veut accorder la trêve disant n'en avoir esté adverti de M^r du Maïne, qui est cause que M^r le mareschal d'Aumont vient en Bretagne amène les Anglais va à Montfort faire le gros de son armée en intention de secourir Moncontour.

M^r de Mercœur acorde à la fin la trêve et lève son siège de Moncontour, les armées d'un parti et d'autre se rompent.

Le Roy fault d'être tué par Pierre Barrière qui prins à Melun confesse le faict et i avoir esté séduit par ung capucin de *Léon* (?)

Le vendredi au matin sur les seix a sept heures vingtiesme jours d'Aoust 1593 fut nasqui Jan Grignart fils dudit s^r et

dame de Champsavay et en acoucha ladite damoiselle à la maison de Champsavay (ledit Jan Grignart ne vesquit que environ un mois).

Et le dimanche cinquiesme jour d'aoust oudit an fut ledit enfant baptisé à Evran par M^r Louis Gicquel curé, et tenu sur fonds par nobles homs Jan du Breil s^r du Pontbriand, escuier Jan Giquel s^r du Fougeray, damoiselle Catherine Levesque dame de la Motte au Chauff et durant les trêves.

Mort du s^r du Fournet S^{ct} Judoce et sa femme environ la Toussaint peu de temps l'un après l'autre.

Continuation de la tresve jusques au premier jour de l'an atendant le retour des députés envoiés vers le pape.

Durant ladite trêve le s^r de Champsavay fut tousjours aux champs jusques au jour S^{ct} Thomas d'avant Nouel qu'il retourna à Rennes voiant la fin de la tresve.

M^r de Nemours estant dans Lion s'en veult rendre mestre est empesché par les habitants et par l'archevesque qui le font prisonnier sur l'avis que leur en donne M^r du Maine, dont il se saulve quelque temps après.

1594

En l'an 1594, la tresve se finit dès le premier jour de l'an n'ayant le roy voullu acorder la continuation d'icelle, mais bien la paix, se que ceulx de l'union refusent et partant la guerre recommanza; ceulx de Meaux voiant le roy catholique et que les cheffs de l'union refusent la paix se remettent en l'obéissance du roy comme si fait le s^r de Vitri leur gouverneur; à leur exemple nombre de villes de Picardie et Champagne traictent avecques le roy avec promesse de se remettre en l'obeissance du roy si dans deux mois M^r du Maine ne fait la paix.

Ceux de Lion crient : Vive le Roy dans leur ville et chassent tous les partisans d'Hespaigne et retiennent leur archevesque et M^r de Nemours qui estoit leur prisonnier qu'ils font prisonnier du roy.

Sacre du Roy à Chartres le dimanche 27 de feubvrier 1594.
M^r de la Chastre se remect ausi au service du roy et toutes

les villes de son gouvernement comme Orleans, Bourges, Celles et autres villes du Beri.

M^r de Villars gouverneur de Rouen et du Havre et autres villes de la Normandie se remectent aussi en l'obeissance du roy.

M^r de Brissac remet aussi Paris en l'obeissance du Roy ou à son exemple la pluspart des villes de tous costés de la France en font de mesme.

Paris rendu le 22 mars.

Le s^r de Fondobont gouverneur dans Quebriac prant le parti du Roy comme si fait le s^r de Goebriand et de Couetdraye en Basse-Bretaigne.

Une infinité d'assemblées et de conférences faictes chez M^r de la Marche et ailleurs par les députés de M. le Maréchal et M. de Mercœur pour le repos du pais randues toutes inutiles par l'opiniastreté de ceux qui ne désirent que la ruine du pays.

Ceux de S^{ct}-Mallo confèrent à M^r le Mareschal pour se remettre en l'obeissance du roy et ont tresves pour aller traicter avecques sa majesté qui fut environ le moys de May ouudit an.

Au mois de juillet je futs soubz passeport avecques Madame de Chateauneuf à Chasteauneuff et au mois d'aoust je fust à Granville en Normandie faire venir le corps de deffunct M^r de Chasteauneuff audit lieu de Chasteauneuff ou il fut enterré au commencement dudit mois et aiant residé quelque temps avecques ladite dame audit lieu de Chasteauneuff je me retire à Champsavay ou je demeure soubz passeport jusques après la Toussaints que je vins à Rennes.

Dès le mois d'aoust et au commencement d'iceluy M^r le Mareschal partit de Rennes pour aller a Guingant ou il sejourna quelque temps, les habitans de Morlaix traictent segrettement avecques luy et lui randent leur ville ou il antra et asiegea le chasteau ou commandoit le s^r de Rosempoul aiant avec luy nombre de noblesse et capitaines comme le viscomte de la Maignane Roustin et autres et force arquebusiers, ledit chasteau estant pressé M^r de Mercœur met à la

campagne pour le secourir et s'approche fort près pour cest effect se qu'il ne peult toutefois et est contrainct de se retirer estant arrivé en l'armée de M. le Mareschal force Anglois, sur sa retraite Bastenay va pour reconnoistre leur logement et prant avecques luy la plus grande part de la noblesse qu'il enveloppe si bien dans ladite armée de l'ennemi qu'il en fut tué quelques-uns et bien soixante ou quatre-vingts qui demeurèrent prisonniers entre lesquels fut le s^r de Quergomatz, de la Bouteillerie, de Penguen, de Querinan et ung grand nombre d'autres gens de qualité. Ledit Bastenet se sauva et neantmoins tout cela le dit chateau fut contrainct se rendre ou les ches (1) capitaines et noblesse qui estoit dedans demeurèrent prisonniers et les soldats s'en allèrent avecques la gaulle blanche.

M^r de Mercœur s'estoit retiré à Quimper Corantin et de là à Auray traictant sependant avecques mondit s^r le Mareschal une tresve de trois semaines qui estoit pour aller traiter avecques le Roy de la paix, laquelle tresve fut en la fin conclutte, mais durant celluy traitement de tresve et auparavant la conclusion d'icelle M^r le Marechal faignant d'aller asieger Croseon investit Quimper Corantin qu'il prant par composition durant laquelle prinse ariva le s^r de Talhouet qui aporait ladite tresve signée de M. de Mercœur, mais l'effect estoit desja faict, cela fut cause que ladite tresve ne fut observée de M^r de Mercœur.

M^r le Mareschal asiege Croseon qui estoit ung fort que les Hespaignols avoient faict et l'asiege tant par mer que par terre assisté des Anglois et le bat furieusement continuant la batrie depuis le dernier jour d'octobre jusques au jeudi 17 de novembre qu'il fut sur le soir emporté d'assaut et taillé en pieces tout ce qui estoit dedans qui estoit plus de 400 Espaignols, don Jouan cestoit aproché pour les secourir mais il se retira en scaichant la prinse. — M^r de Lisouet fut tué devant le dit Croseon dans les tranchées à une sortie que l'ennemi fist.

M^r de S^t-Luc vient en ceste province avecques nouvelles

(1) Les chefs.

forces qui estoit de 1200 suisses et plus de deulx mille harquebusiers francois et va joindre M^r le Mareschal.

Ceulx de S^{ct}-Mallo font publier des lettres de leur randition en l'obeissance du roy à Rennes en la cour au commencement de décembre.

M^r de Guise se rand serviteur du roy en rendant Rheins et autres villes en son obéissance.

Le 27^e Decembre ung jeune garson appellé Jean Chastel de Paris disciple des Jesuistes voullant tuer le roy le blece en la bouche d'un coup de cousteau en la chambre du Roy au Louvre à Paris, est executé à mort ; les jesuistes chassés du royaulme.

1595

Au commencement de l'année 1595 Monsieur le mareschal et Monsieur de S^{ct}-Luc continuèrent à faire la guerre en Basse-Bretaigne prindrent Corlay et réduisirent les éveschés de Treguier, Leon et Cornoille en l'obeissance du roy.

En ce mesme temps je me tenu soubz passeport quelque temps à Champsavay ou je feis faire les douves et plan de ma basse court, les fossés de mon déport devant ladite basse court, et ceulx de ma jeune chesnaye d'auprès laquelle estoit planté ung an paravant ; je feis aussi anter la plus grande part de mes pommiers de mon pourprins vers la vieille métairie, et feis aussi clore le petit jardrin de la fonteine.

M^r le mareschal demeure en Basse Bretaigne et M. de S^{ct} Luc vient avecques ses troupes en la Haute Bretaigne ou il print quelques maisons ou l'ennemi tenoit garnison comme la Mellotiere, Fougere, la Rochemonbourcher, la Tousche Cabats toutes lesquelles maisons furent démantelées fors Fougere au siege dudit Fougère en fut tué le seigneur qui estoit des assiegens qui estoit le s^r de la Rochegiffart.

La ville de Digeon randue au mareschal de Biron qui assiege le chasteau ou le roy va en personne qui contrainct le duc du Maine et le connestable de Castille qui le panczoint secourir de se retirer avecques beaucoup de perte des leurs ledit chateau enfin est randu.

Sur la fin de may ledit s^r marechal revint du pays bas joindre ledit s^r de S^{ct} Luc, ils assiegent ensamble le chateau de Comper au mois de juing ou ledit sieur Marechal fut blecé d'une arquebusade en ung bras, dont il mourut à Rennes deux mois après qui fut le sabmedi 19 d'Aoust audit an 1595, paravant sa mort Redon cestoit remis en l'obeissance du Roy, M^r de S^{ct} Luc qui continue ledit siege le leva par l'arivée des Hespaignols qui s'apochèrent.

Han surprins sur la ligue avecques grand carnaige d'Hespaignols et de Ligués qui estoit dedans et aussi avecques la perte du s^r de Humieres du parti roial.

Le lundi 24 juillet oudit an 1595 environ les seix heures du soir ma femme acoucha d'une fille à Champsavay ou une heure après haute et puissante dame Magdeleine d'Espinay dame douairiere de Chasteauneuff ariva fesant chemin à s'en aller de Rennes à Chasteauneuff et le lendemain elle la tenu sur fonds et fut nommée Magdeleine du nom de ladite dame et i avoit pour paren le s^r de la Fosse aux Loups et petite maraine damoiselle Julienne de la Cornilliere dame de la Roche S^{ct} Meloir.

Le s^r de Boisdaphin se rant serviteur du roy avecques se qu'il tenoit.

Les Hespaignols prainnent le Castelet la Capelle et Dourdan sur les Francois et assiegent Cambrai qu'ils prindrent aussi.

M^r de Nevers meurt de maladie.

M^r de Nemours meurt de maladie.

En la mesme année 1595 Comper fut surprins sur la Ligue environ (*blanc*).

S^{ct} Mars de la Jaille aussi surprins sur la ligue.

Le duc du Maine se réduit au service du roy avecques ce qu'il tenoit plus de place.

La Fere assiegé par le roy.

1596

En ceste année 1596 les trefves furent faictes à comancer du premier jour de Janvier et durer jusques au dernier de Juing qui sont seix mois durant lesquelles je me

tenu la plupart du temps à Champsavay ou je feis faire et parachever le plan de ma basse court, je feis aussi planter l'ung des costés de ma rabine qui traverse les champs de la Chapelle d'empuis le chemin neuff jusques à la vieille porte et feis faire le petit fossé qui sépare mon bois et feis dresser l'arrivée de ma prée et chemin pour i aller, feis faire aussi la fosse qui clost ma prée vers la ville, le fossé du jardrin de la métairie de la Vailée et feis anter mon petit verger de don Geffroy.

Le duc de Nemours venu à la succession par la mort de son frère se rant au service du roy.

Thoulouze réduict en l'obeissance du Roy.

Les tresves continuées encore pour quatre mois.

Marseille presque Espaignolle par la mallice d'ung consul appelé Casault et Louis Daix est reduicte au service du roy par le moyen d'un citoyen appellé Liberta secouru par M^r de Guise.

Le cardinal d'Autriche prant Calais et Ardres à force d'armes.

La Fere randue au Roy par composition.

Estats generaulx tenus à Rouen.

Lesdictes treves continuées jusques au dernier jour de l'an 1596.

Mon frère sortit en ce mesme temps de Champsavay ou il avoit esté et cestoit tenu d'empuis le mois d'octobre 1590 jusques à environ le mesme mois 1597 qui sont sept ans durant lequel temps au lieu qu'il m'avoit promis de ne faire la guerre quant je lui permis de i antrer par suplication qu'il m'en feist menvoyant le paige Corbel pour cest effet jusques Bazouges en l'armée de M^r de Monpancier ou jetois, au contraire il i feist et à faict la guerre print des prinsonniers et feist et a faict faire d'estranges ravaiges aux environs si bien qu'il panza me mettre en grand peine se souciant peu des lettres que je luy en escrivois et print une telle auctorité ches moi que je ni avois plus serviteur metaier fermier homme ni subject qui me ozast plus recongnoistre pour leur seigneur estant leur monsieur en général et de non et deffect et sans la tresve de l'an 1593 ou il fut contrainct de me permettre

l'antrée chez moy il i avait aparance que je ni eust jamais entré de son consentement. Il est difficile de croire ni seulement pancer les indignités que j'ai recues de mondit frère tant qu'il a été à Champsavay durant ses guerres. — Nota du bon traict que me feist encore mon frère pour Jan Even metaier au Gueagan.

M. de S^{ct} Luc sen estant allé de ceste province M^r le Mareschal de Brissac i vient environ la Toussaint avecques les mesmes charges et qualités qu'avait le feu Mareschal D'Aumont.

Sur la fin de ceste année je feis regarnir mes rabines nouvellement plantées.

1597

En l'année 1597 au commencement d'icelle les députés du roy et de M. de Mercœur furent fort longtemps pour pancer traicter de la paix qui ne peult estre faicte par les elonguements de M^r de Mercœur et cependant tout en suspens crainte de la guerre, qui me feist amener ma femme et la plus part de mon mesnaige à Rennes lessant pour garder ma maison M^e Georges Hallematz (?) de Becherel, le Bourg, Corbel, et autres.

La tresve en fin acordée jusques au dernier jour d'apvril qui me feist m'en retourner seul à Champsavay ou je futs tout le caresme durant lequel je feis clore mon pourprins vers le tertre faisant faire aussi les fosses qui traversent les fresches et noues Durand, que l'an auparavant j'avais acquis de la dame du Tertre.

Au mois de mars Amiens fus surprins par l'Espagnol qui sen randit mestre environ ce temps.

Le 16 d'apvril oudit an 1597 fut faict acord entre les s^{rs} de la Mettrie Landegruel et moy pour ung proceix qui estoit entre nous et nos ancestres il y avoit plus de cinquante ans et estoit pour un partaige de la Motte Cramou qui avoit esté promins à leur grande mère fille dudit lieu de la Motte dès lan 1517 et le lendemain fut garanti ledit acort par davant notaires royaulx ou il vint nouvelles que Chasteaubriant avoit esté

surprins la nuit du 15 d'Aprvil par S^ct Gilles, fils de Tiolles néantmoins la tresve qui fut occasion de la rompure d'icelle et de la prinse d'une infinité de prinsonniers, tant d'ung parti que d'autre qui panczoient estre aux champs en seurté; cela fut cause de me faire demeurer à Rennes ou jestois allé pour ledit acord. Malheureuse yssue qui en aigrit les affaires, et du prinse du Guildo par M^r le Mareschal aussitôt reprins par le s^r de S^ct Laurens.

Au moys de may ensuivant le s^r de Fondobont gouverneur de Quebriac qui paravant avoit faict surprendre Hedé par son fils après la mort du Pré qui en estoit gouverneur voiant que le roy ne vouloit avouer la prinse en aiant donné le gouvernement au s^r de Monmartin et que M^r le Mareschal ne luy donnoit les départemens tels qu'il les demandoit se tourna encore du parti de la Ligne i randant lesdictes places de Hédé et Quebriac, ce qui acheve de ruiner antierement tout nostre païs, car les affaires se aigrissent de telle façon entre les partis qu'il ni avoit encore eu tant de cruauté.

Myrebeau prant le parti de la Ligue paravant ce temps.

Le s^r de la Jehardière mon frère qui sur la fin de la tresve cestoit retiré à la maison de Pontharouart ou il ne pouvoit avoir l'autorité telle qu'il avoit chés moi, ou il estoit le seul monsieur, et ne pouvoit aussi i faire si bien ses affaires ni butines que il avoit faict à Champsavay tant qu'il i fut, continuant en ses perverses intantions s'en voullut vanger sur moy, et pour cest effect pratiqua si bien ses amis de son parti de la ligue quils fisdrent tant avecques l'aide du capitaine Vieuxville Victor Jamet qui cherchoit logeis ou se mettre, que M^r de S^ct Laurens feist asieger ma maison de Champsavay i envoyant le s^r de Tresmereuc son frère avecques son regiment le regiment de la Tour Emond et autres régiments qui i plantèrent le siege le 13^e de Juing oudit an 1597, et après i avoir perdu davant trante ou quarante de leurs hommes i antrèrent par capitulation faicte avecques le Bourg qui estoit dedans, à la charge quils ne debvoit touscher à chose, qui m'apartint et que le bien des bonnes gens qui i estoit seroit aussi randu en donnant quelque peu d'argent, et toutefois tout ne laissa d'estre ravaigé pillé et emporté et mon

blé la meilleure part mené à Dinan au logeix mesmés de M^r de S^{ct} Laurens et par son commandement, et sous ombre desdits gens de guerre mes voisins qui cestoint tousjours conservés en madite maison et qui durant les ouict ans de guerre passés i avoient conservé tout leur bien se jectèrent aussi à me piller, car non contants d'achepter à vil prix des soldats les meubles que par nécessité ils eussent laissé pour ne les pouvoir emporter, ils en pillèrent volèrent et emportèrent eux mêmes et de leur autorité privée, à la sollicitation de mon bon frère présant à tout abatirent et démolirent ma maison.

Nota que ce fut le Bourg qui capitula car celui qui devoit commander dedans avoit perdu le couraige lorsqu'il veit l'ennemy et ne faisoit plus que pleurer, qui estoit Georges Halleuatz (?) de Becherel fils aîné du Hautbreil (?).

Cherté de bledz très grande.

Le 15^e dudit mois de juing je tombe malade à Rennes d'une fiebvre continue qui me dura presque trois mois ou je futs tellement malade que lon me jugea à mourir et les médecins mesmes qui m'abandonnèrent, si bien que sur ce bruit la Vauclerice et mes bonnes sœurs se jectèrent encore sur le pillage à la Motte Cramou.

Audit an 1597 et environ le mesme temps, queque soit durant que j'estois malade, le S^r de la Tramblaye gouverneur de Moncontour avecques le S^r de la Cigonniere capitaine de Bronq et quelques régiments chargea le S^r de S^{ct} Laurens près de Mauron le defeict et mist en route et le contraignit de se sauver ce qu'il fist la nuict au lon Tregonmen et fut le S^r de Tresmesreuc son frère prins et beaucoup d'autres et tout son régiment deffaict et bon nombre de ses capitaines morts comme : le Heil Stanger la Poumeraye et autres, Vieuxville fort blécé et laissé comme mort qui dempuis c'est gueri.

Environ le mesme temps, un peu après, ledit s^r de la Tramblaye surrint et antra dans le Croisic ou les habitans pour se sauver d'estre prins et pillés luy acordèrent une bonne somme d'argent (1).

(1) Je trouve dans les notes de mon père, M. Hippolyte Raison du Cleuziou, copie d'un acte concernant l'imposition faite sur les habitants du Croisic par la Tramblaye (Voir page 66).

M^r le Conte de Chemilli fut tué à une charge qui ce feist en Poictou.

Chasteaubriand reprins sur S^t Gilles par intelligence.

Au mois d'Aoust cestant le régiment du s^r de Tresmesreuc logé partie dans la tour de S^t Sullia et l'autre partie aux ruines du chasteau du Pleseix Bertran qu'ils faisoient racomoder et fortifier, les s^{rs} de la Tramblaye, de Mongommeri, de la Cignoniere et du Bremanfauville avecques quelques regiments appellés par les habitants de S^t Mallo les i furent ataquer, premièrement ils furent à S^t Sullia ou bien peu de ceux qui estoit dedans ce sauvèrent en aiant esté bonne partie brullés en ladite tour et l'autre partie pandus par ceux de S^t Mallo, puis allèrent au Pleseix Bertran ou aiant fait venir quelques petites pieces de S^t Mallo avecques quoy ils batirent et donnèrent un assault dont ils furent repoussés n'ayant les pièces fait bresche suffisante et à ce moien levèrent le siege pour en aller quérir d'autres, mais en le levant fut tué ledit s^r de la Tramblaye d'une harquebusade par la teste qui fut cause que le s^r de Mongommeri sen alla avec sa troupe et ceulx de S^t Mallo avec le marquis de Couesquen leur gouverneur laissant lesdits Cignoniere et Bremanfauvil avecques leurs gens de pié pour les emmener, mais à environ une lieue dudit Pleseix Bertran ils trouverent le s^r de S^t Laurens qui avoit amassé ce qu'il avoit peu de forces pour secourir ledit Pleseix Bertran et le chargèrent si à propos environ la pointe du jour, que encore qu'il fust plus fort d'hommes que lesdits Cignoniere et autres qui estoit avecques luy et qu'il les attendist aux environs du pont de Blancesay ou il cestoit mins pour leur empescher le pasaige aiant sceu la route quils devoient faire et le rompement de leur armée ce néantmoins il fut entièrement deffaict et mins en route. La pluspart de sa noblesse capitaines et autres gens de guerre tués ou prins et luy qui se sauva a toute bride à Dol laissant prisonniers les s^{rs} et capitaines Toutlot Champgaillard, Fontatine Lambetiere capitaines de chevaux légers, et de gens de pié capitaines les s^{rs} de Bagatz Touche S^t Cas Salvator de Villehelle le Rocher Boteire, et autres, et de noblesse les s^{rs} de Valpoulain fils de la Brosse Vaurenier, le jeune Quilhec, le jeune Beau-

vais Botherel et grand nombre d'autres tant de la noblesse que chevaux ligers.

Mariaige du s^r de la Jéhardière mon frère à la sœur aînée du s^r de la Landejosse Pontharouart.

Les capitaines d'Ancenix et de Pouancé prannent en ce même temps le parti de M^r de Mercœur qui voiant le roy empesché au siege d'Amiens et incertain de l'évènement d'i celuy ne faict que conniver et amuser les députés du roy pour la tresve qui enfin ne se faict point.

Lesdiguières faict fort la guerre au duc de Savoye et luy prant beaucoup de places.

Après que le Roy eut longtemps tenu Amiens asiegé et chassé le Cardinal d'Autriche qui estoit venu avec son armée pour le secourir contrainct à la fin les assiegés de se randre et antra le roy dans Amiens le 25 de septambre 1597, le roy a faict perte de quelques bons hommes à ce siege entre, autres du s^r de Sct Luc grand maistre de l'artillerie.

La tresve est enfin acordée dempuis le 15 d'octobre jusques au premier jour de janvier et fort mal observée.

Néanmoins la tresve Vaublérice se loge à la Motte et se saesit de tout le revenu. — Il fut prins le 19 decembre et mené prinsonnier à Rennes.

Estats tenus à Rennes ou la noblesse se cotize pour la venue du roy, qui promet venir en Bretagne.

1598

En l'année 1598 au commencement du mois de janvier fut encore continué la tresve jusques à la fin dudit mois de feubvrier.

Les estats aiant promis au roy pour venir en Bretagne deux cents mille escuts la taxe en est faicte tant sur les eclesiastiques que la noblesse que communautés des villes et réfugiés en ycelles et places fortes.

Les habitants de Dinan environ 40 des principaux aiant pour cheff le sénéchal de Dinan estant ennuiés de la longue servitude en quoy le s^r de Sct Laurens leur gouverneur les tenoit et le peu d'espérance qu'ils avoient que le duc de

Mercœur et ledit Sct Laurens voullurent entendre à la paix qui avoient refusé tous traictés de paix avecques le roy quelques beaux et avantaigeulx qu'on leur eust offert, lesdits habitants se résoudirent de se réduire au service du roy, fisdrent faire de fauces clefs de l'une des portes de la ville appelé Sct-Mallo et s'entre entendant avecques les habitans de Sct Malo qui estoient de leur intelligence, la nuict d'entre le vendredi et le sabmedi dernier jour de janvier, estant ledit sieur de Sct Laurens leur gouverneur allé à Nantes, ils se seasirent de ladite porte de Sct-Mallo par ou ils fisdrent antrer quatre à cinq cents hommes de Sct-Mallo qu'ils avoint faict venir à leur secours et se randirent mestres de leur ville fors du chasteau ou le s^r de Tremesreuc frère dudit s^r de Sct Laurens et nombre de capitaines et gens de guerre se retirèrent et en la tour de l'Hostellerie et en la tour de Sct-Jullien, lesquelles tours ils quictèrent le lendemain et se retirent encore dans ledit chasteau et en se retirant ils misdrent le feu dans des poudres qui estoit dans ladite tour de Sct-Jullien qui l'effondra et rompit en beaucoup d'endroitz.

M^r le Mareschal de Brissac scaichant ceste nouvelle partit de Rennes le sabmedi la nuict avecques M^r de Montbarot et ce qu'il put de noblesse et fut audit Dinan et manda de toutes parts les garnisons et régiments à le venir trouver audit Dinan. Le lendemain qui estoit le dismanche gras, premier jour de feubvrier, je futs audit Dinan avecques d'autre noblesse qui n'avoit parti dès le sabmedi et i arivames le lundi à midi et de touts costés ariva des forces à mondit sieur le mareschal si bien quen ouict jours il se veit fort de plus de quatre cents chevaulx et de trois mille hommes de pied et fut le chasteau assiegé par dedans et hors la ville. Le canon mins en baterie et cinq ou six coups de coullevrine qui furent tirés contre ledit chasteau ceux de dedans se randirent et en sortirent le vendredi 13 de feubvrier avecques leurs armes sans estre fouillés, le tambour batant, l'arquebuse sur l'espaule et la mesche étainte; ils pouvoient estre de cent à six vingts hommes dont les principaux estoient ledit s^r de Tresmesreuc La Salle capitaine dudit chasteau, Villebersolet La Verdure l'Hermitaige et autres capitaines et gens de guerre, qui se

retirent à Lamballe ou c'estoit aproché ledit s^r de Sct Laurens panczant les secourir ce qu'il ne peut.

NOTA. — Que Lisle lieutenant de Pommeraye et dempuis de Villegelouard fust tué dans ledit chasteau, c'étoit celuy qui m'avoit le plus vollé durant toutes ses guerres à la sollicitation de Vauclerice, c'estoit aussi le grand et intime ami de mon frère.

Après l'expédition de Dinan M^r le mareschal de Brissac fut assieger le Plesseix Bertran ou ils attendirent aussi que le canon fust en baterie, puis se randirent, en en sortirent, scavoir : les capitaines et chevaliers avecques l'espée seullement et les gens de pié avecques la gaulle blanche en la main, c'estoit Quillehec qui commandoit dedans.

De là ledit s^r Mareschal fut assieger le Guildo ou ils endurèrent estre battus puis se rendirent la vye sauve seullement.

En ce mesme temps le roy faict avancer son armée à venir en Bretagne et si achemine luy mesme, vient à Angers et en passant au pont de Sé madame de Mercœur luy va baiser les mains le suit à Angers où elle antre en traicté avecques Sa Majesté pour son mari et s'assamblent les députés à cet effet, et cepandant Rochefort, Cran et Pouancé se réduisent au service du roy, Fondebont capitaine de Hédé et Quebriac traicte aussi avecques mondit s^r le Mareschal.

Finablement le traicté est faict avecques ledit s^r duc de Mercœur qui quicte le gouvernement en antier moiennant beaucoup d'argent et des pantions que le roy luy donne, ledit traicté en forme d'édit fut publié à Rennes le 26 de mars 1598 qui fut la fin de la guerre de la Ligue de France qui avoit duré neuff ans tout antiers ; pour lors estoit mondit s^r le Mareschal de Brissac avecques son armée devant la tour de Cesson qu'il tenoit assiegée..

Après la prinse de Cesson mondit sieur le mareschal va aussi assieger Primes près Morlaix qu'il prant puis va trouver le Roy qui le confirme en son estat de lieutenant général en Bretagne.

Cesar Monsieur bastard du roy est fait gouverneur de Bretagne et en faveur du traicté est marié à la fille du duc de Mercœur.

Le Roy va d'Angers à Nantes où il faict quelque sejour ; la

duchesse de Beaufort mère dudit Cesar Monsieur, accouche à Nantes d'ung autre fils.

Le Roy et son conseil vient à Rennes sans i amener les dames, il i feist son entrée le sabmedi neufiesme de may oudit an 1598.

Le mesme jour luy vindrent nouvelles du traicté général acordé entre ses députés et ceux du roy d'Espagne qui estoit la paix générale en son royaume, qui fut cause qu'il ne feist guères de séjour audit Rennes, mais i laissant son conseil en partit le sabmedi ensuivant le 16 dudit mois pour s'en aller à Amiens pour assurer ledit traité général.

Vaucerice sort de prison par le moien de la nouvelle antrée du roy à Rennes comme fisdrent beaucoup d'autres.

Le lundi 18 dudit mois furent par le commandement du roy tenus à Rennes les estatz generaux de la province ou se trouva de grandes difficultés entre lesdits estats et le conseil du roy demeuré à Rennes touchant les droits et privilèges de la province de Bretaigne que le roy de sa bouche avoit promins de conserver autant et plus qu'autre roy ses prédécesseurs en une harangue quil feist à ceulx de ladite province quil avoit faict se trouver en son logeix le jeudy davant son parlement.

Ce 29 de may ma femme qui n'avoit bougé de Rennes i avoit fort longtemps à cause de la guerre s'en alla se tenir à Champsavay soubz le bénéfice de la paix et moy quelque temps après ou nous trouvasmes nostre mesnage mal faict et toutes nos maisons ruinées.

Mort du Rocher exécuté à Rennes le 29 de juillet 1598.

Le 9^e jour de septambre oudit an 1598 ung Mercredi environ les ouict heures du matin peu paravant ma femme acoucha d'une fille qui fut baptisée et nommée en l'église de Treverien le lendemain 10 dudit mois, tenue sur fonds par nobles gens Guille Urvoy s^r de Bonnabry, Ysabelle de la Croix dame de la Fosse-aux-Loups, et Anne de Carquen dame de la Lande damoiselle de ma femme, et fut ladite fille nommée Ysabelle. — Ladite Ysabelle mourut bientost après.

En ce mesme temps je commence à me racommoder à Champsavay faisant premièrement dresser ma basse-court et

i bastir ce petit logeix de terre pour i retirer le bestiail et vollailles.

En ce temps ma sœur Charlotte Grignart qui s'apelloit Cramou épousa le s^r de la Villedeust à Plesguen et en furent faictes les nopces à la Jehardiere ou se tenoit ladite Cramou, ce fut le Mardi 6^e du mois d'octobre 1598.

Le 26^e jour d'octobre oudit an 1598 à Becherel par davant M^r le Seneschal dudit Becherel fut faict acord entre le s^r de la Fosse-aux-Loups et moy pour le partaige de ma femme sa seur touschant la succession de leur père commun, François de la Bouexiere en son vivant s^r dudit lieu de la Fosse-aux-Loups.

Par ledit partaige fut baillé à madite femme les maisons et métairies de Monfort et le Gue Agan et les moulins et juridiction de Villeclere.

Le 21 jour de décembre oudit an 1598 à Becherel fut encore faict autre acord entre mon frère et moy touschant son partaige de l'avis et par devant M^{rs} de Lesnouen seneschal de Bescherel, de Callou alloué de Montauban, de Launay Champsavay, de la Vieuxville son frere, du Pontharouart, quel acord fut seulement signé de nous et desdits dessus nommés présents.

1599

En l'an 1599 au commencement d'icelle, je continue à faire planter ma rabine qui traverse les demaines des champs de la Chapelle et celluy de la Barriere jusques à la vieille porte commancée une année paravant, je feis faire la contre douve d'entre mon boys et les terres du tertre et venir l'eau par ycelle jusques a la haiche de ma prée et curer et réparer les douves et fossés de mon jardrin et feis venir toute l'eau de ma prée et de tout le ruceau par lesdits douves, je feis en pareil planter les rabines d'entre le bois et le verger dict de don Geffroy, mesme celle qui traverse d'empuis ledit verger par le bout du grand bois et entre la Prée et le Hault-du-Boys, jusques és frésches.

Je feis ausi refaire et redresser tout mon jardrin en autre faczon qu'il nestoit pas, faisant abatre lesdits fossés qui le

séparoint du pourprins et le feis replanter tant d'arbres que de plant à jardrin.

Je futs mins en proceix à Dinan par la veuffve Boiscollin, pour de grands intérêts qu'elle prétandoit vers moi pour la somme de seix cents escus en quoy je mestois obligé vers l'an 1589 pour le seigneur de la Fosse-aux-Loups.

Au moys de juillet je commence à faire abattre mon moullin de Champsavay et le rebastir tout de neuff.

Le 4^e jour d'aoust oudit an 1599 qui estoit le mercredi environ les deux heures de l'après midi le 13^e jour de la lune qui estoit au signe du capricorne et le souleil au signe du lion ma femme acoucha d'ung fils en la maison de Champsavay.

Force signes veus au ciel le sabmedi au soir onzeiesme de septambre.

Et le mardi jour S^{ct}-Mathieu 21 de septambre il fut baptisé en l'église de Treverien par M^r Jullien Morin recteur d'icelle eglise et paroisse, tenu sur fonds par hault et puissant Guy de Rieux sire de Chasteauneuf vicomte de Donges, assisté de escuier Robert Guiheneuc s^r de Chantepie et de Tourdelain et de damoiselle Françoise de la Bouexiere dame de la Roche Coullombiere et estoit presents force bonne et honorable compagnie et fut le petit garson nommé Gui du nom de Monsieur de Chasteauneuff (1).

Je paracheve de faire rebastir mon moullin sur le dernier de ladite année.

Estats tenus à Vannes par M^r le Mareschal de Brissac ou est encore continués les nouvelles impositions tant sur le vin que autres marchandises.

1600

En l'an 1600 que estoit l'an du grand jubillé à Romme ou ung nombre infini de ceste province allèrent tant hommes que femmes.

(1) Cet enfant, à la naissance duquel François Grignart observa avec tant de soin les positions de la lune et du soleil, qui fut assisté à son baptême par une si noble compagnie, épousa d^{lle} Gillette de l'Estang et mourut jeune et sans postérité.

Je continue de regarnir mes rabines que javois commancé aux années précédantes, et de redresser et replanter mon jardrin et pourprins. Je feis faire les fossés du long de mes rabines tant ceux qui vont vers la haute barriere que ceulx qui traversent dempuis la vieille porte jusques au chemin neuff vers le moullin.

Je continue la closture de ma basse-court faisant faire ung poullailler au bout du logeix que je i avois faict faire et commancer ung petit pavillon en l'encoigneure de ladite basse-court vers la chapelle.

Le Roy voullant aller faire la guerre au duc de Savoye pour le recouvrement du marquisat de Saluces dont il cestoit emparé durant les guerres, ledit duc de Savoye vient à Paris trouver le Roy faignant voulloir traicter et lui faict de belles promesses pour l'amuser et empescher le dessein du roy et sen va sans en effectuer une seule, qui fut cause que le roy indigné va en Savoye avecques une forte armée et prant et se rant mestre presque de toute la Savoye.

Estats tenutz à Rennes par M. le Mareschal de Brissac.

Mariaige du roy avec la niepce du duc de Florence; et vient consommer son mariaige à Lion ou le roy qui estoit à faire la guerre en Savoye vint trouver la royne sa femme. Ce fut au mois de décembre 1600.

Le lundi quatriesme jour de décembre jour S^{cte} Barbe le vingt et septiesme jour de la lune sortant du Scorpion et entrant au Sagittaire environ les onze heures du matin, ma femme acoucha d'une fille à Champsavay ou nous nous tenions (Isabelle Grignard).

Au mesme temps je feis abatre les fossés qui separoient les Croix da hault et clos de Lourmel et feis tout mettre en un demaine.

Grandes indulgences octroiées à ceulx d'Orleans par sa Sainteté en considération de la ruine de leur eglise de S^{te}-Croix quils voulloint faire édifier.

1601

En lan 1601 je continue à faire planter, regarnir et dresser mes rabines, mesme mes allées de mon bois et de ma préé,

et feist fermer mon jardrin à fillace appellé le don Geffroy, et enclore le coing du hault des fresches avecques mon boys relessant une voye pour aller à la fonteine du tertre et sépare le hault de ma prée par ung canal de mon hault de bois.

Le mardi 16 de Janvier oudit an 1601 la petite fille dont ma femme avoit acouché au mois précédant fut tenue sur fonds par nobles gens Ysac Lebart sieur du Boisguiot, Charlotte Grignart dame de la Villedeust et Adélisse Urvoy fille de la dame de Chantpie qui ausi estoit présante oudit baptesme comme estoit le s^r de Chantpie son mari, et fut la petite fille nommée Ysabelle, et la solennité en faicte en l'église d'Evran environ les trois heures après midi par M^r Louis Gicquel subcuré de ladite eglise.

Paix faicte entre le roy et le duc de Savoie.

Je paracheve mon petit pavillon et fuye de ma basse court et feis faire ma petite arrière chambre et lardies desoubz derrière mon logeix de Champsavay.

Je feis refere le coing d'un pignon de logeix de la Motte qui estoit tombé.

Et feis refere tout de neuff la grange de la Jehardiére.

Et feis aussi refeire partie de la closture de ma court qui avoit esté abatue.

J'achapte le bailliage de Lande Sorel du s^r de la Gesmeraye ou je fus fort traversé par le s^r de la Fosse aux Loups et le s^r de la Roche Coullombier.

Le (*blanc*) d'octobre la roine acoucha d'ung fils dont les feus de jouye se fisdrent en toutes les bonnes villes.

Estats tenus à Quimper Corentin par M^r le Mareschal de Brissac.

Le Mardi 18^e jour de décembre 1601 sur les trois heures après midi le souleil sortant du Sagitaire pour antrer au Capricorne le 24^e jour de la Lune estant au signe de Libra ma femme acoucha d'ung fils à la maison de Champsavay (Jan Grignart).

1602

Le Mercredi 30^e jour de janvier 1602 en l'église d'Evran

fut baptisé le petit garson dont ma femme avoit acouché par M^e Louis Gicquel subcuré dudit Evran, et tenu sur fonds par nobles gens Jan Grignart s^r de la Vieuxville.... s^r de Trees son beau-frère et damoiselle Marie Loret dame des Isleaux, et nommé Jan.

Estats tenus à St-Brieuc par M^r le Mareschal de Brissac.

Le s^r de Montbarot est prins à Rennes par M^r le Mareschal de Brissac et envoyé au roy qui le faict mettre à la Bastille.

1603

Le mercredi premier jour de janvier et de l'an 1603 sur les dix à onze heures du soir le 19^e jour de la lune qui estoit au signe de Virgo et le soulleil au signe du Capricorne ma femme acoucha d'ung petit garson à la maison de Champsavay qui, le sabmedi prochain ensuivant, qui estoit le 9^e jour dudit mois de janvier et de l'an, fut baptisé en l'église de Treverien par missire Jullien Morin recteur dudit Treverien et nommé François par nobles gens Raoul de la Villermas s^r du Chastel, Jullien Cavart s^r de Tressouleil et Julliene de la Bouexiere dame des Coudray fille de la Ballue en Bourseuc qui demouroit lors à Champsavay.

En ladite année 1603 me furent intentés trois grands proceix à Rennes scavoir, ung par Francois Richart de Becherel fermier de Lesven Pommerit, Jan Choux et Jan le Forestier ses métaires lesquels détournant les ruceaux qui fluent à mon moullin ne le voullant endurer présentèrent une requeste contre moy pour avoir seurté et toutefois pleine d'injures qui fut cause que sur la réparation que j'en prétendois le proceix fut réglé là ou il reste faire de grandes enquestes et informations. Autre proceix me fut intenté par Josselin Frotet Landelle de S^{ct} Mallo et Guillemette Brisart sa femme qui me mindrent en crime pour avoir enlevé certaines gerbes de dixmes qui m'appartenoient pour le petit traict et dixmezeau de la Motte. Et ung autre par le s^r du Fournet S^{ct} Judoce lequel se monstrant trop ingrat des bons offices que j'avois fait tant à luy que à ses deffunctz père et mère m'apella en demande de luy restituer 18 bouexeau de froment de rante

en juridiction en la paroisse de Pleudihen qui ne luy furent jamais deubs, mais l'alliance qu'il avoict prins du s^r de la Retardaye juge présidial duquel il avoit épousé la fille luy fist pleder la plupart de ses voisins par l'appui que espéroit de l'avocat général Busnel frère de sadicte feme. Ce proceix ne dura guère aiant en cela ledit Fournet mal prins ses mesures.

En la mesme année je fus aussi contrainct de mettre en proceix un appelé Guillaume Simon de S^{ct} Marcan qui de son auctorité avoit abatu les fossés d'ung des domaines de la métairie de Monfort et charoyé au travers contre la vollonté du fermier.

En ceste dicte année 1603 je feis accomoder mes cuisines là ou estoit ancienement les despances et i feis faire les cheminées portes montées et descentes en la façon quelles sont.

Estats tenus à Rennes.

1604

En l'année 1604 je futs presque tousjours empesché à la suite de mon proceix à Rennes qui fut cause que je ne feis guères de mesnaigement à ma maison fors que je feicts faire le pré des Boullonnieres.

Sur la fin du mois de Juing dudit an 1604 mourut au Vaurufier le s^r Jan marquis de Couesquen qui fut enterré quelque temps après en l'église des Jacobins de Dinan avecques beaucoup de cérémonie et ou assistèrent grand nombre de noblesse ou aussi je mi trouvé en aiant esté prié.

Le 21^{me} de septembre jour S^{ct} Mathieu oudit an 1604 épousa Ollive de Champsavay fille bastarde de ceans avecques Jan Jullien de Landeforet en Treverien, et dès le mesme jour fut menée à son mesnaige, elle estoit asgée de 17 ans et demy lors.

Estats tenus à Rennes par Mondit s^r le Mareschal.

En ceste mesme année le (*blanc*).

Je feis ung final acort avecques le s^r de Rigourdene touchant beaucoup d'affaires que nous avions à desmeller ensemble commancées dès nos prédécesseurs et fut faict l'acort par M^r de

la Touche Nicollas, alloué de Dinan, en son logeix de Dinan à la somme de quinze cents livres que me doibt payer ledit s^r de Rigourdene, la ou estoit de la part dudit sieur de Rigourdene le s^r du Verger Carehel son beau père, le s^r des Fresches autrefois son curateur et M^r Tranchemer son procureur et de ma part M^e Gilles le Forestier mon procureur.

1605

En l'année 1605 je futs encore fort empesché à Rennes à la suite de mes proceix avecques Richart de Landelle, desquels j'eu à la fin bonne yssue par la grâce de Dieu, mais avecques grand coustaige spécialement à Landelle.

En ladite année mourut le pape Clement de la maison des Olbrodanges et fut eleu (*blanc*) de Medicis Cardinal dont furent faicts les feux de joye par toute la France d'autant qu'il estoit oncle de la reine et toutefois il ne vescu pape que 22 jours et fut eleu en sa place . . .

Le Dismanche au soir 22 du moys de may peu après les onze heures du soir le soulleil antrant au signe de Gemini le cinquiesme jour de la nouvelle lune qui couroit soubz le signe de Cancer ma femme acoucha d'une petit garson qui le mercredi ensuivant fut nommé et baptisé en l'église de S^t Tual, par le recteur dudit S^t Tual, et tenu sur fonds par nobles gens Jacques Brunel, s^r de la Villemorin, puisné de la Pironnaye et Julienne Cavart fille de Tressouilleil.

En la mesme année je feix refaire la grande porte de la court de Champsavay et parfaire la closture de davant.

Je feis aussi racommoder l'apantis du bout et coing de mon logis vers la bassecourt et vers la fontaine ou je feis racommoder et changer de lieu l'une des cheminées et recouvrir le logeix tout de neuff en croupe de pavillon comme il est.

La peste bien forte à Rennes et à Becherel et en beaucoup d'autres lieux en Bretagne.

1606

Au commencement de l'an 1606 je rehausse les fossés de mon boys et de ma prée devers le tertre, en creuse les douves et creux et continue ladite closture au travers du bas d'ung domaine de céans appelé la ville, en desseing de i faire une longue rabine.

Je feis refaire la chaussée de mon moullin tout de neuff et curer partie de l'estang, faire une roue et rouet neuff et recharger une des meülles.

Au mois d'aoust dudit an 1606 escuier François Josses, s^r du Pontharouart fort valletudinaire et malladif alla aux bains qui sont à Pouques, pais de Nivernois, pour se faire traicter, il i mourut le dernier jour dudit mois d'aoust et i fut fait enterré par le sieur de La Jéhardière mon frère qu'il avoit mené avecques luy comme son beau-frère car il avoit épousé sa sœur aînée Anthoinette Josse laquelle devint héritière dudit lieu de Pontharouart et de la Lande Josses par le deceix de sondit frère.

Au mois de septambre dudit an 1606 furent faict à Fonteineblau à cause de la peste qui estoit forte à Paris les baptesmes des trois enfants du Roy et de la Royne et tenutz sur fondz scavoir M. le Dauphin par M. le Cardinal de Jouyeuse comme nonce du pape et Madame la duchesse de Mantoue seur de la reine et fut nommé Louys.

En la mesme année 1606 je feis faire mon fournil au coing de ma court et parfaire ma tourelle qui i estoit commancée et partie de la closture de ma court vers le jardin.

Le journal domestique de François Grignart fut continué quelque temps par son fils, c'est de sa main sans doute qu'est inscrite la mention de la mort de son père, ainsi conçue :

Au mois de janvier, le treziesme jour de janvier l'an mil six cents sept ledict escuyer François Grignart, sieur de Champsavay, mourut audict lieu. La mort du sieur de Champsavay d'une purezie qui dura cinq jour — et fut enterré en l'église d'Évran en notre enfeu ordinaire.

ESTAT et Département des dix mille escuz en quoy les habitans du Croisic ont esté taxés par arrest du conseil du Roy du quinzeiesme jour de may dernier (1598).

PREMIER,

Monseigneur le mareschal de Brissac, lieutenant général pour le Roy en en ses pais et armées de Bretagne la somme de mille escuz pour son droict.

Monsieur de la Truche pour luy ou les aultres cappitaines et soldatz de son regimant qui estoient à la prinse des dictz habitans la somme de neuf cents quarante huit escuz quarante sept soulds six deniers.

Au sieur de la Courbe (de Brie) (?) pour luy ou ses aultres cappitaines et soldats du régiment de Mr le Baron de Mollac qui estoient à la dicte prinse la somme de six cent trente deux escuz deux soulds, six deniers.

Au sieur de Beaumont pour luy et ses aultres cappitaines ou soldats du regiment de mongr le compte de Brissac qui estoient à la dicte prinse la somme de quatre cent cinq^{te} neuf escuz trante quatre soulds six deniers.

La garnison de Redon la somme de douze cent quarante neuf escuz trente huit soulds quatre deniers.

Monsieur de Teny pour luy et les aultres cappitaines et soldatz de son régiment huit cent soixante ung escu seize soulds six deniers.

A ceux de la garnison de Mallestroict la somme de trois cent seize escuz sept soulds quatre deniers.

Monsieur de Saint Gravé (?) deux cents escuz que la dame de la Tramblaye reprendra, d'autant que feu monsieur de la Tramblaye les luy avoit poiéz.

Au sieur du Verger Troche (?) (ou Brocho) la somme de quatre vingt six escuz trois solz six deniers.

Au sieur de Branquen (ou Branquerin) cinquante sept escuz six deniers.

Au trois cents escuz que doit la dame de la Tremblaye reprendre d'autant que feu monsieur de la Tremblaye les luy avoit payez.

A la compaignye du sieur de la Tremblaye la somme de cinq cent soixante quatre escuz trante quatre soulds six deniers.

A la compaignie du sieur de la Mousche trois cents escuz.

Pour les gardes de monsieur le mareschal soixante escuz.

Au sieur de Valouhêt quatre cent trante escuz quarante cinq soulds.

A madame de la Tremblaye pour le droict du feu sieur de la Tremblaye la somme de deux mil cinq cent vingt trois escuz, vingt quatre soulds deux deniers.

Somme totale dix mil escuz.

Laquelle somme sera payée baillée et déllivrée comptant aux personnes cy dessus nommées a rayson des parties livrées hors ligne par Gicquel marchand demeurant à Redon convenu et accepté pour faire la recepte et despance. Faict à Rennes le trezgiesme jour de juin mil cinq cent quatre vingt dix huict. Ainsy signé BRISSAC.

Pris sur une copie notariée du 23^e juillet 1598 signé Le Duc, Maccé et Charles Budes sr du Plessis-Budes.

NOTES GÉNÉALOGIQUES SUR LA FAMILLE GRIGNART
DE CHAMPSAVAY ET LES FAMILLES AVEC LESQUELLES
ELLE S'EST ALLIÉE.

Nous avons dit dans notre avant-propos que les mémoires de François Grignart étaient précédés d'une généalogie rédigée par lui sur les titres qui se trouvaient alors en sa possession, cette généalogie assez longue est accompagnée d'un tableau où sont figurés un assez grand nombre d'écussons. Il nous était impossible de publier un document aussi long et d'un intérêt exclusivement héraldique et généalogique, toutefois un travail de ce genre rédigé au XVI^e siècle est une rareté et présente une importance exceptionnelle pour les historiens qui étudient ces questions, et ils peuvent y trouver des renseignements impossibles à découvrir ailleurs, tant sur des familles connues que sur d'autres complètement ignorées. J'ai donc résumé le travail rédigé par François Grignart, j'ai d'abord reproduit le tableau généalogique de sa famille et j'ai groupé autour, suivant le plan adopté par lui-même, les notes concernant les familles alliées. Ce travail est de ma part une simple transcription résumée, je n'y ai ajouté aucun renseignement que j'aurais pu trouver ailleurs, de même que j'en ai tiré toutes les indications généalogiques que j'ai pu y trouver me bornant à supprimer une phraséologie inutile, où l'indication des preuves et des titres ce qui m'eût entraîné trop loin ; d'ailleurs cette partie est surtout développée, pour la généalogie de la famille Grignart, et c'eût été en la reproduisant faire double emploi avec l'arrêt de noblesse des Champsavay qui, nous l'espérons, sera publié un jour.

I.

GRIGNART DE CHAMPSAVAY.

Raoul Grignart, épousa, 1432, Raoulette du Pontcel (1).

Ollivier épousa, 1459, Ollive Le Roux (2).

Jean épousa, 1484, Guillemette de la Provosté.

Julien, épousa, Renée du Bouays.

Jean épousa, 1551, D^{lle} de Georges mort sans alliance.
Cramou (Voir note N^o IV). Gilette mariée à Alain du Plessix.

François épousa, en premières noces, Françoise Levesque (voir note II), en secondes noces Françoise de la Bouexière (v. note III).

Arthur, s^r de la Jehardière, auteur de la branche du Pontharouard. Catherine mariée à M. de Saint-Meleuc, s^r de Vauclerice. Charlotte mariée à Raoul du Plessix, s^r de la Villedeust.

Guy épousa Gilette de l'estang, mort sans postérité. François épousa 1624 d^{lle} Perronelle Philippe et continua la filiation. Jacques auteur de la branche des Verriees tombée en quenouille.

Elisabeth.

Magdeleine.

Margueritte.

(1) PONTCEL : « La dame du Pontcel en Trevron qui portoit d'or a une ripvière d'azur chargée d'ung pont d'argent masonné de sable. »

(2) LE ROUX : « Olive Le Roux, fille de la Rivaudaye, où ils portoient de gueulles a trois channes ou poteaulx d'or. »

II.

LEVESQUE.

Françoise Levesque, fille de nobles homs, Jan Levesque, sieur du Pontharouard et de damoiselle Bertranne de Mauny, héritière de la Noue Mauny, de la Mettrie, de la Folletière, ladite Bertranne avoit en premières nopces esté mariée au Fournet dont elle eut le s^{gr} du Fournet de present qui est son principal héritier, du second mariage elle eut nombre de fils qui moururent jeunes et trois filles l'aisnée nommée Margueritte Levesque fut mariée à la Landejosses, les enfants desquels sont seigneurs dudit lieu de Poutharouart, la seconde estoit ladite Françoise mariée audit François Grignart, la tierce est Catherine Levesque mariée à la Motte au Chauff.

III

DE LA BOUEXIERE

La Fosse aux Loups on Bouexiere, d'argent a ung bouis de Sinople.

En l'an 1588, le 23^{me} de juillet ledit François Grignart epouza damoiselle Rollande de la Bouexière du Buat en secondes nopces.

Ladite Rollande fille de nobles homs François de la Bouexiere du Buat et Françoise de la Marselière sa femme en leurs temps sieurs et dames de la Fosse aux Loups, le Buat, S^t Mahé, la Chalopinaye, Montfort, les Provostas, Villeclere, Porcon et les Curées, etc.

Ledit de la Bouexière du Buat et ladite Françoise de la Marselière sa femme qui fille estoit de la maison de la Marselière (1) eurent de leur mariaige trois fils et trois filles scavoir Regnault leur fils aisé, Gabriel leur second, Gilles le dernier.

(1) La Marselière : De sable a trois fleurs de lis d'argent.

Les filles sont Françoise de la Bouexière du Buat mariée au s^r de la Roche Colombière, ladite Rollande mariée audit lieu de Champsavay, Judict de la Bouexière du Buat nonne à S^{ct}-Georges.

Gabriel le second fils mourust estant estudiant à Paris en l'an....

Et Gilles le plus jeune est mort en ses guerres en l'an 1592.

Regnault de la Bouexière du Buat l'esné se maria à Paris en l'an 1588 a une demoiselle de Champagne.

Ledict François de la Bouexière du Buat s^r de la Fosse aux Loups avoit frères et sœurs, de deulx desdits frères est demeuré des enfants qui est du s^r de la Bouexière et du s^r de la Mettrie, les autres moururent sans estre mariés, des seurs est ausi demeuré des enfants scavoir de l'esnée mariee à la Bare Guihéneuc, de la seconde mariée au Demaine, de celle qui est mariée au Vauruman puisné de la Basse Villermas et de la plus jeune mariée à mestre Thomas Chauchart alloué de Dinan.

Ledict François de la Bouexière du Buat mourut le (*blanc*) en la ville de Rennes et lessa ses enfants en la charge de leur mère qui dempuis cest remariée au seigneur de la Provostière.

Ledict François et ses frères et seurs estoit enfants de nobles gens Gilles de la Boexière et de N.... de Rochefort sa femme s^r et dame desdits lieux de la Fosse-aux-Loups, le Buat, la Bouexière, S^{ct}-Mahé, la Chalopinaye, les Provostas, Villeclère et Montfort, etc.

Ladite Françoise de la Marzelière fille de... de la Marzelière et de N... sa compaigne s^{rs} et dame de la Marzelière, le Fretay, Bonnefontaine, le Plessix-Giffart.

Ledict s^r de la Marzelière avoit ung fils et quatre filles le fils fut seigneur de la Marzelière après son père et marié à l'héritière du Gué dont sont sortis les seigneurs de la Marzelière du jourd'huy l'aisnée des filles mariée au seigneur de Speaux dont est M. le conte de Chemilli et son frère, la seconde mariée à la Chesnelay dont est le seigneur et autres enfans la tierce est ladicte Françoise, la dernière mariée à Laubanne en Normandie.

IV.

DE CRAMOU

de gueules à un cygne d'argent membré d'or (1).

Jean Grignart épouse à Pléguien le 1^{er} août 1549, Mathurine de Cramou, fille aînée de la Motte Cramou en Pleudihen.

Elle estoit fille de Guy de Cramou et Honorée de Vaunoisse (voyez note V), s^r et dame de la Motte de Cramou, de la Hirbechaye et du Gue en Corseult, ils avaient quatre enfants un fils et trois filles.

Le fils Jan, plus jeune que ses sœurs.

Mathurine mariée à Champsavay.

Janne mariée à la Villegoriou.

Olive mariée à la Bordière.

Jan épousa à l'âge de 20 ans environ, l'an 1553, demoiselle Janne de la Feillée dame de la Villegicquel, il mourut en 1556, laissant une fille unique Françoise qui épousa le fils du s^r de la Rigourdene et mourut sans enfants au mois de décembre 1570 elle fut enterrée à Plouer.

Guy épousa en secondes nopces demoiselle Renée du Glesquin fille de la Roberie, et veufve du Beauchesne du Cellier dont il n'eut dauchuns enfants.

Guy avait quatre frères et deux sœurs savoir : frère Jan de Cramou prieur du Tronchet, missire Mathieu de Cramou, trésorier et chanoine de Dol, frère Eustache de Cramou soubz prieur de Lehon, Guille de Cramou de la fille duquel sont sortis ceux de la Massue, Guillemette de Cramou mariée à la Villauxoiseaux, Marie de Cramou mariée à la Landegrueil de toutes lesquelles sont sortis ceux qui possèdent lesdites maisons.

Guy de Cramou mourut vers l'an 1546.

Guy de Cramou était fils de Jacques de Cramou et de Olive Le Marchant sa femme, s^r et dame de la Motte et de

(1) C'est ainsi que François Grignart blasonne l'écusson des Cramou, mais sur l'arbre généalogique le cygne est représenté avec les pattes et le bec d'or.

Cramou, ladite Ollive était fille de M^{re} Allain Le Marchant (1) et N... Hagoumatz (2), ledit Marchant était homme de Justice à Rennes, le mariaige fut fait vers l'an 1481 aiant ledit Jacques environ 14 ans. Ollive avait deux sœurs Jehanne mariée à Barnabé de Garmeaulx, et Guiome mariée à Jan le Buris sieur dudit lieu qui mourut sans enfants.

Jacques de Cramou avait deux frères et deux sœurs.

Eustache qui épouza l'héritière Desmas il eut la métairie de Cam en partage.

Jacques qui fut seigneur du Pondecier et qu'il eut en partage.

De tous deux sortirent enfants mais la lignée du s^r du Pontdecier est aujourd'huy faglie.

Marguerite qui fut mariée par sa mère a Ollivier de Rocher le contract est de 1484.

Perrine fut mariée au Houx en Talensac.

Jacques de Cramou ses frères et sœurs étaient enfants de Jean de Cramou s^r dudit lieu et de Honorée du Boysjan dame de la Motte en Pleudihen aujourd'huy dite la Motte Cramou.

Jan de Cramou étoist fils de Jacquet de Cramou et Perrine Le Petit s^r et dame desdits lieux de Cramou.

Jacquet de Cramou étoit fils de Pierre de Cramou et de Pierre de Cramou avoit ung frère prestre appelé don Guille do Cramou et une sœur mariée a Guillaume de la Servate, cela se voit par un accord entre eux de l'an 1391.

Pierre son frère et sa sœur étoient enfans de Missire Gefroy de Cramou s^r dudit lieu, comme il saprant par l'acte dudict partage, les prédécesseurs duquel Geffroy estoit sortis puisnés de la maison du Mollant et eurent ladite maison de Cramou en partage qui en est tenue comme jouveigneur d'esné et en prindrent le nom suivant la coutume des jouveigneurs de prandre le nom de la maison qu'ils avoient en partaige.

L'aisné mourut sans enfants.

(1) Le Marchant : de sinople a un levrier d'argent acollé d'or — François Grignart donne à entendre que ce fut une mésaliance : c'était donc une famille de petite bourgeoisie.

(2) Hagoumatz : de gueulles a trois têtes de bœuf d'or.

Le puisné eut deux filles, toutes deux mariées aux deux frères enfants du s^r de la Caunelaye, ou est entrée ladite maison de Vaunoise.

Et le plus jeune fut seigneur du Menehic qui eut des enfants, mais morts d'après et leurs enfants, ladite maison du Menehic a rentré en celle de Vaunoise. Les deux autres filles furent mariées l'une à Perronay et l'autre au Boispasse-nolet de toutes lesquelles est sorti enfants.

V

VAUNOISE

D'argent à un aigle de sable membré de gueules.

Honorée de Vaunoise estoit fille de François de Vaunoise et Gillette du Boisadam s^r et dame de Vaunoise bonne et ancienne maison en Romillé, elle avait trois frères et deux sœurs.

VI

DU BOYSJAN

D'azur à une croix ancrée d'argent

Honorée du Boysjan étoit seule fille et héritière de Misire Henri du Boisjan et de Marguerite Cadiou s^r et dame de la Motte.

Ladite Marguerite fille de Raoul Cadiou (1) et Thomase de Plesguen s^r et dame de la Folletière et de la Hirbechaye.

Ledit Raoul fils Thomas Cadiou s^r desdits lieux et ladite Thomase fille Thomas de Plesguen.

(1) La folletière : d'azur a trois fleurs de lys d'argent.

Ledit Misire Henri du Boysjan avoit tué ledit Raoul Cadiou et par acort faict avecques la veufve il épousa ladite Marguerite leur fille comme il se voit par l'acort fait en l'an 1426.

Henri du Boysjan avoit une seur Ollive mariée en première nocés à Jacques de S^{ct}-Jehan.

Henri et Ollive estoit enfans de Estienne du Boysjan et de Thomine la Begace.

Ledit Estienne vivait aux années 1405-1413 il était fils de Misire Ollivier du Boisjan en son temps s^r dudit lieu du Boyjan près le Plessix-Balliczon autrefois bonne grande et ancienne maison, aujourd'huy possédée par les s^{rs} de Montbarot par aquest, le Plessix-Balliczon en dépendait et dépend encore à présent.

Ladite Thomine la Bécace sortie de la Tousche-aux-Bécasses.



IV

MONCONTOUR-DE-BRETAGNE

ET SES ENVIRONS

Notice géographique

I

Assise sur un cap, au confluent de deux profondes vallées, étendant son pied à l'entrée de la plaine et appuyant son buste aux pentes supérieures du contre-fort, la vieille cité de Moncontour a l'air de se reposer, recueillie dans les luttes du passé.

De quelque point qu'elle apparaisse, son aspect est peu banal. De la vallée elle impose par son élévation et son cachet féodal. Des coteaux qui l'entourent elle séduit par son air vénérable et par la poétique décoration de ses murailles, enguirlandées de lierre et de valériane rose. Des hauts plateaux elle apparaît comme un nid d'opales, enchassées dans les massifs de verdure.

Son originale structure, ses remparts couverts de riantes terrasses, ses pentes striées de rues étroites et d'escaliers assaillant les hauteurs, ses maisons et ses jardins étagés, son curieux clocher, ses ruines parfumées de mystère en font une ville pittoresque entre toutes.

Nous décrirons en premier lieu ses antiques fortifications qui témoignent du rôle important qu'elle joua au moyen-âge.

L'enceinte extérieure suit les sinuosités des escarpements du plateau, affecte la forme d'un pentagone irrégulier et ne possède en général que de faibles saillants.

Le château, de forme rectangulaire et flanqué de quatre

tours, occupe l'angle Sud-Ouest et commande le côté dont l'accès était le plus facile ; il a sa sortie particulière sur l'extérieur, n'offre que des saillants peu accusés et dresse son donjon sur la paroi de l'enceinte de la place (1).

La défense était complétée par deux ouvrages extérieurs ou barbicanes qui protégeaient les deux entrées principales, situées l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest.

Les murailles du château sont bien conservées et celles de l'enceinte de la place sont restées debout en grande partie. Des quinze tours qui armaient la forteresse, onze présentent encore des murs en bon état. Les tours ont été comblées et sont aujourd'hui, ainsi que les remparts, couvertes de jardins du plus gracieux effet. La barbicanne de l'Ouest ne montre plus que de rares vertiges (2), mais celle de l'Est est encore parfaitement indiquée par la terrasse qui domine les faubourgs de ce côté.

Les ouvertures de l'enceinte sont restées bien marquées. La porte de l'Ouest, dite d'en haut, ne possède plus le massif de maçonnerie qui la surmontait, mais les murailles imposantes qui en forment les côtés défient par la nature de leur construction les injures du temps. La porte de l'Est, dite d'en bas, détruite en 1770 pour faciliter la circulation, a été remplacée par une ouverture moderne. La poterne Saint-Jean, à plein cintre, de la face Sud, est restée intacte ainsi que la porte de secours ogivale qui s'ouvre sur le Point-du-Jour, du côté Nord.

Le château présente trois issues, masquées aujourd'hui par des habitations. Sa grande porte qui s'ouvrait au Nord dans la ville a été mutilée lors du démantèlement, mais la poterne qui donnait dans l'ouvrage extérieur est fort bien conservée et offre un joli spécimen de ce genre d'ouverture. La troisième issue est formée par un passage pratiqué dans la tour Nord-Est du château (3).

(1) La forteresse réunit ainsi tous les caractères qui distinguent les places fortes élevées dans les XI^e et XII^e siècle.

(2) Visibles rue des Douves, rampe des Forges et dans un jardin voisin. La porte de cet ouvrage s'ouvrait sur le Martray.

(3) Les portes et poternes étaient dotées de ponts levis et « ponts dormants ».

Les fortifications contiennent en outre de nombreux dégagements, escaliers et couloirs souterrains, tous aveuglés ou comblés aujourd'hui.

L'ancienneté du *Castrum* primitif n'a pu être déterminée. Le tracé de l'enceinte actuelle remonte au XI^e ou au XII^e siècle, mais l'origine de la forteresse est bien antérieure. Les documents nous apprennent en effet que Geoffroi Botterel II, comte de Penthièvre, la fit restaurer vers 1137, ce qui établit l'existence de défenses primitives remontant peut-être au IX^e siècle, naissance de la féodalité (1).

Depuis Geoffroi, la forteresse a subi les reconstructions et remaniements imposés par des nécessités diverses et par le progrès. On signale d'importants travaux exécutés dans la seconde moitié du XIV^e siècle sous Charles de Blois puis sous Ollivier de Clisson qui firent de Moncontour l'une des plus fortes places de la Bretagne (2).

Par suite, les fortifications qui s'offrent aujourd'hui à nos yeux se composent de parties peu homogènes et d'une ancienneté différente.

Les restes de la barbacane de l'Ouest remontent peut-être au temps de Geoffroi. La porte d'en haut, la poterne Saint-Jean et quelques parties des murailles semblent dater du XIII^e siècle.

L'énorme tour de l'Ouest, la tour du Moinet et celle voisine du moulin d'Arondel, les seules qui présentent un fort relief sur la courtine — datent du XIII^e ou du commencement du XIV^e siècle.

La face Sud et le château, bien qu'ayant conservé les faibles saillants des ouvrages qu'ils ont remplacés, appartiennent au XIV^e siècle (3).

(1) Aux XI^e et XII^e siècles les défenses primitives en terre et en bois des anciens châteaux furent remplacées par des murailles en pierres de taille, à courtines peu élevées. Les saillants restèrent faibles mais on donna aux murs une énorme épaisseur (Viollet Le Duc).

(2) On porta plus en avant les tours de la face Nord en leur donnant une forte saillie sur la courtine, suivant les règles adoptées au XIII^e siècle. On rebâtit le château et la face Sud, celle-ci sans changement de tracé. Le château fut reconstruit sur son ancien emplacement mais on modifia ses dispositions intérieures et probablement sa forme.

(3) Les archives du Penthièvre ne remontant pas au delà de 1400, il n'a

La tour Mognet, assise en partie sur la tour de l'Ouest, date de 1400. La demi-lune de la porte principale de la ville a été rebâtie en 1416.

Comme on le voit, le démantèlement ordonné en 1626 fut loin d'être complet. On semble s'être borné à démolir les voûtes et la courtine de la porte d'en-haut, la voûte de la porte du château, à découronner quelques tours et à écrêter les murailles. La tour du donjon resta intacte. L'étage supérieur et la toiture de cette tour ne furent enlevés qu'au commencement du XIX^e siècle. Le rez-de-chaussée, aujourd'hui comblé, servait encore de prison sous le premier empire.

La plus ancienne partie de la ville, circonscrite par les remparts, est située à cent trente mètres d'altitude, sur le plateau du promontoire et se groupe autour de l'église paroissiale. Elle comprend la place Penthievre où se tient le marché principal, la place Maubert où se trouvait le four banal, celle du Champ à l'avoir (où l'on vendait « l'avoir » et les bestes), et l'esplanade de la porte d'en bas.

Le quartier du Martray et de la Pompe est situé au Sud-Ouest et près du château. Il comprend la place du Martray où se dressait le pilori et où a lieu aujourd'hui le marché au beurre, la place de la Carrière et celle de la Pompe. Le Martray communique avec la partie close de la ville par la rue Notre-Dame (appelée anciennement rue Entre les Deux-Portes).

Le Bourg-Neuf s'élève à cent quatre-vingt mètres d'altitude sur le plateau supérieur dont les pentes fort raides sont couvertes de jardins et de maisons étagés. Ce quartier renferme l'hôpital, la place du Chauchix, le calvaire avec sa croix et ses belles statues en granit, le champ de foire ou

pas été possible de mieux préciser l'ancienneté des diverses parties des fortifications. Ces documents font connaître de nombreuses réparations mais ne mentionnent aucune construction, en dehors de celle de la tour Mognet et de la demi-lune de la porte principale. On est donc autorisé à en déduire que le château actuel qui présentait d'ailleurs comme dispositions intérieures tous les caractères des châteaux élevés aux XIII^e et XIV^e siècles (grand' salle sur l'extérieur, chapelle et magasins dans l'intérieur), est antérieur à 1400. Suivant les probabilités, il a été construit par Charles de Blois dans la deuxième moitié du XIV^e siècle.

Panorama, point culminant d'où l'on a une vue circulaire très étendue. Le Bourg-Neuf se relie au Martray par la rue de la Pompe et par la ruelle des Hautes-Folies, à Saint-Michel par la rue de l'Abbaye et la rue Dolo.

Le quartier Saint-Michel, qui contenait autrefois le prieuré de ce nom ainsi que la chapelle et l'hôpital de Saint-Jean, occupe un pli de terrain au Sud-Est de l'enceinte. On y remarque la chapelle de Saint-Michel et le cimetière de la ville qui renferme encore des vestiges de l'église du prieuré.

Le faubourg d'Arondel, le Point-du-Jour, le faubourg de la Vallée, celui de l'Etang-Martin et l'Eperon entourent le pied du promontoire.

Les armes de la ville sont de gueules au lion d'argent, couronné et lampassé d'or au chef d'argent semé d'hermines.

Moncontour n'offre pas de maisons bien remarquables. La plus ancienne, qui semble dater du XIV^e siècle, était adossée à la muraille du Nord-Ouest et reliée aux ouvrages de la porte principale. Il y a lieu de signaler son perron, ses fenêtres autrefois bardées de fer, ses murs d'une énorme épaisseur et ses statues en pierre dont l'une porte un écusson qui paraît être celui des La Motte du Vauclerc. Ce vénérable logis, qui menace ruine depuis longtemps, ne montre plus que les traces béantes de sa haute tourelle. Il ne reste à mentionner que quelques maisons du commencement du XVII^e siècle avec façades en torchis et bois sculpté.

Parmi les établissements, citons : l'Hôpital, fondé à une époque très reculée et appelé Hôtel-Dieu, puis hôpital de Saint-Léonard, tenu aujourd'hui par les dames de Saint-Thomas de Villeneuve ; la maison des pères de l'Immaculée-Conception ; l'école des Frères de Ploërmel ; l'école des filles, tenue par les Sœurs de la Providence et l'école laïque des garçons.

Les édifices se réduisent au Tribunal, à l'église paroissiale, aux chapelles de Saint-Michel et de l'Hôpital.

L'église paroissiale est citée comme l'une des plus intéressantes de la Bretagne au point de vue de l'art (1). Elle est

(1) VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire d'Architecture*.

flanquée à son chevet d'un clocher composé d'une tour carrée, d'un beffroi ayant une toiture ardoisée avec clochetons aux angles, et d'un dôme recouvert en plomb. Le vaisseau ne possède qu'un seul bas côté, séparé de la nef par quatre arcades à plein cintre dont les archivolttes viennent s'amortir sur des colonnes monocylindriques sans chapiteaux.

Cette église, très ancienne, a été remaniée à diverses époques. Le clocher a été reconstruit, de fond en comble, de 1584 à 1587. Le vaisseau, qui datait du commencement du XVI^e siècle, a été augmenté en 1636 de son bas côté. La façade a été refaite vers 1780. Enfin, en 1890, on a réédifié sur le modèle ancien le pignon Sud du portail qui présentait quelques lézardes et les murailles des collatéraux qui avaient dévié de la verticale. Elle offre par suite un assemblage de styles très divers. La façade, le chevet et le collatéral Sud ont des ouvertures à plein cintre. Le collatéral Nord est de style gothique, la tour est de la Renaissance et la partie supérieure du clocher a le caractère espagnol. Il en résulte un ensemble original, bizarre même, qui malgré tout a quelque beauté. Le clocher a d'ailleurs d'imposantes proportions et la tour ainsi que la façade ont des lignes qui ne sont pas dépourvues d'harmonie.

A l'intérieur, de chaque côté du chœur, on remarque à droite l'autel de saint Mathurin, à gauche celui de sainte Anne. Leurs retables qui s'élèvent jusqu'à la voûte sont ornés de sculptures, de colonnettes et de statues en bois peint. Le retable de gauche, la statue de sainte Anne et celle de la vierge enfant, sont l'œuvre de Corlay, sculpteur breton renommé. On remarque encore de belles orgues fort anciennes, un maître autel en marbre, le plus riche peut-être du département, et deux bustes de saint Mathurin, l'un en marbre, l'autre en argent.

Le sanctuaire est orné de douze tableaux datés de 1792 et signés de Guernion, peintre lamballais. Le retable de l'autel de saint Mathurin porte un bon tableau représentant ce saint exorcisant Theodora, fille de Maximilien Hercule. Ce tableau, sans nom d'auteur lisible, donné à l'église en 1581 par René Eudo, riche Moncontourais, a été retouché en 1632 par

le peintre Le Toiconeur. Il a visiblement inspiré van Thulden, auteur du tableau de 1632, qui existait dans l'église des Mathurins, de Paris. A signaler, en outre, une naissance de la Vierge, peinture estimable d'auteur inconnu et un Christ en croix, copie de tableau de maître, exécutée par M^{me} Altemer et donnée par l'Etat.

Cette église, bien que présentant quelques beaux détails d'architecture et une riche ornementation intérieure, n'offrirait en somme qu'un intérêt relatif si elle ne contenait un joyau qui lui donne une valeur inappréciable. Nous voulons parler de ses splendides verrières, classées au titre des monuments historiques, qui méritent une description détaillée.

Au chevet, il existe une très ancienne verrière, antérieure à l'époque de la Renaissance, remontant au moins au xv^e siècle. Elle représente la Visitation, la naissance du Sauveur, le massacre des innocents, la présentation au temple et la fuite en Egypte. Au-dessous figurent les donateurs. Celui de gauche porte les armes des Villeblanche, seigneurs du Plessis au noir (de gueules à trois hures de saumon) (1), celui de droite, celles des La Motte, seigneurs du Vaclerc (de gueules à trois bandes engrêlées d'argent) et celles des Montauban (de gueules à mâcles d'or).

Le collatéral Nord présente trois merveilleuses vitres du xvi^e siècle. La première, du côté de l'autel, expose la vie de saint Jean-Baptiste. Les panneaux inférieurs offrent l'image d'un chevalier et d'une dame à genou. La robe de la dame porte au premier et au quatrième quartier les armes des Le Mintier, seigneurs des Granges (de gueules à la croix engrêlée d'argent), au deuxième celles des La Motte du Vaclerc (de gueules à trois bandes engrêlées d'argent) et au troisième celles des Milon (d'azur à trois têtes de lévrier d'argent), tous seigneurs du pays.

La deuxième contient la légende de sainte Barbe, sans images de donateurs, date : 1538.

(1) Cet écusson porte aussi les fleurs de lys d'or des Châteaubriand, au troisième quartier. Ce qui pourrait faire admettre que Françoise de Dinan, dame de Châteaubriand, épouse de Gilles de Bretagne, gouverneur de Moncontour, participa à la donation.

Ces deux vitraux ou la richesse de l'ornementation le dispute à l'éclat des vêtements, appartiennent à l'époque de la Renaissance. On les attribue à Cousin, peintre français. Il en existe, dit-on, des reproductions dans les églises de Saint-Denis, Beauvais et Brou (Geslin de B. et de Barth.).

Le troisième, daté de 1537, égale les deux précédents par la richesse ornementale ainsi que par la science du dessin et leur est supérieur comme œuvre d'art. En même temps que toutes les phases de la vie de saint Yves, il représente la mise en action des plus belles vertus chrétiennes. C'est l'œuvre originale d'un grand artiste resté inconnu.

La première travée représente le saint servant pieusement la messe dans son enfance, assistant studieux à un cours public dans son adolescence, rendant la justice comme official, faisant des aumônes aux pauvres et célébrant la messe. La deuxième le montre lavant les mains des mendiants, en réunissant plusieurs à sa table et en recevant des affronts, soignant des malades, enterrant les morts et expirant assisté par les anges qui emportent son âme au ciel. La troisième résumant la vie du saint le représente rendant la justice en faveur du pauvre contre le riche seigneur. Dans l'ogive, on voit l'image du père éternel coiffé de la tiare. Dans l'amortissement, les anges apportent les commandements et ceux qui les ont enfreints sont livrés aux flammes. La loi et la sanction.

Le collatéral Sud comprend aussi deux verrières de grande valeur. La première, du xvi^e siècle, figure un admirable arbre de Jessé qui paraît être l'expression la plus complète de l'art en cette matière (1). La partie supérieure laisse apercevoir la Vierge soutenue par les anges et s'élevant dans une gloire. Au-dessous, dix rois de Juda sont représentés. La deuxième nous montre la légende de saint Mathurin en neuf médaillons. Le donateur à genou, Jacques de la Motte du Vauclerc, est présenté par saint Jacques le Majeur, son patron. Cette vitre, manifestement antérieure à la Renaissance, remonte au moins au xv^e siècle.

En dehors de ces verrières, l'église en renferme trois de

(1) Pol de Courcy.

facture toute récente, bien pâles à côté de leurs doyennes auprès desquelles elles font d'ailleurs l'office de repoussoir. Elles ont pour sujet : la procession du pèlerinage de saint Mathurin, l'enfance et le baptême de Jésus.

Cette église est placée sous le vocable de Notre-Dame et a saint Mathurin pour patron du lieu. Ce saint confesseur est honoré à Larchant, son pays natal et en divers lieux mais c'est à Moncontour que se trouve le grand sanctuaire de sa dévotion. L'église possède de lui un fragment d'os frontal enchâssé dans son buste en argent. On suppose que cette relique fut rapportée de Larchant par des moines bretons qui avaient émigré vers 920 pour fuir les Normands. Sa fête célébrée à la Pentecôte est l'occasion d'un pèlerinage en renom. Dans les temps anciens, elle attirait de tous les points de la Bretagne une foule immense de pèlerins. De nombreuses paroisses, quelques-unes fort éloignées, y venaient processionnellement clergé en tête. Aujourd'hui la Saint-Mathurin est encore très populaire, mais l'affluence des bas-bretons s'est amoindrie au profit de pèlerinages nouveaux facilités par les voies ferrées.

La fête religieuse a lieu le samedi, veille de la Pentecôte, pour les étrangers et le dimanche pour les gens du pays. Elle est suivie d'une fête mondaine qui se prolonge jusqu'au jeudi suivant inclus.

Les pèlerins bas-bretons arrivent le samedi à partir de midi. Ils vont aussitôt baiser le buste du saint et signaler leur arrivée par quelques sons de cloches puis ils font leurs offrandes. Habituellement ils « s'arrentent » pour quelques années, s'engageant à donner une certaine somme pendant ce temps. L'après-midi ils accomplissent leurs dévotions et quelques-uns même poussent la ferveur jusqu'à faire le tour de l'église à genou. Le soir, à 7 heures, on célèbre un office avec sermon en breton, suivi d'une procession aux flambeaux à travers la ville illuminée. Le buste du Saint est porté par les bas-bretons qui se disputent cet honneur. La procession se déroule dans la nuit à travers les rues hautes de la ville au chant des cantiques et aux feux de mille lumières. Elle aboutit au Panorama, point le plus élevé de la ville, où l'on allume un feu de

joie. Là, un spectacle plein de grandeur frappe les yeux et l'esprit. Ce site imposant, ces chants religieux dans la nuit, ces flammes s'élançant vers le ciel comme une ardente prière, ces lueurs rougeâtres fouettant des visages empreints de ferveur, cette atmosphère saturée de foi forment une scène qui impressionne les plus sceptiques.

Dans la même nuit, après une messe dite à 3 heures, les bas-bretons repartent pour leur pays, harassés de fatigue mais heureux d'avoir honoré saint Mathurin. Ils emportent, fixés au chapeau ou sur la poitrine, les insignes du pèlerinage, formés de fleurs artificielles et d'une figurine en plomb représentant le saint.

La fête religieuse du dimanche, sans avoir le cachet d'originalité de celle de la veille, se fait avec la plus grande solennité et se termine aussi par une procession.

La fête mondaine est caractérisée par des danses anciennes, qui ont lieu sur l'esplanade du château des Granges, au son d'un orchestre rustique. Trois ménétriers ornés de rubans multicolores font danser la « courante » et la « dérobée » au son du biniou, de la bombarde et du tambourin. Cette musique et ces danses d'un autre âge, dans un décor fourni par une nature superbe, méritent d'attirer les amateurs du pittoresque et du beau. Le lundi, jour de marché, l'affluence est énorme grâce à la présence des gens de la campagne attirés par la fête foraine. Les jours suivants sont plus spécialement réservés aux réjouissances des Moncontourais.

Le vendredi la ville reprend sa physionomie habituelle qui n'est pas la torpeur et l'immobilité que lui accordent gratuitement quelques auteurs. Elle ne manque pas d'animation les jours fériés et le dimanche, les paysans venant en grand nombre assister aux offices divins. Le lundi de chaque semaine, jour de marché, le mouvement est tel parfois, que la circulation devient dangereuse surtout sur la place Penthievre où sans la surveillance rigoureuse exercée par la police, les accidents seraient très fréquents. Les jours de foire, les places, les rues et toutes les avenues de la ville sont couvertes d'une foule grouillante dont on ne peut se faire une idée que si l'on connaît l'importance des foires de Moncontour. Sans

doute, en temps ordinaire, la ville ne présente pas l'activité des grands centres. Elle n'en a pas non plus la richesse et n'en offre pas les plaisirs, mais en revanche elle n'en a pas les bruits assourdissants, la nervosité, l'air vicié et toutes les plaies morales.

En résumé, Moncontour se distingue par un air vif et sain, une nature des plus pittoresques, un curieux cachet féodal et des œuvres d'art égales aux plus belles. Les mœurs y sont simples et pures dans un milieu de quiétude et de foi. Si l'on ajoute à ce tableau la brillante page d'histoire qui la mêle activement à toutes les luttes de notre passé, on conviendra que peu de cités l'égalent par le charme et par l'intérêt.

II

Le pays de Moncontour est encadré au Sud par la chaîne du Mené, à l'Ouest et à l'Est par des ramifications de cette chaîne, et au Nord par la zone du littoral.

La crête du Mené, qui se développe à quatre kilomètres de la ville, à une altitude moyenne de trois cents mètres, s'infléchit brusquement vers le Nord en pentes abruptes coupées de ravins profonds qui donnent à la contrée un aspect montagneux très marqué. Des contre-forts à flancs très escarpés accentuent encore ce caractère.

De toutes ces hauteurs descendent sur le versant Nord de nombreux cours d'eau qui appartiennent au bassin du Gouessant et se jettent avec cette rivière dans l'anse de l'Armor, au-delà de l'étang du Pont-Neuf.

Le *Gouessant* arrose l'Est du canton après avoir pris sa source près de Bel-Air. Il a pour affluents de gauche : la *Truite* qui naît à la Touche au Follet et crée l'étang de la Touche-Trébry. L'*Evran* qui, formé au faubourg de La Vallée par la réunion des ruisseaux de *Launay* et du *Monvilo*, alimente l'étang des Grands Moulins, fertilise la plaine et se jette dans l'étang du Pont-Neuf (1).

(1) Nous ne mentionnons pas les affluents de droite du *Gouessant*, placés en dehors de notre cadre.

Le ruisseau de *Launay* prend sa source à la Tantouille et arrose le vallon Nord-Ouest de Moncontour. Le *Monvillo* naît à la Haute-Ville, baigne le vallon Est de la ville et conflue avec le ruisseau précédent au faubourg de la Vallée.

L'*Evrans* a pour affluents de droite : Le *Vau-Bouyet*, originaire du vallon de Kermoissac, passant à la Ville Périac et au Pont de Pierre, le *Plessis* qui sort du ravin de la Roselaie, arrose La Roche, forme l'étang du Plessis et se jette dans celui des Grands Moulins. Les affluents de gauche de l'*Evrans* sont la *Maladrie* et le *Vau-Gourou*. Le premier passe à la Ville Chaperon, le second au pied des bourgs de Hénou et de Quessoy.

Ces ruisseaux, rapides et parfois impétueux dans leur cours supérieur, coulent paisibles et limpides dans la plaine sur un lit de sable doré.

A l'exception de la zone du Mené formée par le terrain de transition, le sol du canton est essentiellement granitique. C'est le sol primitif. De toutes parts, des plateaux comme des escarpements, émergent d'épais blocs de granit. La ville et ses alentours ont pour assises d'immenses masses rocheuses qu'il a fallu entailler profondément pour livrer passage aux voies de communication. Ce granit est généralement de couleur gris clair et contient de gros cristaux de feldspath. Cependant il existe en Trébry et en Trédaniel une pierre plus fine que l'on a employée à la construction de l'église de Moncontour. Sur divers points on constate aussi l'existence de grès et de quartz. Parmi les nombreuses carrières qui ont été exploitées, il en existe encore quelques-unes en activité dont la principale est celle de Folleville, près des Grands-Moulins.

Les hautes collines du Mené renferment des roches calcaires et schisteuses. L'arête qui, partant de La Roche se prolonge dans le Sud-Est, vers La Houssaye, est faite de gros blocs de marbre blanc. A la Ville Pierre on a découvert des gisements d'une ardoise fort belle que l'on a tenté d'exploiter à diverses reprises.

La plaine qui s'étend vers le littoral présente des dépôts de terre à briques et de kaolin très pur ainsi que des gisements considérables d'argile plastique.

En plusieurs points, spécialement à Bonite et à la Roselaie, il existe des sources ferrugineuses décelant la présence du minerai de fer. A la Haute-Ville, la source du *Monvilo* contient des algues qui donnent à cette eau des propriétés spéciales, utilisées au siècle dernier pour le blanchissage des toiles. Dans le ravin du moulin à vent de la Maladrie jaillit en très grande abondance de l'eau saline sulfatée et près de Bocenit on remarque une fontaine d'eau chaude qui semble sulfureuse.

En somme, le sol ne manque pas de richesses naturelles, mais la plupart d'entre elles sont restées vierges de toute entreprise et les autres n'ont été que timidement exploitées.

L'immense forêt qui, à l'origine de notre histoire, couvrait la plus grande partie du pays a disparu depuis des siècles, mais les futaies et les taillis sont encore très nombreux. Le hêtre, le châtaignier, le chêne et l'orme sont les essences les plus répandues. Indépendamment de ces bois, le pays possède une magnifique ramure : parcs et bosquets embellissants de nombreuses et riches propriétés, pommiers peuplant les champs, chênes noueux bordant les cultures, peupliers égayant les prairies, etc... Sans l'âpreté des vents qui a combattu le reboisement des hauteurs, le pays semblerait encore recouvert du vaste manteau dont l'avait doté l'antique forêt de Broceliande.

Dans cette contrée où les terres très morcelées se répartissent en une multitude de petits fermages, le paysan cultive avec soin ses quelques arpents et empiète peu à peu sur le domaine infertile. Il utilise les jachères en les plantant d'ajoncs ou de genêts et il ne manque pas de tirer parti de la sauvage végétation des landes et des halliers, qu'il emploie comme litière ou comme chauffage.

Les produits du canton diffèrent peu de ceux des autres cantons du département. On signale comme dépassant la moyenne, la production du blé noir, seigle, froment et avoine, et comme inférieure, celle de l'orge, trèfle et légumes.

Les landes avec leur parure de bruyères couvrent encore une partie des terrains d'altitude, mais tout fait prévoir, qu'au grand regret peut-être de l'artiste et du rêveur, le siècle qui

va naître les verra disparaître grâce aux efforts soutenus des propriétaires du sol (1) et à l'apport des engrais facilité par le railway projeté.

Les nombreux cours d'eau qui sillonnent le pays arrosent de grasses prairies qui produisent un foin abondant et de bonne qualité. Le moindre vallon a son tapis de verdure. Cette richesse en pâturages favorise l'élevage du bétail qui fait à l'égal de l'agriculture la prospérité du canton.

Depuis le temps d'Agnès de Cornouaille, la culture pastorale est restée en honneur dans nos campagnes. Il n'y a pas de ferme si modeste qu'elle soit qui ne possède son troupeau de vaches bretonnes si estimées comme laitières et n'élève des veaux pour la boucherie et l'exportation. Les grands troupeaux de moutons ont disparu à la suite de la suppression des communs et des progrès de la culture dans les landes, mais il en reste un nombre suffisant pour pourvoir aux besoins de pays. Les porcs qui pullulaient dans les temps anciens sont encore très répandus partout.

L'élevage du cheval a pris une très grande extension et continue à se développer grâce à la sollicitude éclairée des membres du comice agricole. Les fermes qui n'ont pas de poulinières deviennent de plus en plus rares. Le type de cheval du pays est celui de trait léger. Aussi a-t-on presque complètement délaissé le bœuf de travail pour n'employer que le cheval au labourage et aux charrois.

Tous ces produits sont l'objet de transactions très actives effectuées en grande partie aux foires et marchés de Moncontour. Le pays exporte principalement des chevaux, bœufs, veaux, volailles, gibier et surtout du beurre, des œufs et des grains.

Si le canton est resté la contrée productive vantée par Anne de Bretagne, l'industrie par contre est plutôt en déclin. Celle des toiles, si florissante au XVIII^e siècle, est réduite à une fabrication restreinte de tissus grossiers, utilisés surtout par le paysan. Celle de l'étoffe dite berlinge tend aussi à dis-

(1) Parmi lesquels il faut citer MM. Feburier, Riollot et Veillet-Dufraiche qui ont fait faire les plus grands progrès à la culture dans le Mené.

paraître en même temps que l'ancien costume. Il ne reste plus à citer que quelques carrières, des taillanderies et la fabrication des chapeaux de paille tressés à la main.

Le canton est loin d'avoir l'étendue de l'ancienne châtellenie; toutefois il comprend encore dix communes ayant une population totale de 15,000 âmes environ : Moncontour, Bréhand, Hénon, Penguily, Quessoy, Saint-Carreuc, Saint-Glen, Saint-Trimoël, Trébry et Trédaniel.

Les habitants n'ont pas un type bien caractérisé. La race semble faite du mélange des Armoricains avec les Bas-Bretons et avec les Français. Pas plus que les troupes anglaises, espagnoles et allemandes qui vinrent en auxiliaires guerroyer dans le pays, les Romains, les Alains et les Normands, qui occupèrent ou ravagèrent la Bretagne, n'eurent ici d'établissement durable et ne peuvent avoir eu sur la race une influence appréciable.

Le fonds de la population est armoricain. Lorsqu'à la suite des persécutions fiscales des Romains et plus tard des dévastations des Normands, la Bretagne se dépeupla, les habitants de notre coin de terre purent trouver un facile refuge dans les épaisses forêts du Mené en attendant la fin de la tourmente. Ils se sont mêlés sans doute aux peuples venus de la Grande Bretagne mais dans une proportion qui a dû être restreinte. Le type de l'habitant du canton n'est pas breton. Les noms de famille à désinence bretonne y sont rares (1). La plupart des coutumes et superstitions de la Basse-Bretagne y sont inconnues. Le langage actuel est le vieux français et ne contient aucune trace de dialecte breton. Par contre, l'occupation de l'Est de l'Armorique par les Francs, spécialement aux VIII^e et IX^e siècle, introduisit largement l'élément français dans notre population.

En général, l'habitant de nos campagnes a les cheveux bruns, les yeux gris ou foncés, le visage court, le crâne du brachycéphale, les traits peu accusés, la taille moyenne, le

(1) Les noms d'origine bretonne que portent plusieurs communes indiquent la domination des seigneurs ou l'établissement des moines de cette nation mais ne sont pas probants à notre avis en ce qui concerne le fonds de la population.

corps plutôt élancé mais la poitrine développée. Sous cette apparence peu avantageuse il est très vigoureux et très résistant à la fatigue. Les caractères moraux du peuple de Bretagne sont bien connus. Le paysan de Moncontour le présente au degré le plus élevé. S'il a des défauts saillants, il a les plus fortes vertus. Il est discipliné, tenace, fidèle, dur à la souffrance, attaché à son sol et à son culte (1).

En raison du morcellement des terres, la campagne est couverte de fermes et de hameaux disséminés. Les bourgs n'offrent par suite qu'une très faible agglomération. Il en est comme ceux de Saint-Trimoël, Penguily et Trédaniel, qui en sont à peu près réduits à l'église, au presbytère et à la maison d'école.

L'habitation des cultivateurs et ses dépendances ont gardé le cachet et la simplicité d'antan. « L'hôté » ne comprend encore en général qu'un rez-de-chaussée au sol de terre battue et un grenier avec toit de chaume. Il contient toujours les lits « à hussiaux » rappelant les cabines de navire, « la presse » ou armoire, « la huche » qui sert de pétrin et de table et le foyer avec son vaste manteau et ses larges bancs.

Si le cadre, dans lequel nos fermes sont placées, varie avec la nature du site, le décor est toujours le même : chemins sinueux et encaissés entre les talus verts, feuillées d'arbres robustes au tronc noueux, aires couvertes de meules et d'amas de toutes sortes, courtils plantés de pommiers et de choux, cour tapissée de fougères ou de paille hachée, mare abritée sous les aunes, etc., le tout animé par un petit peuple ailé qui picore ou barbote et par le calme va et vient des troupeaux et des travailleurs, tableau plein de charme et de sérénité d'où se dégage l'éternelle poésie des lieux rustiques.

Dans ce pays de foi vive et de souvenirs féodaux, habité depuis l'époque la plus reculée, nombreux sont les monuments religieux, les anciennes demeures seigneuriales et les

(1) Faut-il qu'un pareil héritage soit exposé à sombrer prochainement sous les ravages de l'infâme et horrible alcool que les marchands de spiritueux, qui pullulent aujourd'hui, ont répandu jusqu'au fond des campagnes.

vestiges préhistoriques. Nous citerons comme les plus remarquables :

En Bréhand. — La chapelle de saint Malo, restaurée en 1874, près de laquelle fut tué le chef royaliste Boishardy. Cette chapelle, autrefois entourée d'un cimetière, était triviale et l'on y tenait une assemblée ou pardon. Sous la révolution, les mariages et les baptêmes célébrés par les prêtres constitutionnels, étaient rectifiés dans cette chapelle par les insermentés.

Le château de Launay avec sa chapelle dans laquelle on remarque un tombeau du xv^e siècle représentant un chevalier armé dont le blason paraît être celui de Brangolo (1).

Les manoirs du Chêne et du Boishardy. Ce dernier possède des restes du xv^e siècle.

En Hénon. — La chapelle de saint Germain, rebâtie vers 1850, près de laquelle on remarque une croix en granit du ix^e ou x^e siècle, peut-être élevée en commémoration d'une défaite infligée en ce lieu aux Normands. L'ancienne chapelle était entourée d'un cimetière. L'assemblée a lieu en juillet.

Les vestiges du manoir des Salles et ceux du manoir de Port-Martin avec chapelle.

Les châteaux du Colombier et de la Ville-Chaperon.

Le château de Catuelan avec ses superbes dépendances et sa gracieuse chapelle. Du belvédère, qui orne celle-ci, la vue embrasse un paysage splendide.

Bellevue, élégant château moderne de style gothique, avec son parc pittoresque, dominant au loin la campagne.

Le château des Granges et sa chapelle. L'avenue, le jardin, le parc et l'esplanade de cette magnifique propriété rappellent les plus belles œuvres de Le Nôtre par leur richesse, l'étendue des perspectives et la noblesse des lignes. La vaste plaine s'étendant bien au-delà de Lamballe, la ville de Moncontour surgissant en face de l'esplanade, le Bourg-Neuf et ses gracieux bosquets couronnant les hauteurs, la route fuyant dans une gorge sauvage et la chaîne du Mené fermant l'horizon, complètent un tableau d'une rare beauté.

(1) La plupart de ces indications archéologiques sont tirées de l'ouvrage de M. Gaultier de Mottay.

En Penguily. — L'imposant château de ce nom, de 1718, avec sa chapelle privée, dans un paysage sylvestre.

En Quessoy. — La chapelle de saint Blaise, autrefois siège d'une haute justice. Assemblée en août.

La chapelle de l'Hôpital qui contient les vestiges de la chapelle de la Commanderie de saint Jean de Jérusalem.

Le château de la Houssaye, vaste demeure du xvii^e siècle, restaurée récemment.

Le beau château de Bogard. Les restes de la maison forte de la Roche-Rousse.

L'allée couverte de la Ville Briend, remontant à l'époque de la pierre polie.

En Saint-Carreuc. — Le château du Plessis-Budes qui a conservé des souvenirs du xiii^e siècle.

Tumulus à la Sensie.

En Saint-Glen. — Chapelle de saint Armel.

Ruines du manoir de La Chaussière, du xv^e siècle.

Deux mottes geminées à la Haie aux Lions.

En Trébry. — La chapelle de Notre-Dame de Bretagne, élevée vers 1855 à Bel-Air, point culminant du département. Elle est le but d'un pèlerinage qui a lieu en juillet et dont la vogue s'accroît chaque année.

La chapelle de saint Maudé qui a remplacé l'antique édifice fondé par les de Beaumanoir.

Le château fortifié de la Touche-Trébry, avec restes du xv^e siècle. La construction actuelle, de 1579, se compose d'un corps de logis de la Renaissance avec ailes, tourelles et donjon. Elle est entourée d'un large fossé et d'un mur crénelé avec tours aux angles et possède une entrée fortifiée avec pont-levis.

Dolmens à la Ville-Valin et à la Grignardais.

En Trédaniel. — La chapelle de Notre Dame du Haut avec porche du xv^e siècle, qui renferme plusieurs statues sur bois de sculpture naïve. On remarque celle de saint Houarniaule (saint Hervé), accompagné de son loup, qui préserve des fauves les troupeaux, celle de saint Livertin qui délivre des maux de tête et l'indique en inclinant la tête soutenue par les mains dans l'attitude de la souffrance, celle de sainte Mamère,

qui, guérissant les maux d'entrailles, retient ses intestins sortis de l'abdomen. Les fidèles qui invoquent ces deux derniers saints entourent leur tête ou leur ceinture de cordeaux de bougies que l'on brûle ensuite devant l'autel.

La maîtresse vitre représente la légende du bas-breton qui aurait fait élever cet édifice en reconnaissance du secours miraculeux que lui avait accordé la Vierge (1).

Auprès de la chapelle, on remarque sa fontaine miraculeuse et un rocher à bassin (2), du haut duquel est prononcé le sermon d'usage à l'assemblée du 15 août.

Les manoirs de Trédaniel et du Plessis au Noir.

Le riant château du Vaulorain, enveloppé de charmilles.

La Cuve ou château de la Cuve, enceinte circulaire en terre ayant cinquante-quatre mètres de diamètre intérieur, entourée d'un fossé large et profond et située à trois cents mètres d'altitude sur la crête du Mené. Sa destination n'est pas bien connue. Les uns voient en cet ouvrage un atelier industriel, les autres une construction militaire. Cette dernière hypothèse est la plus acceptable, car on n'a trouvé en ce lieu aucune trace d'industrie tandis que la situation de cette enceinte justifierait son rôle militaire. Cet ouvrage domine en effet le versant Nord, a des vues sur le côté Sud et commande l'ancienne route de Rennes à Saint-Brieuc par Merdrignac et Collinée. Son origine est également incertaine. Quelques auteurs (3) le croient antérieur au x^e siècle ; suivant les autres, il daterait des guerres de religion. Quoiqu'il en soit, il est probable qu'il aura été utilisé, sinon élevé, par les nombreux partis qui ont bataillé dans le pays, du xiv^e au xvii^e siècle.

Sur le tertre de la métairie du Pré, on remarque un rocher,

(1) Il allait à Rennes par le chemin de traverse lorsqu'il fut attaqué par des bandits non loin de l'emplacement de la chapelle. Dépouillé, pendu à un arbre et abandonné par les malfaiteurs, il se recommanda à la Vierge qui envoya un ange le délivrer.

(2) M. Berthelot du Chesnay.

(3) Parmi ceux-ci. MM. Geslin de Bourgogne, de Barthélemy, du Chatellier.

taillé en soubassement, qui supportait les fourches patibulaires de la justice de Moncontour.

En Plémy. — La chapelle de Notre-Dame de la Croix, située sur la crête du Mené et lieu d'une assemblée en septembre. A cinq cents mètres environ, on aperçoit les restes d'une enceinte rectangulaire avec fossé intérieur, qui paraît être une ancienne forge, à en juger par les scories existant en ce lieu.

La chapelle de Saint-Laurent avec fontaine miraculeuse. Assemblée en août.

Les vestiges de la maison forte du Vauclerc avec chapelle, celle-ci du xvi^e. La porte de cette chapelle est ornée d'un magnifique bas-relief. La propriété est entourée d'un mur tombant aujourd'hui en ruines, d'un développement de cinq kilomètres. L'entrée, appelée « la porte ès viaux » se compose d'un vaste portail en pierres de taille percée d'une porte charretière et d'une ouverture pour piétons.

Temple calviniste à la Ville-Pierre, de la fin du xvi^e siècle.

Château du Vaupatry, environné de sites offrant toute la gamme des paysages riants ou sévères, vrai lieu d'élection pour l'artiste.

Menhirs à la Roche-Longue. Tumulus aux Roches et près d'Avalleuc.

En résumé, le canton de Moncontour a la rare fortune de réunir différents caractères dont un seul suffirait à rendre un pays intéressant. Mais le trait saillant de sa physionomie consiste dans la diversité et la beauté des sites. Le pays offre en même temps que les vues étendues des hautes montagnes, les sites sauvages de la Bretagne et des tableaux qui charment par leur grâce et leur couleur.

Parmi les plus beaux points de vue il faut citer :

Bel-Air, à 340 mètres d'altitude, point culminant du département, centre d'un immense panorama d'où le regard embrasse, au Nord : la vaste plaine qui s'étend jusqu'au cap Fréhel, la baie de Saint-Brieuc et la pleine mer ; à l'Ouest : les sommets, voisins du Finistère ; au Sud : les hauts plateaux de notre département et la zone Nord du Morbihan ; à l'Est : les collines d'Ille-et-Vilaine jusqu'au Mont Dol. Si l'on en

croit les ingénieurs qui ont établi le signal géodésique à Bel-Air, on apercevrait par un temps clair à l'aide d'une bonne lunette, le signal de Meslier, près de Vire, éloigné de 125 kilomètres à vol d'oiseau.

La croix de Bel-Air, le château de la Cuve, Notre-Dame de la Croix, points situés sur la crête du Mené, d'où l'on a une vue merveilleuse sur le versant Nord. Au pied de la chaîne apparaît Moncontour dont la masse grise émerge d'un cirque de collines surmontées de bois touffus et de châteaux, de landes et de moulins à vent. Au delà s'étend l'immense plaine verte, plaquée de taches d'ocre, piquée de clochers aigus et parsemée d'habitations à demi-cachées dans les feuillées mystérieuses, véritable océan de verdure qui, sous les yeux de la lumière changeante, déroule paisiblement ses flots vers l'horizon lointain. Au dernier plan, par delà le bleu voilé des dernières ondulations, apparaît la mer lumineuse, frange azurée qui bientôt s'estompe de brumes d'opale pour disparaître dans les profondeurs du ciel.

Sur les ramifications de la chaîne : La Brousse en Hénon, Les Madrais en Plémy, La Houssaye en Trédaniel, les moulins à vent des Pins et de la Maladrie qui, possédant des vues très étendues et placés dans un cadre d'une sauvagerie impressionnante, offrent au plus haut degré les paysages de sublime tristesse particuliers au sol breton.

Si l'on recherche des tableaux moins grandioses mais d'un charme pénétrant, que l'on se transporte à Notre-Dame du Haut, au Vaupatry, au Plessis, au Noir, à La Touche-Trébry, au bourg de Trédaniel, sur tous les coteaux qui entourent Moncontour. Si l'on aime la nature embellie par la main de l'homme, de nombreux parcs et châteaux attirent et arrêtent le regard.

Cette variété de sites d'une richesse si peu commune offre les contrastes les plus inattendus : ici, un ruisseau serpentant silencieux, un étang sommeillant sous son tapis de nénuphars, des hêtres gracieux ombrageant une colline moussue ; à quelques cents mètres seulement, au tournant du chemin, un ravin tourmenté au cours d'eau impétueux, des croupes dénudées, trouées par le sévère granit et piquées de pins attristés.

Là de grasses prairies, de beaux vergers, des champs plantureux, avec leur impression de bien être. Tout à côté, les halliers sauvages, le genêt avec son âcre parfum, la lande et ses bruyères avec leur mélancolie.

En somme, pays admirable ! Si son atmosphère a quelque humidité, son climat est des plus tempérés. Si son ciel est assez souvent voilé, ses brumes mêmes s'harmonisent avec le caractère de ses sites. Il n'a pas l'éclatant soleil ni les teintes chaudes du Midi, mais il a son ciel caressant et paisible, ses campagnes nuancées d'émeraudes et ses horizons de teintes fondues d'une douceur infinie. On ne peut le connaître sans l'aimer.

A. HOUSSAYE

Capitaine en retraite.

V

LA TÉLÉGRAPHIE SANS FILS

(Conférence du 29 juin 1899).

Les organes principaux de la télégraphie ordinaire, avec fils, sont : une pile qui fournit le courant électrique ; un appareil appelé transmetteur qui le lance ou l'interrompt à volonté ; une ligne de fil conducteur pour transmettre le courant au poste récepteur, plus ou moins éloigné ; enfin, un récepteur qui produit les signaux voulus et dont la pièce principale est le plus souvent un électro-aimant qui attire un petit barreau de fer doux quand le courant passe et le relâche quand le courant est interrompu.

Les premiers télégraphistes se servaient d'une double ligne ; il leur fallait deux fils, l'un pour l'aller, l'autre pour le retour. Mais on découvrit bientôt qu'il était possible de supprimer l'un de ces fils et de se servir de la terre elle-même comme fil de retour. Il suffit pour cela, d'enfouir dans la terre, à chaque station, une grande plaque métallique. L'une de ces plaques (celle de la station transmettrice) sera reliée au pôle de la pile restée libre, l'autre à la station réceptrice, sera mise en communication avec l'extrémité libre du fil du récepteur. De cette manière la terre complète le circuit et il suffit d'un fil conducteur unique.

Quoi qu'il en soit, cette suppression d'un fil ne change rien au principe de la télégraphie ordinaire, qui reste toujours basée sur la circulation d'un courant électrique dans un circuit conducteur fermé.

Tout autre est le principe de la télégraphie sans fils dont on parle tant depuis à peu près un an. La nouvelle télégraphie est basée sur une série de phénomènes compliqués et

dont l'étude complète ne date pas de bien loin. Il s'agit des remarquables propriétés des décharges oscillantes, signalées dès 1863 par Thompson, Helmholtz, Feddersen et Lodge. Ces savants ont montré que les décharges des batteries électriques, et des bobines d'induction sont loin d'être aussi simples que l'indique la théorie élémentaire.

Ils ont fait voir qu'avant d'atteindre l'état d'équilibre, l'électricité effectue une série de mouvements de va et vient excessivement rapides. Ce sont les « oscillations » électriques. M. Lodge a étudié toute une gamme d'oscillations dont la durée est variable, depuis un cinq centième de seconde jusqu'à un cent millionième de seconde.

C'est à Hertz qu'était réservé de trouver une propriété capitale de ses oscillations, propriété remarquable qui deviendra la base de la télégraphie sans fil. Il démontra que les oscillations électriques dont nous venons de parler déterminent dans l'espace environnant une série *d'ondes électriques*, qui se propagent à distance dans tous les sens comme les ondes que l'on crée dans l'eau en l'agitant, comme les ondes sonores dans l'air, comme les ondes lumineuses dans l'éther hypothétique des physiciens.

Les ondes électriques se propagent à travers l'éther avec une vitesse considérable : la vitesse de la lumière (280,000 kilomètres à la seconde). M. Hertz a non seulement montré la production et la propagation à distance de ces ondes à travers l'espace, mais il a pu aussi produire la réflexion, la réfraction et l'interférence des nouvelles ondes. L'auteur de ces découvertes se servait pour reconnaître la présence des ondes, d'un appareil fort simple auquel il a donné le nom de *résonnateur*. Le plus primitif de ses appareils se compose d'un fil de laiton portant deux petites boules à ses extrémités, que l'on a recourbé en cercle de manière à ce que les boules terminales se trouvent à une petite distance l'une de l'autre. Lorsque cet appareil se trouve placé dans des ondes électriques, on voit jaillir des étincelles entre les boules. Chose curieuse, le résonnateur a besoin d'un réglage spécial, il faut que les boules soient à une distance convenable l'une de l'autre et que le fil ait des dimensions déterminées. En un

mot, il faut que le résonnateur soit accordé aux ondes qu'il est destiné à révéler. On voit que l'étude de Hertz est complète. D'après ses indications, nous pouvons produire les ondes hertziennes, les envoyer ensuite dans une direction donnée au moyen d'un réflecteur et les reconnaître à distance au moyen d'un résonnateur spécial. C'est là une véritable télégraphie sans fil dont les signaux ne seraient pas difficiles à imaginer.

Malheureusement ce ne sont là que des expériences de laboratoire, car la sensibilité du résonnateur décroît rapidement avec la distance et il ne peut servir pour de grandes distances.

Une découverte remarquable, due à M. Branly, mit tout à coup à la disposition des électriciens un récepteur d'une sensibilité inouïe, permettant de reconnaître les ondes hertziennes à des distances très considérables. L'appareil est d'une simplicité extraordinaire. C'est tout simplement un tube muni de deux électrodes ou conducteurs métalliques entre lesquels se trouve une petite quantité de limaille d'un métal. Le nickel convient parfaitement comme limaille. Voici en quoi consiste le phénomène excessivement curieux utilisé par M. Branly. Dans l'état normal, le tube à limaille, agencé ainsi que nous venons de le décrire, ne conduit pas le courant d'une pile, mais qu'une onde hertzienne vienne à frapper le tube, la petite colonne devient aussitôt conductrice et laissera passer le courant. Voilà donc notre tube devenu conducteur, comment le ramener à son état primitif de non-conducteur ? Rien de plus facile : il suffit de frapper légèrement ce tube et la limaille cesse d'être conductrice. M. Branly a donné à ces tubes à limaille le nom de *radio-conducteurs*. Ces appareils sont excessivement sensibles aux ondes hertziennes ainsi qu'il est facile de le montrer. Il suffit pour cela de disposer à plusieurs mètres d'une bobine de Ruhmkorff un circuit comprenant une pile, un tube à limaille et un galvanomètre. Le courant ne passe pas mais si nous faisons éclater l'étincelle de la bobine entre des sphères de métal, nous produirons des ondes électriques qui se propageront jusqu'au tube à limaille qui deviendra aussitôt conducteur et nous

verrons l'aiguille du galvanomètre dévié par le courant de la pile. Un léger coup sur le tube radio-conducteur, et tout revient à l'état primitif, le courant cesse de passer, l'aiguille du galvanomètre revient au zéro. Tout est prêt à recommencer en lançant une nouvelle onde au moyen de la bobine. On voit que nous avons là un moyen d'envoyer des signaux à distance sans le secours de fils conducteurs reliant les deux stations.

En 1895 M. Popoff fit une série remarquable d'expériences et dès 1896 un savant italien, M. Marconi, perfectionna beaucoup les appareils ; tout le monde sait qu'il est parvenu dans ces derniers temps à télégraphier sans fil à travers la Manche, entre Douvres et Wimereux (50 k.). A la station transmettrice se trouve une forte bobine d'induction qui fait éclater des étincelles entre les boules d'un oscillateur de Righi. Cet appareil se compose de quatre sphères, dont les deux du milieu sont dans un bain d'huile. L'expérience montre que c'est là un dispositif très favorable pour avoir des oscillations électriques puissantes. L'une des boules extrêmes de l'oscillateur est en relation avec une longue tige métallique isolée.

Dans ses expériences entre la France et l'Angleterre, M. Marconi avait fait dresser un mât de 50 mètres de haut, le long duquel courait un fil métallique en relation avec l'oscillateur. Ce long conducteur vertical s'appelle souvent *antenne*. L'autre boule extrême de l'oscillateur est en relation avec la terre.

A la station réceptrice se trouve également une antenne de 50 mètres de haut en relation avec l'une des électrodes d'un tube radio-conducteur à limaille (appelé aussi *cohérent*). L'autre électrode est en relation avec la terre. Le tube à limaille est dans le circuit d'une pile et d'un relai très sensible. Ce relai peut lancer le courant d'une pile locale dans un télégraphe Morse. On voit maintenant le fonctionnement de l'appareil. Dès qu'on lance une onde hertzienne, le tube à limaille devient conducteur, le courant de la pile du relai traverse l'électro-aimant de cet appareil et le relai fonctionnant fait passer le courant de la pile locale dans le télégraphe. Un petit

marteau analogue à celui d'une sonnette électrique et actionné aussi par l'intermédiaire du relai, vient frapper le tube et le *décohérer* automatiquement, c'est-à-dire faire cesser son état de conductibilité. On conçoit que l'on puisse ainsi, en envoyant des ondes brèves et longues, reproduire l'alphabet Morse et par suite envoyer des dépêches. Il va sans dire que, dans la pratique, chaque poste est double afin de pouvoir transmettre et recevoir.

M. Marconi a également fait des expériences entre les phares et la côte, entre deux paquebots en marche. En France M. Ducretet a expérimenté la télégraphie sans fils à Paris. M. le lieutenant de vaisseau Tissot a relié l'île d'Ouessant à la côte au moyen de la télégraphie hertzienne.

Ces exemples montrent tout le parti que l'on peut tirer de la nouvelle invention et dans quelles situations elle peut rendre des services inappréciables. On conçoit aussi facilement des applications stratégiques. Malheureusement, l'onde électrique se propage dans toutes les directions autour de l'antenne ; on n'est pas encore arrivé à lui imprimer une direction unique et voulue, de sorte qu'elle impressionnera tous les appareils à la ronde. L'inconvénient de ce fait est trop évident pour qu'il soit nécessaire d'insister. De plus, pour assurer le secret des communications, il serait désirable que l'appareil récepteur pût être accordé de manière à ne fonctionner qu'avec une onde électrique bien déterminée et ne réponde à aucune autre. C'est là un problème qui n'est pas encore résolu au point de vue pratique.

On comprendra facilement, d'après cette description sommaire, que la télégraphie hertzienne n'est pas destinée à remplacer la télégraphie ordinaire avec fils, elle est appelée à rendre des services exceptionnels dans des circonstances exceptionnelles.

C. DETAILLE.

VI

INTRODUCTION

Avant d'en publier le texte, il m'a semblé utile de donner quelques indications sur l'intérêt que présentent les proverbes bretons à différents points de vue.

D'abord au point de vue *philologique*.

L'année dernière, lors de la publication du recueil de l'abbé Hingant, Monsieur Ernault voulut bien m'écrire une lettre qui a été insérée dans les Mémoires de la *Société d'Emulation* et où il parlait de l'intérêt de ces recherches au point de vue de la philologie celtique. Il arrive très souvent que des mots tombés en désuétude dans l'usage populaire se conservent dans des formules où on continue à les employer sans les comprendre. D'autre part, certains proverbes propres à des dialectes peu étudiés nous font connaître des mots rares que l'on ne trouve pas en dehors de ces dialectes. M. Ernault citait l'année dernière l'exemple du verbe « erbedi » qui est à peine connu des lexicographes et qui se trouve dans un des proverbes de Hingant.

An hini a erbed e zec'hed a erbed e yec'hed.

Celui qui ménage sa soif, ménage sa santé.

J'ai reconnu depuis que ce mot « erbedi » avait un composé « dielbed, prodigue » dans un des sous-dialectes de Tréguier.

Cette année, j'ai reçu différents manuscrits très intéressants au point de vue philologique. L'un d'eux a été découvert par un Père missionnaire dans un presbytère de campagne ; on y trouve beaucoup de formes très anciennes. — Un autre manuscrit m'a été communiqué par un prêtre de la Haute-Cornouaille dont le dialecte très spécial n'a jamais été étudié.

Intérêt au point de vue des traditions populaires.

Les proverbes bretons n'ont pas une moindre importance au point de vue des usages anciens, des traditions et croyances populaires. Aujourd'hui on recherche beaucoup ce genre d'indications qui sont précieuses non seulement au point de vue local, mais aussi pour l'histoire des races et des langues, car un ensemble de croyances et de superstitions communes permet d'établir un rapprochement entre des populations que l'on serait tenté d'abord de considérer comme absolument séparées. M. Ernault publie en ce moment dans *Mélusine* un recueil de proverbes bretons considérés surtout au point de vue des traditions populaires. Parmi ceux qui m'ont été envoyés, quelques-uns étaient relatifs aux vertus des plantes; je les ai envoyés à M. Rolland, éditeur de *Mélusine*, auteur d'une Flore populaire. Dans les matériaux recueillis cette année, il y a aussi quelques formules contre les maladies du genre de celles qu'a recueillies et publiées Sauvé dans la *Revue celtique*.

Intérêt au point de vue littéraire.

En général, les proverbes bretons se distinguent par une certaine originalité de pensée et d'expression. L'esprit breton est naturellement porté à la sentence et il a de plus un tour d'imagination particulièrement poétique. La langue a des qualités de force, de concision, de poésie dont on ne trouve pas l'équivalent en français.

Le Breton excelle surtout dans les rapprochements inattendus et frappants entre le monde matériel et le monde moral. Par exemple, pour dire qu'il faut flatter la mère pour obtenir la fille en mariage, il dira :

— Qu'on prend le poulain par dessus la crinière de la mère.

Et pour marquer le caractère fugitif des affections de l'enfance :

— Affection de l'enfant, de l'eau dans un crible.

Parmi les dictons si nombreux sur la prédiction du temps, je trouve le suivant :

— Ciel rouge à l'aurore et conseil de femme, tantôt tournent à bien, tantôt tournent à mal.

Le soleil a passé le seuil de sa demeure — se dit d'un homme qui est au déclin de sa vie.

On n'en finirait pas, si on voulait citer toutes ces *rimastel* (rimes), où l'imagination bretonne exprime une pensée tantôt forte, tantôt gracieuse. Les qualités de force et de précision très frappantes des proverbes bretons sont absolument impossibles à rendre en traduction. Brizeux, qui s'y connaissait, faisait le plus grand cas de nos proverbes; il en a fait un recueil assez considérable, qui se trouve à la fin de l'édition complète de ses œuvres. De nos jours, certains écrivains, reprenant la tradition de nos vieux Saints, des Gildas, des Kadoc, des Hervé, qui mettaient leur enseignement en formules fortes et concises, se sont appliqués à composer de nouveaux proverbes et des maximes; M. Milin, écrivain bien connu, a fait des proverbes bretons un véritable genre et a laissé un volume très remarquable de proverbes remaniés ou forgés de toutes pièces. Etant donné le goût très prononcé des Bretons pour la sentence et l'attrait qu'elle exerce sur les esprits, ce genre a sa raison d'être dans notre littérature populaire bretonne, que l'on s'efforce actuellement de restaurer.

Les proverbes bretons et l'éducation populaire.

Les Gallois, dont l'esprit ressemble étonnamment au nôtre, ont un petit volume de proverbes qui sert de livre d'éducation. — Tel était autrefois le rôle du *Bugel fur*, sorte de recueil de maximes dont la haute antiquité est prouvée par le fait que l'ouvrage similaire se trouve en Galles.

C'est surtout pour l'enseignement agricole que nos proverbes bretons pourraient rendre de grands services. J'ai été

frappé de voir combien les manuels abusent des termes abstraits et scientifiques; au lieu de dire, par exemple, que lorsque le mercure descend dans le baromètre, c'est signe de mauvais temps, ils vous diront qu'une dépression barométrique est l'indice d'une perturbation atmosphérique. La silice est un des éléments nécessaires à la lignification des chaumes, veut dire qu'il faut une certaine quantité de sable pour faire pousser le blé. Nos malheureux enfants ne comprennent pas la moitié de ces phrases rébarbatives. En ce moment, une réaction se fait en faveur des explications en langue bretonne, destinées à faciliter l'intelligence des manuels en pays bretonnant.

A mon avis, les maîtres devraient s'aider également des proverbes agricoles qui sont si nombreux en breton et qui graverait dans l'esprit des enfants des faits d'expérience souvent très utiles et présentés sous une forme à la fois populaire et très frappante.

Il ne me reste plus qu'à remercier la Société du bienveillant accueil qu'elle fait à notre vieille langue bretonne si digne d'intérêts à tous égards.

F. VALLÉE.

PROVERBES BRETONS

AR MIZIOU

Genver

Pa ve an deiz kenta euz ar bloaz
 [*da zul,*
Gwerz da varc'h ha da vul;
Lag anezo e id hag evit sur (Cha-
 [*teaulin).*

Neb a labour 'n de kenta 'r bla
'Labour bemde 'pad ar bla (Trég.)

Pa ve kurun e miz Genver e ve kurun
 [*pep miz (Chateaulin).*

Pa ra glao da ouel sant Weltaz,
E ra glao 'pad ar bloaz (Carhaix).

Pa ve ragaim da viz Genver, nan euz
 [*ket ezom da gavet joa (Trég.)*

Da Hanter-Genver div eur de
D'ar Chandelour taer na ve (Trég.)

LES MOIS (1)

Janvier

Lorsque le premier jour de l'an est un dimanche, vends ton cheval et ton mulet et mets-en le prix en blé en toute sécurité.

Quiconque travaille le premier jour de l'an travaille tous les jours de l'année.

Lorsqu'il tonne au mois de janvier, il tonne tous les autres mois.

Lorsqu'il pleut pour la fête de St-Gildas (29 janvier), il pleut toute l'année.

Lorsqu'il y a du regain au mois de janvier, il n'y a pas lieu de se réjouir (Voir *Sauvé*, 667, 668).

A la mi-janvier, deux heures de jour en plus ;

A la Chandeleur il n'y en a pas trois.

(1) On a réuni ci-après quelques proverbes qui ne figurent pas dans le recueil de *Sauvé* sur les mois.

(Voir *Revue Celtique*, t. III, 1876-78, page 62).

C'hoevrer

*Pa ne garg C'hoevrer an touffleio
E ve bihan an andonio (Trég.).*

*Miz C'hoevrer a garg an andouf beteg
[ar c'hleuz
Meurz 'zec'h anean mar enteur
[(17. R.) (1)].*

*C'hoevrer ar poullo a leunio
Ha Meurz gant eul louf o zec'ho;
Meurz ar poullo a zizec'ho
Hag Ebrel o hadleunio (Trég.).*

*Da ouel zant Matiaz
E kroaz ar bik he nez
Da wener ar Groaz
E tev eun u e-barz (Trég.).*

*Da ouel Sant-Matiaz
E kroaz ar bik he nez
An heol d'e liou, an dour d'e vlaz
Hag ar momenno en o flas,
An oged hag an had er-maez
Ha hadvern war penn-mez (Trég.).*

*Pa ia hadvern en ker
'Teu ar Chandeleur d'ar ger.*

(1) Ces initiales désigne le vieux recueil dont il est parlé dans l'introduction.

Février

Lorsque février ne remplit pas les fossés, les sources sont peu abondantes.

Le mois de février remplit la douve jusqu'au fossé, Mars la dessèche s'il le veut.

Février remplira les mares et Mars, avec un pet, les séchera; Mars desséchera les mares et Avril les remplira de nouveau.

Pour la fête de saint Mathias (24 février), la pie commence à bâtir son nid; le vendredi saint elle y pond un œuf.

Pour la fête de saint Mathias, la pie commence à bâtir son nid; le soleil reprend sa couleur, l'eau son goût et les sources sont à leur place; la herse et la semence dehors et la collation au bout du champ.

(Ces proverbes sur la Saint-Mathias ont un nombre infini de variantes, Sauvé en donne deux pages, 100, prov. 683, 684).

Quand la collation s'en va en ville, la Chandeleur vient à la maison.

Meurz

*En miz Meurz 'benn kuz-heol,
'Tle bout koan war an daol (Corn.).*

*Miz Meurz a ro peurs d'an den
Da zibri e goan deuz an heol
Da vonet deuz an de d'e wele (V. R.)*

*Da ouel sant Thomas
'Hirra an de paz eun ijen braz.*

*Loar Veurz'well-gas an dud koz hag
[ar c'hoz kezek.*

Ebrel

*Gour-Mikel ha Hanter-Ebrel
'Rann ar bla en daou-hanter.*

*Da ouel sant Mark
E kousk an ijen en e bark.*

*Ebrel venventet, Mae du ha kou-
[moulet
A laka an arc'h da veza barrek
[(Léon).*

*Pask glavet, ebrel ezventek
Ha mae koumoulet
A lak an arc'h da vean barrek
[(V. R.)*

Mars

Au mois de Mars, pour le coucher du soleil le souper doit être sur la table.

Le mois de Mars donne permission à l'homme de manger son souper au soleil et d'aller se coucher de jour (avant la nuit).

Pour la fête de saint Thomas (7 mars), le jour allonge du pas d'un grand bœuf.

La lune de Mars est mauvaise pour les vieillards et les vieux chevaux.

Il existe en Trég. des variantes au Prov. 699 de Sauvé.

Avril

La Saint-Michel et la mi-avril partagent l'année en deux moitiés.

A la fête de saint Marc (25 avril), le bœuf couche dans son champ.

Avril venteux, Mai noir et nuageux font que la huche est comble.

Pâques pluvieux, avril venteux et mai nuageux font, etc...

*Pa-ra glao en miz Ebrel,
E ve bara-lae en Keriell ;
Ha, pa-ra glao en miz Mae,
En Gwaz-arc'hant e ve ive.*

*Ebrel gant e gontello
'Droc'h an dud hag al loenedo.*

Lorsqu'il fait de la pluie le mois d'avril, il y a du pain-et-lait à Kériel (1); et, lorsqu'il fait de la pluie au mois de mai, à Gouaz-arc'hant (2) il y en a aussi.

Avril avec ses couteaux coupe les gens et les pauvres bêtes.

(1-2) Fermes de Plourivo.

En Trég. nombreuses variantes aux proverbes 720, 724, 727, 730, 731 du recueil de Sauvé.

Mae

En miz Ebrel 'c'hei kent, mar
[gallo,
*En miz Mae 'c'hei pe garo,
E vo pell an de pe zavo (Trég.).*

*E miz Mae
Gliz bemdez,
Glao beb eil-devez (St-Pol) (voir
[Sauvé 744).*

*En miz Mae
Glao pep eil de,
Re bemde
Nemet en noz e ve (Trég.).*

*Bannac'h glao miz Mae,
Pa grog, bad eiz de*

*Pa-ra glao de kenta miz Mae,
'Ve ar Gerneved o pilat o gwraze.*

Mai

Au mois d'Avril le laboureur ira à son travail avant (le jour) s'il le peut; au mois de Mai, il ira quand il voudra, le jour sera loin quand il se lèvera.

Au mois de Mai, rosée tous les jours, pluie tous les seconds jours.

Au mois de Mai, pluie tous les deux jours; ce serait trop chaque jour à moins que la pluie ne tombe la nuit.

De la pluie au mois de Mai, quand elle commence, elle dure huit jours.

Lorsqu'il fait de la pluie le premier jour du mois de Mai, les Cornouaillais battent leurs femmes (parce qu'il n'y aura pas de pommes).

*Grizilh markouilh (1) er miz Mae
A laka kerc'h e lec'h na ve.*

*Pardon an Drinded kerc'h dizac'h,
A-benn seiz sun goude 've barz ar
[zac'h (Trég.).*

*Miz Mae eo ar c'haeran,
Miz Even an toman ;
Gouelen hag Est
Ar re-ze eo ar mestr.*

Even

*Pa weler eun aval da ouel Yan,
Da C'hour-Mikel e weler kant.*

*Pa gan ar goukou goude gouel Yan,
'Ve pell an ed war e dram.*

*Pa zigoue asamblez gouel Doue ha
[gouel Yan,
E tro ar bed a neve-flam.*

*Fao ar bloa koz a dalv bara da
[ouel Yan.*

*En miz Even,
E tizac'h an ed fall ha sewen (Bé-
[gard).*

(1) Je ne connais pas ce mot; le proverbe m'a été donné par M. l'abbé Le P... comme usité dans le Goëlo.

Grêle au mois de Mai, met de l'avoine où il n'y en a pas d'habitude.

Au pardon de la Trinité (28 mai), l'avoine est sortie de l'épi; sept semaines après elle est dans le sac.

Le mois de Mai est le plus beau, le mois de Juin le plus chaud; Juillet et Août ceux-là sont les maîtres.

Juin

Lorsqu'on voit une pomme à la Saint-Jean, à la Saint-Michel on en voit cent.

Lorsque le coucou chante à la Saint-Jean, le blé est longtemps en javelles (sur le champ).

Lorsqu'arrivent ensemble la Fête-Dieu et la Saint-Jean, le monde se met à tourner de nouveau.

Les fèves de l'année passée valent du pain à la fête de saint Jean.

Au mois de Juin, le blé bon ou mauvais sort de l'épi.

Variantes aux proverbes de Sauvé : Prov. 741 (Châteaulin); Prov. 744 (Trég.).

Eost

*Miz Est ter gwech er bla,
Gouel-Mikel bep seiz vla.*

*An hini a gousko da viz eost en-kreiz
[an de
An nevo glac'har en e galon goude-
[ze.*

*E-pad miz Est
Na gousk nag ar mevel nag ar mestr.*

En Est

*Ar mevel a ve mestr ;
Pa ve ét an est er c'hrignel,
E tistro euz mestr da vevel.*

*Avel sant Lorans diranz kerc'h ;
Ma ne ve a-rog e ve war-lerc'h.*

*Pa ve glao d'ar zul kenta a viz Eost,
E vrein ar c'hraon kelve (Chateau-
[lin (Sauvé 795).*

*Dimi en miz Est,
Bugale mic'hiek.*

*Trouz ar freilho hag ar forc'ho
A zigaz c'hoarz d'an diaoulo (H^{te}-
[Corn.).*

Gwengolo

*Miz gwengolo
A deuz ar plom war an tourio.*

*Da foar Vaho Bre,
Keit an noz hag an de.*

*Etre Maze ha zant Jili,
'Antre kastel ar goanv en ti (Sauvé
[798).*

Août

Le mois d'août trois fois l'an,
La Saint-Michel tous les sept ans.

Celui qui dormira le mois
d'août au milieu du jour, aura
du chagrin dans son cœur après
cela.

Pendant le mois d'août, ne
dorment ni le domestique ni le
maître.

En août, le domestique est le
maître ; lorsque la moisson est
allée dans le grenier, de maître
il redevient domestique.

Le vent de Saint-Laurent
égrène l'avoine ; si ce n'est avant,
c'est après.

Lorsqu'il pleut le premier di-
manche d'août, les noisettes
pourrissent.

Mariage en août, enfants
morveux.

Le bruit des fléaux et des
fourches fait rire les démons.

Septembre

Le mois de septembre fond
le plomb sur les tours.

A la foire de saint Mathieu de
Bré (22 septembre), la nuit et
le jour sont d'égale longueur.

Entre Mathieu et saint Gilles,
entre la charrette de l'hiver dans
la maison.

*Goude pardon Bulat
A bep toull gouad (Trég. Corn.).*

*Deuet foar ar Folgoat,
A beb bod kaouad (Leon).*

*Gour-Mikel ha Hanter-Ebrel
'Rann ar bla en daou-hanter.*

*Gouel-Mikel ha Kala-Ebrel
A ra kerurib ma na ra gwell.
[(V. R.)]*

*Gouel-Mikel, ar gouel braz,
C'hoarz an otro, gouel ar gwaz.*

*De foar ar Groaz
'Ra an otro biz d'e waz ;
De foar Vikel e ve reud en e genvet ;
De ouel sant Jerom
Zo red paeen evid chom.*

*An hini 'ia da foar Vikel
Hag a chom en noz-ze en ker
A deu er miz Here d'ar ger.*

*Pan erruo Gour-Mikel
'Troado pep-hini e skabel ;
Me 'm euz troadet ma hini
Ha breman na blij ket d'in.*

*Gour-Mikel hag an anko
A lak kalz a chenchamanhou.
[(Sauvé 803).]*

Après le pardon de Bulat (2^e dimanche de Septembre), de chaque coin mauvais temps.

Passée la foire du Folgoat, de chaque buisson mauvais temps.

La Saint-Michel et la mi-avril partagent l'année en deux parties.

La Saint-Michel et le premier Avril font aussi mal, s'ils ne font mieux.

A la Saint-Michel, la grande fête, le maître rit, le fermier pleure.

Le jour de la foire de la Croix (14 septembre à Saint-Michel-en-Grèves), le maître fait le doigt (fait de gros yeux) à son fermier ; à la foire Saint-Michel il se montre rude à son égard ; à la fête de saint Jérôme, il faut payer pour rester.

Celui qui va à la foire Saint-Michel et qui reste cette nuit-là en ville revient à la maison au mois d'octobre.

Quand viendra la St-Michel, chacun mettra des pieds à son escabeau ; j'ai mis des pieds au mien et maintenant il ne me plaît pas.

La Saint-Michel et la mort font beaucoup de changements.